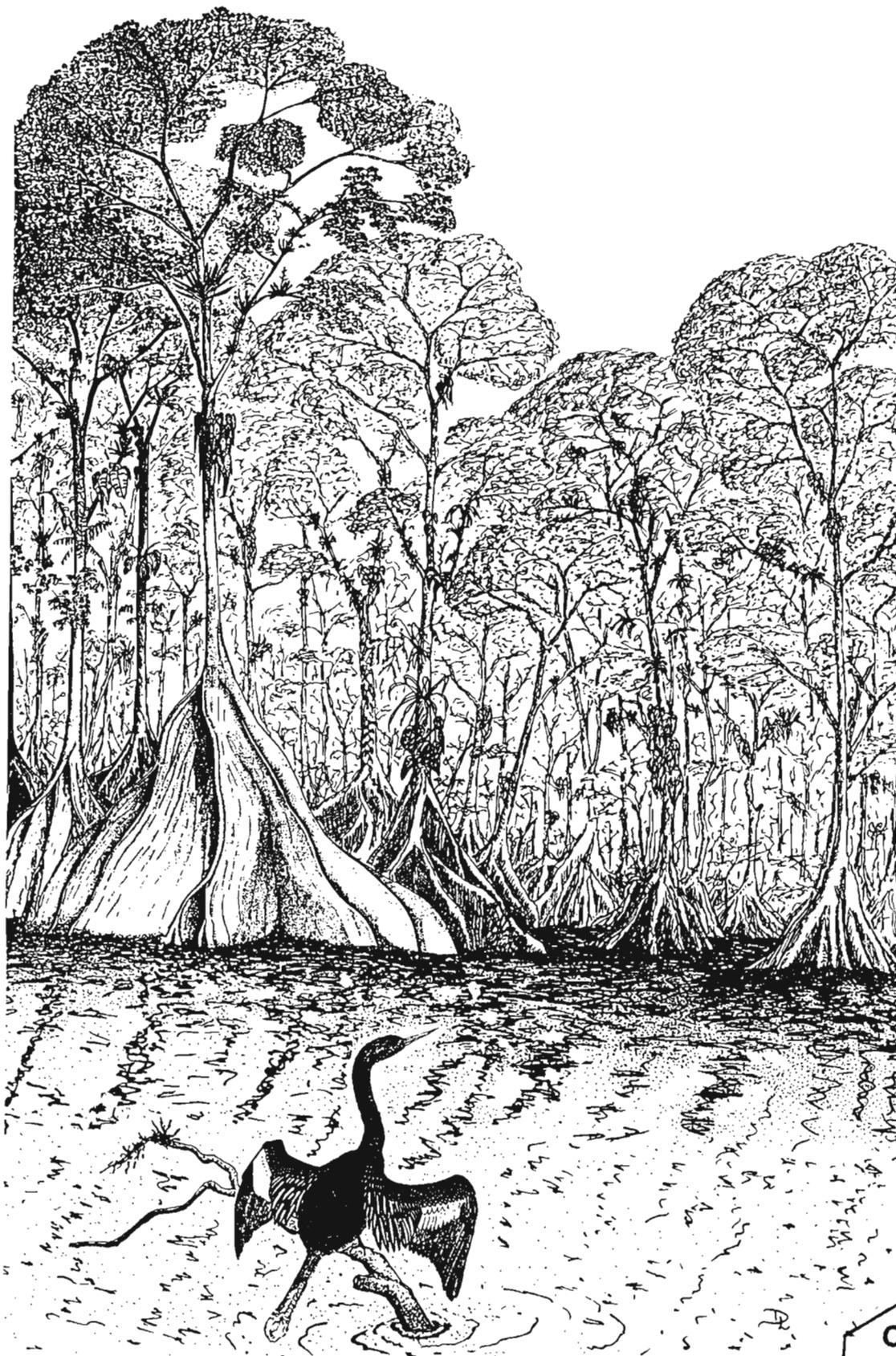


# Le Grand Pripris de Yiyi

Bilan écologique du site naturel protégé de la Crique Yiyi  
(Guyane française)



082  
ECOSYS  
HOF

M. HOFF, P.A. REYNAUD, D. TORIOLA-MARBOT, C. DESHAYES

01 JUIN 1995



F 41.683

\* Agence Régionale d'Urbanisme  
et d'Aménagement de la Guyane

\* Centre ORSTOM de Cayenne

\* Conseil Général de Guyane

\* Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres

\* Direction Départementale de l'Equipement

\* Direction Régionale de l'Environnement

## Avant-propos

Le Grand Pripris de Yiyi occupe 50 km de littoral sur 10 km de profondeur, soit environ 500 km<sup>2</sup>. Cette zone côtière marécageuse ne se prête pas aisément aux développements agricole ou industriel. En revanche, ce site présente un grand intérêt pour le public en raison de l'engouement croissant de celui-ci pour le "tourisme vert". Par conséquent, l'aménagement de ce site en centre naturel accessible au public se révèle tout à fait opportun.

Le plan d'aménagement du Grand Pripris de Yiyi comprend deux zones (cf. carte 3) :

- la zone 1<sup>1</sup>, d'une surface de 2646 ha qui recevra l'aménagement touristique prévu dans le cadre du projet "Centre Nature Guyane";
- la zone 2<sup>2</sup>, d'environ 12500 ha, qui constituera un "sanctuaire naturel" du fait même de sa difficulté d'accès.

Ces zones correspondent aux ZNIEFF<sup>3</sup> 11 et 12 (Secrétariat de la Faune et de la Flore 1988 a et b, 1990).

Peu d'informations étant disponibles sur cette région, des inventaires floristique et faunistique, ainsi qu'un bilan écologique de la crique et des marais Yiyi ont été demandés par le Conservatoire du Littoral en préliminaire à son aménagement en réserve naturelle.

Ces nouvelles données, concernant les ZNIEFF 11 et 12 ont permis d'enrichir nos connaissances sur l'écologie de cette région, de confirmer le caractère original du Grand Pripris de Yiyi et donc, de souligner l'intérêt de préserver un site aussi privilégié.



01 JUN 1995

<sup>1</sup> Commune de Sinnamary.

<sup>2</sup> Communes de Sinnamary et d'Iracoubo.

<sup>3</sup> Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.

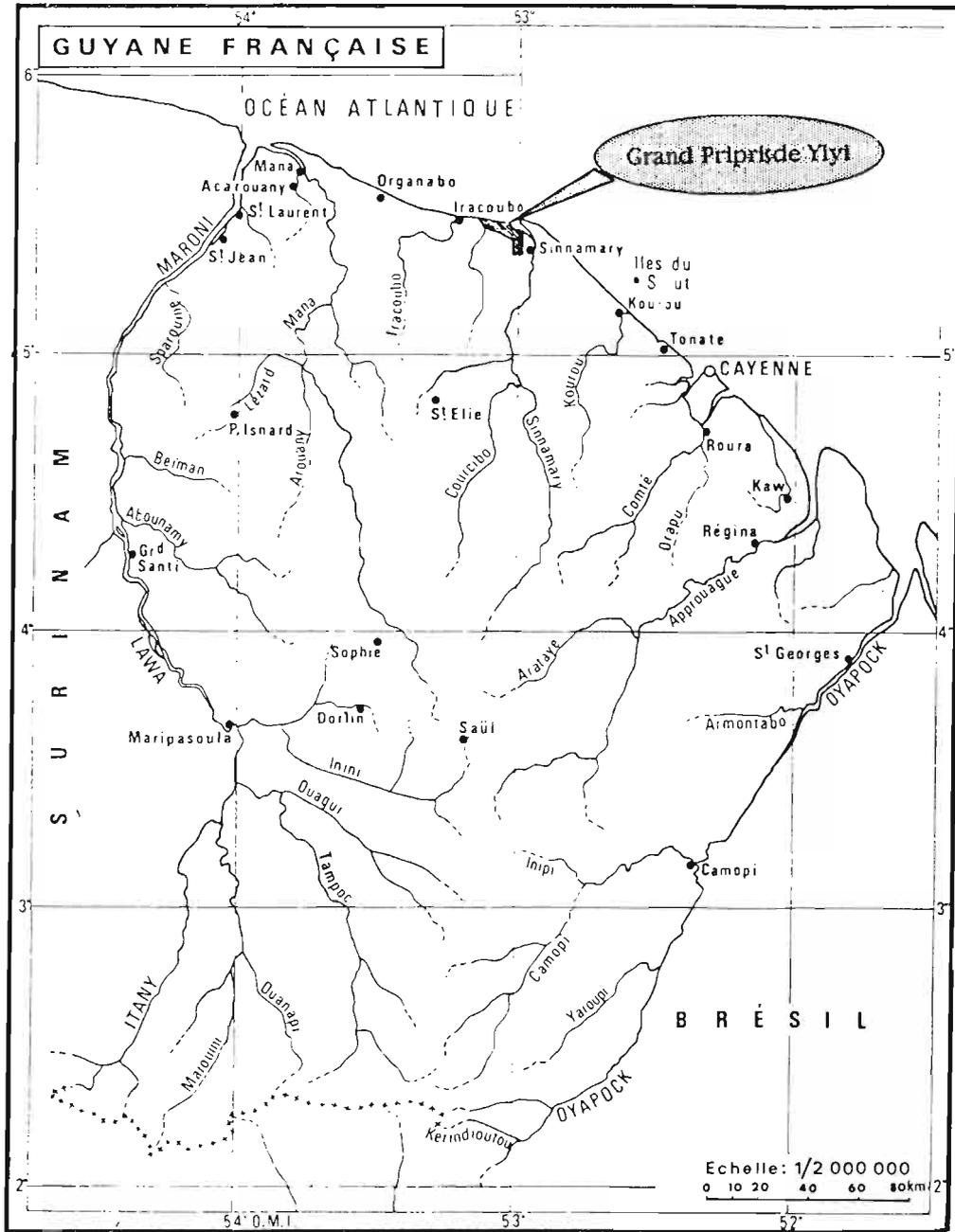
φ82  
ECOSYS  
HOF

#200074492  
2 ex FDI  
Mon Num  
F 61 683

## Sommaire

1. Contexte géographique et données physiques _____	07
1.1. Le cadre guyanais _____	07
1.2. Le cadre régional _____	09
1.2.1. Localisation _____	09
1.2.2. Eléments géomorphologiques _____	09
1.2.3. Données géologiques _____	11
1.2.4. Données hydrologiques _____	11
1.2.5. Eléments climatologiques _____	13
2. Matériel et méthodes _____	17
2.1. Dénomination des zones et des stations _____	17
2.2. Télédétection et groupements végétaux _____	19
2.3. Flore et groupements végétaux _____	19
2.4. Etude de l'avifaune _____	20
2.5. Etude de l'ichtyofaune _____	22
3. Résultats : formations végétales et faune associée _____	25
3.1. Répartition spatiale des formations végétales et des milieux _____	25
3.2. La forêt primaire du massif Yiyi _____	27
3.3. Les forêts inondables _____	29
3.3.1. Flore et végétation _____	29
3.3.2. Eléments faunistiques _____	30
3.4. Les savanes basses _____	31
3.4.1. Flore et végétation _____	31
3.4.2. Eléments faunistiques des savanes _____	36
3.5. Les marais _____	39
3.5.1. Flore et végétation des marais d'eau douce _____	39
3.5.2. Eléments faunistiques des marais _____	42
3.6. Les forêts marécageuses _____	45
3.6.1. Marécages à <i>Pterocarpus</i> et à fourrés de <i>Chrysoblanaus</i> _____	45
3.6.2. Forêt marécageuse à <i>Pterocarpus</i> _____	45
3.6.3. La zone de transition _____	47
3.7. Les marais sub-littoraux _____	48
3.7.1. La partie centrale du Marais Yiyi NW _____	48
3.7.2. Le Marais Yiyi NW à troncs morts d' <i>Avicennia germinans</i> _____	48
3.7.3. Le marécage boisé mixte d'arrière-mangrove _____	48
3.7.4. La zone mangrove envahie par le marécage boisé mixte _____	49
3.8. La forêt sur sable côtier _____	49

3.9. Les mangroves	51
3.9.1. Flore et végétation des mangroves	51
3.9.2. La faune des mangroves et des vasières littorales	54
4. Bilans sur la biodiversité et identification des sites remarquables	59
4.1. Bilans botaniques	59
4.1.1. Bilan floristique	59
4.1.2. Les espèces remarquables	60
4.1.3. Richesse spécifique des différents groupements végétaux	61
4.2. Bilans faunistiques	62
4.2.1. Biodiversité de l'avifaune	62
4.2.2. L'ichtyofaune du Grand Pripris	65
4.3. Identification des sites remarquables	66
4.3.1. Sites d'intérêt géomorphologique	66
4.3.2. Sites d'intérêt floristique	67
4.3.3. Sites d'intérêt faunistique	68
4.3.4. Synthèse sur les sites remarquables	72
5. Gestion et aménagements des marais du Grand Pripris de Yiyi	74
5.1. L'environnement socio-économique	74
5.1.1. Le cadre communal de Sinnamary et ses perspectives de développement	74
5.1.2. Le cadre rural et les activités agricoles	75
5.2. Le suivi des aménagements du Grand Pripris de Yiyi	76
5.3. Recommandations pour un plan d'aménagement	77
5.4. Quelques projets d'aménagements éco-touristiques	79
5.4.1. Aménagements pour l'augmentation et la diversification de l'avifaune	79
5.4.2. Autres suggestions	81
6. Conclusion générale	83
7. Bibliographie	85
8. Annexes	91
8.1. Florule du Grand Pripris de Yiyi (M. Hoff)	91
8.2. Liste des espèces d'oiseaux observées sur le Grand Pripris de Yiyi	107
8.3. Liste des espèces de poissons inventoriées sur le Grand Pripris de Yiyi	113



Carte 1 : Situation du Grand Pripris de Yiyi en Guyane : le Grand Pripris de Yiyi est situé au centre de la bande côtière de Guyane, le long de la Route Nationale 1, à presque égale distance de Cayenne et de Saint-Laurent-du-Maroni (120 et 130 km respectivement) et à une cinquantaine de km de Kourou et du Centre Spatial Guyanais.

## *Le Grand Pripris de Yiyi :*

### *1. Contexte géographique et données physiques.*

#### *1.1. le cadre guyanais*

Située sur le continent sud-américain, entre 2° et 5° de latitude nord et 52° et 54° de longitude ouest, la Guyane couvre une superficie d'environ 90000 km<sup>2</sup> (Carte 1).

Son climat est de type équatorial (Boye et *al.* 1979) avec une température moyenne annuelle<sup>4</sup> de 26°C, les maxima et minima étant respectivement de 21° et 31°C. Les précipitations y sont abondantes et comprises entre 2000 et 4000 mm. Les valeurs de l'hygrométrie oscillent entre 80 et 95%.

Deux grands ensembles géomorphologiques caractérisent la Guyane :

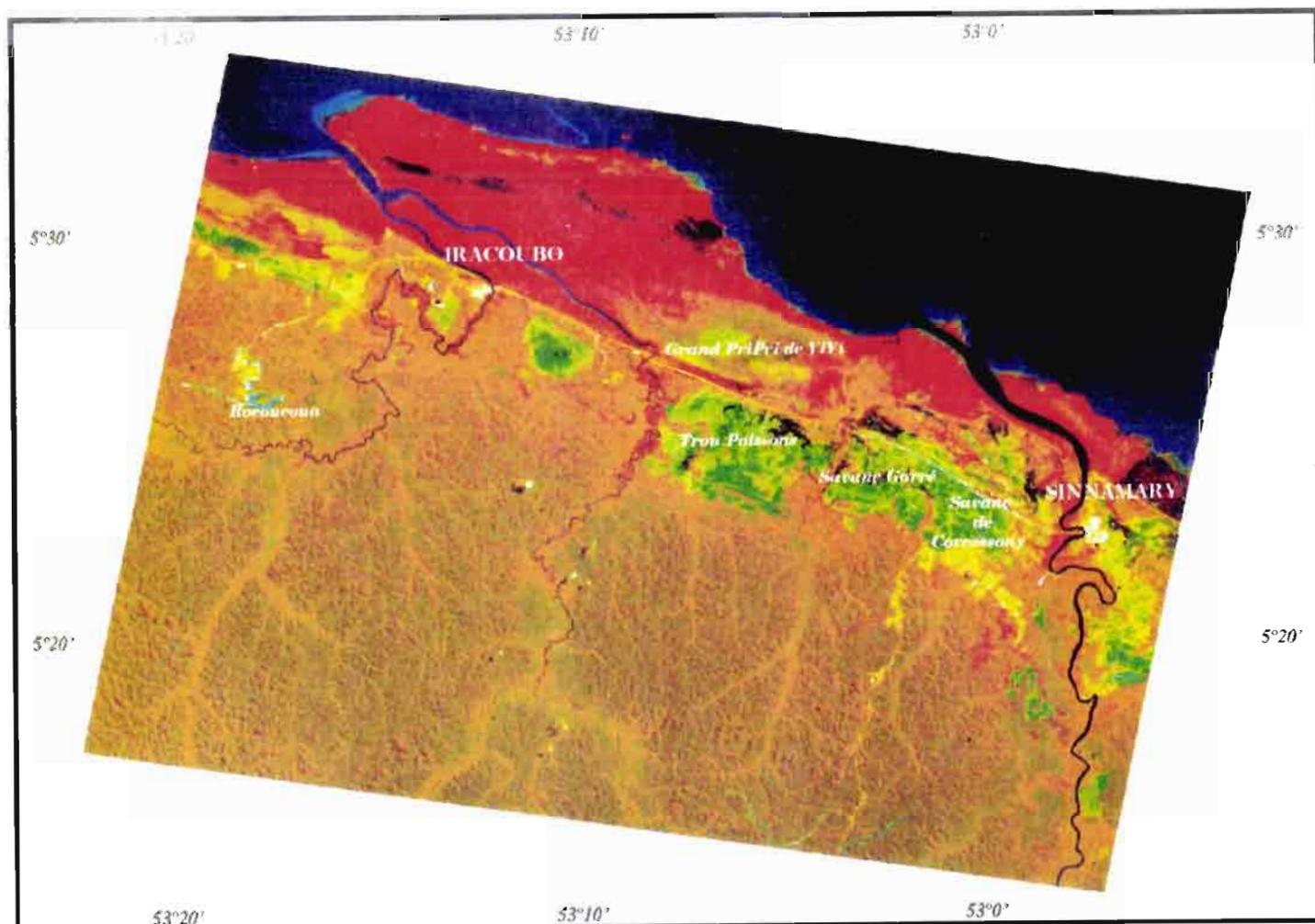
- au long de la façade atlantique, les "Terres basses", constituées de matériaux marins récents, représentent près de 6% de la surface globale;
- au sud, formant une partie du bouclier guyanais, les "Terres hautes" sont constituées de sols ferralitiques, recouverts presque intégralement par la forêt tropicale amazonienne.

---

<sup>4</sup> calculée sur 24 ans (d'après le Bureau de la météorologie nationale - Cayenne).

**Carte 2 : Plan de situation du Grand Pripris de Yiyi :** le Grand Pripris de Yiyi est situé en grande partie entre la R.N. 1 et la côte atlantique, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Sinnamary.

La zone 1 (marais NE et SE), de 2646 ha, fera l'objet d'un aménagement à vocation touristique. La zone 2 (marais NW), de 12500 ha environ, difficilement accessible, sera à vocation de protection du patrimoine biologique. La limite entre les communes de Sinnamary et d'Iracoubo passe par la crique Yiyi.



Projection Géographique  
Ellipsoïde International 1909  
Echelle : 1/225 000

**SINNAMARY**  
Zone du Marais Yiyi

Laboratoire Régional de Télédétection  
Centre ORSTOM de Cayenne

ORSTOM

## 1.2. le cadre régional

### 1.2.1. Localisation

Le Grand Pripris de Yiyi<sup>5</sup> (Carte 2), se situe à environ 120 km de Cayenne sur les communes de Sinnamary<sup>6</sup> et d'Iracoubo. Il est traversé d'est en ouest par la route nationale R.N.1.

Il s'étend sur près de 15000 ha au milieu de la bande côtière de la Guyane, sur les "Terres basses", formant une vaste zone de savanes, de marais, de marécages et de mangroves. Il est alimenté par un petit fleuve côtier, la crique Yiyi. Cette crique prend sa source à quelques dizaines de kilomètres en amont du marais.

### 1.2.2. Eléments géomorphologiques

Cet ensemble du Grand Pripris de Yiyi occupe une position centrale entre deux autres grands marais guyanais, la Plaine de Kaw à l'est et la Savane Sarcelle, très dégradée par la riziculture, à l'ouest. Il est situé entre les premiers contreforts du socle antécambrien au sud et l'océan Atlantique au nord. La morphologie générale de la zone est plane, les buttes les plus élevées ne dépassant pas quelques mètres de hauteur. Cependant, l'altitude s'élève jusqu'à une vingtaine de mètres à la limite sud de la zone 1. La limite nord varie en fonction des phases dynamiques de l'évolution côtière, selon des cycles d'envasement et d'érosion littorale (Lointier 1986; Lointier et Prost 1996; Prost 1986, 1990).

La crique Yiyi, à l'instar des fleuves voisins, Sinnamary, Counamama et Iracoubo, est déjetée vers l'ouest, entre le dernier cordon sableux et l'océan (Carte 2). Ceci est du à la dynamique des bancs de boue de l'Amazonie (Prost *op. cit.*). Les cordons de sables, en faisant obstacles à l'écoulement des eaux des savanes, sont à l'origine des marais et marécages de cette région.

Les tracés des anciens écoulements, principalement dans la série des sables jaunes, sont visibles par la présence de rideaux de *Mauritia flexuosa* (palmier-bâche). Ces écoulements seraient en voie d'assèchement ou de colmatage.

<sup>5</sup> carte IGN n° 4708 Y.

<sup>6</sup>la crique Yiyi constitue la limite entre les deux communes de Sinnamary et d'Iracoubo.



Photo 1 : *Le Marais Yiyi Nord-Est* : La photo est prise d'est vers l'ouest. Au premier plan, le chemin vers le hameau de Corossoy. A droite, la R.N. 1 vers Iracoubo, au centre le Grand Pripris avec l'eau libre et les différents groupements aquatiques et semi-aquatiques. Au premier plan, entre le chemin et le marais, une savane à nanophanérophytes.



Photo 2 : *Le Marais Yiyi Sud-Est* - La photo est prise d'ouest vers l'est. Au premier plan, le marais avec divers groupements inondés. A gauche, la R.N. 1 vers Sinnamary. Au fond, derrière la route, le Marais Yiyi NE. Derrière le Marais Yiyi SE, au centre de la photo, une mosaïque de savane arbustive et de savane à nanophanérophytes qui se poursuit jusqu'aux savanes de Corossoy au fond à droite.

### 1.2.3. *Données géologiques*

La limite sud du Grand Pripris est constituée par des migmatites caraïbes et des micaschistes du socle antécambrien. La roche n'affleure que rarement du fait de l'importance du manteau d'altération. Cependant, quelques époinçements du socle sont visibles (paragranite et gneiss) et forment de petites "savanes roches" de quelques m<sup>2</sup> de surface.

Les substrats de cette zone (Mazeas, 1961) sont des dépôts quaternaires de différentes natures :

- au nord de la crique Yiyi, les dépôts actuels ou récents sont des vases peu consolidées, bleues à grises et des cordons sableux non fonctionnels;
- dans les fonds de vallées, entre 1 et 5 m d'altitude, les dépôts de la série de Demerara sont formés d'argiles plus ou moins sableuses;
- à une altitude de 5 à 10 m, les dépôts, appartenant à la série de Coswine, sont des sables fins, jaunes ainsi que des cordons de sables grossiers en voie de podzolisation. Entre ces cordons, des dépôts d'argiles et de sables forment le substrat des marécages (Turenne, 1967);
- enfin, entre 10 et 20 m d'altitude, les dépôts sont des sables grossiers entièrement podzolisés appartenant à la série détritique de base.

### 1.2.4. *Données hydrologiques*

Le Grand Pripris de Yiyi est alimenté par le bassin versant de la Crique Yiyi (Carte 2) qui est orienté parallèlement aux bassins des criques Toussaint à l'ouest et Mitan à l'est, affluents respectifs du Sinnamary et de la Counamama.

Les hautes eaux sont atteintes à la fin de la saison des pluies, en mai et juin, les basses eaux en novembre. Le marnage, de l'ordre de 60 cm à 1 m, est limité par le régime des marées, la digue et un petit dénivelé au niveau de l'îlot Corossony. D'après Turenne (1967), la crique Canceler serait un exutoire artificiel qui draine une partie du Pripris vers la mer.



Photo 3 : *Le Marais Yiyi SE et la Savane Garré* - La photo est prise du sud-ouest vers le nord-ouest. Au premier plan, l'extrémité nord de la Savane Garré avec une forêt inondée; Au centre le Marais Yiyi SE en grande partie fermé; Au fond, à gauche, la R.N. 1 et le Marais Yiyi NE.



Photo 4 : *La mangrove en front de mer* - Très homogène, la mangrove borde la côte sur plusieurs kilomètres de largeur. Elle n'est traversée que par quelques criques.

Deshayes (1992) a relevé quelques caractéristiques physico-chimiques des eaux des marais. Le pH de l'eau de surface s'y révèle acide. Il varie entre 5,1 et 5,9 mais il atteint 6 sur la Crique Canceler. La température, à la surface, est du même ordre que celle de l'air, entre 24° et 31°C. La conductivité est très faible et varie de 20 à 50  $\mu\text{S}/\text{cm}$ . Cependant, elle atteint 109  $\mu\text{S}/\text{cm}$  dans la crique Canceler. Ces eaux à faibles conductivités correspondent aux "eaux noires humiques" définies par Sioli (1964, 1968) en Amazonie. Les sels dissous totaux (TDS) varient de 12 à 19 mg/l, mais dans la Crique Canceler, en raison de la proximité de la mer, ce taux atteint les 1000 mg/l.

#### 1.2.5. *Éléments climatologiques*

Le Grand Pripris de Yiyi appartient à la région climatique 1B (*cf* Atlas de la Guyane), caractérisée par une saison sèche marquée et de longue durée, une évaporation très forte, voire même des déficits en eau, une bonne ventilation (secteurs est et nord-est dominants) et une faible amplitude thermique.

Les maxima pluviométriques enregistrés aux mois de mai et de décembre correspondent aux deux passages de la Z.I.C.<sup>7</sup>. Le total annuel est de l'ordre de 2500 mm. Le seuil de sécheresse, pour la végétation, est atteint lorsque la pluviosité est inférieure à 100 mm par mois (Turenne, 1967).

La température moyenne annuelle est 26°C et son amplitude de variation s'étend de 22° à 31°C.

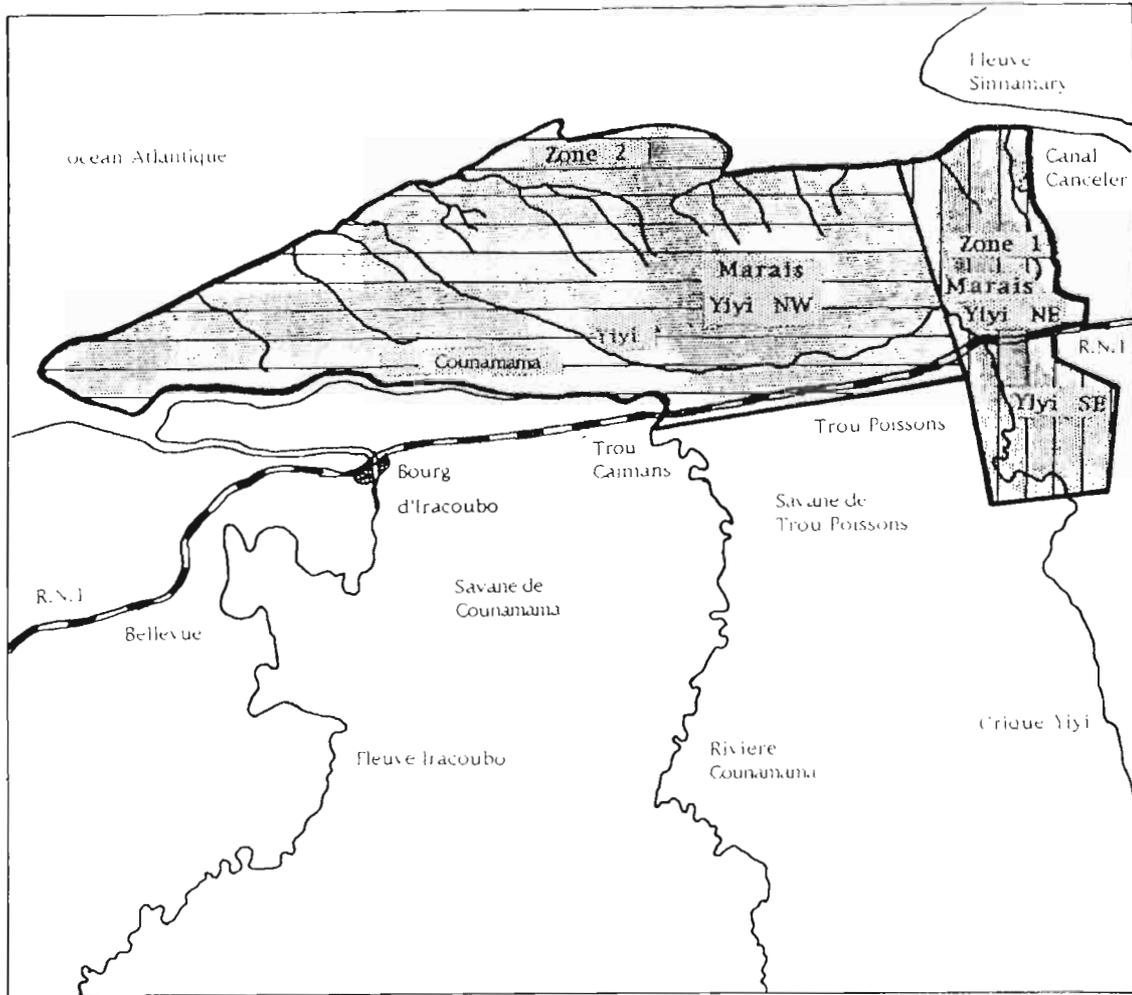
---

<sup>7</sup> Z.I.C. : Zone Intertropicale de Convergence.



**Photo 5 : La mangrove morte (troncs secs d'*Avicennia germinans*) gagnée par des formations marécageuses en cercle (cf texte).**





Carte 3 : dénominations des zones de marais du Grand Pripis de Yiyi

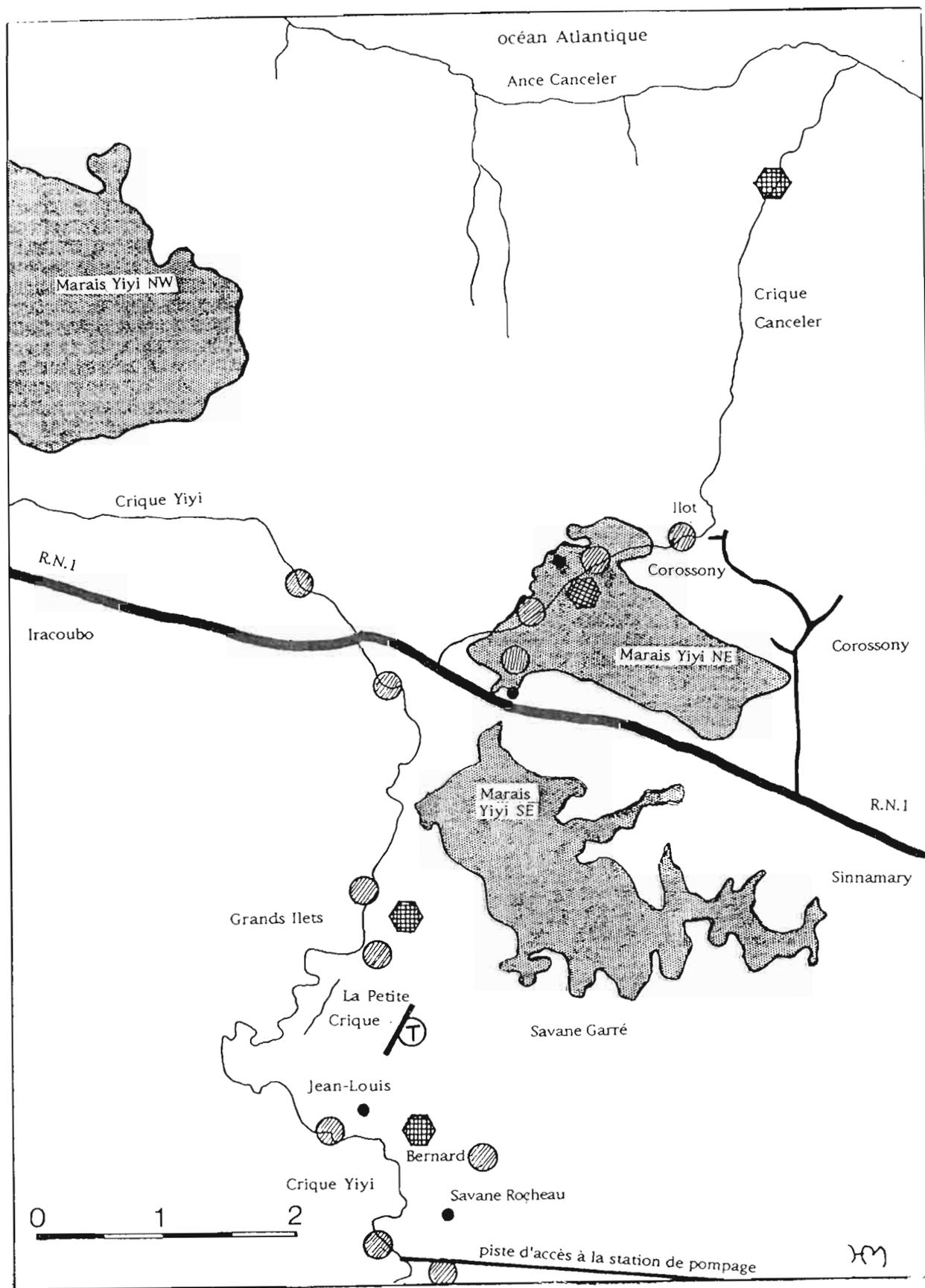
## 2. Matériels et méthodes

### 2.1. Dénomination des zones et des stations

L'ensemble des pripris qui s'étend depuis Corosony jusqu'à l'embouchure de la Counamama est dénommé "Grand Pripris de Yiyi" sur la carte IGN. Cependant, pour faciliter la localisation des stations, cette région a été subdivisée dans ce rapport en trois zones (Carte 3) dénommées et circonscrites comme suit :

- la zone 1A ou Marais Yiyi Nord-Est (NE) : situé au nord de la route R.N.1, il est limité à l'est par le hameau de Corosony et, à l'ouest par le pont " Crique Yiyi" sur la R.N.1;
- la zone 1B ou Marais Yiyi Sud-est (SE) : situé au sud de la route R.N.1, il est compris entre les mêmes limites latérales que la zone précédente;
- la zone 2 ou Marais Yiyi Nord-Ouest (NW) : situé au nord de la route R.N.1 et de la crique Yiyi, il est compris entre les ponts de Yiyi et de la Counamama.

Les zones 1A et 1B couvrent une superficie de 2646 ha. Cette partie est plus particulièrement étudiée dans ce rapport. La zone 2 ou marais Yiyi NW couvre 12500 ha (Carte 3). Ces surfaces correspondent respectivement aux zones 1 et 2 du rapport de présentation du projet d'acquisition de terrains par le Conservatoire du Littoral (A.R.U.A.G. 1991).



Carte 4 : *les sites d'études* : la carte présente les principaux sites qui ont fait l'objet d'études botaniques, ichthyologiques et ornithologiques approfondies. Certains sites, en particulier ceux du marais N-W sont restés inaccessibles. Légende : petits ronds noirs : sites botaniques; grands ronds hachurés: sites ichthyologiques; hexagones quadrillés : sites ornithologiques; trait épais noir et T: transect botanique.

## 2.2. Télédétection et cartographie (Charron<sup>8</sup>)

Le Marais Yiyi NW en totalité ainsi que de grandes parties des autres marais restent inaccessibles sans moyens importants. L'utilisation d'une image satellite a permis de généraliser les observations et de proposer une cartographie d'ensemble de la zone. L'image utilisée est celle du satellite Landsat Thematic Mapper (T.M.) du 18 juillet 1988.

Quatorze classes (ou thèmes) différentes de composition colorée, réalisées à partir des canaux ont été sélectionnées. La recherche de bons contrastes visuels entre les différentes zones a été poursuivie par une analyse numérique des données télédéteectées. La performance des différentes classifications a été ensuite calculée.

## 2.3. Flore et groupements végétaux (Toriola-Marbot et Hoff)

Les informations floristiques sont tirées de prospections botaniques menées sur le terrain et complétées par les données contenues dans la banque<sup>9</sup> "Aublet". Cependant, prospections et récoltes sur le terrain ne sont que des sondages floristiques et non un inventaire exhaustif de la flore, compte tenu de l'étendue et la difficulté d'accès de ces zones marécageuses. Toutes les plantes fertiles (floraison ou fructification en cours) sont récoltées en trois parts d'herbier, au moins. Elles sont ensuite séchées et conservées dans les herbiers du Centre ORSTOM de Cayenne (CAY) et du Muséum national d'Histoire naturelle (P). Une part est remise au systématique, spécialiste du genre ou de la famille, pour détermination ou confirmation de détermination. Les autres parts font l'objet de prêts ou d'échanges avec les autres herbiers internationaux. Toutes ces informations sont introduites dans la base de données "AUBLET".

La détermination des échantillons se fait par l'analyse comparée des spécimens récoltés avec ceux qui sont gardés comme références à l'herbier de Cayenne. La documentation bibliographique guyanaise est encore insuffisante mais quelques ouvrages peuvent être également consultés pour aider à la détermination tels ceux de Cremers (1982, 1985, 1990), Fournet et Hammerton (1991), Grenand et *al.* (1987), Merlier et Montegut (1982), Roosmalen (1985).

---

<sup>8</sup> Charron (1991), Girou (1990), Prost (1991)

<sup>9</sup> Banque de données "Aublet" ( Hoff et *al.* 1989).

La caractérisation des formations végétales a été réalisée sur la base des plantes récoltées, et à l'aide des travaux antérieurs de Lindeman (1953), de Granville (1986, 1991), de Hoff (1990, 1991) et de Toriola-Marbot (1992).

Les informations floristiques ont été superposées aux photos aériennes et à la carte IGN 4708Y au 1/25000 de 1991. Une première cartographie<sup>10</sup> des groupements végétaux a pu être établie (Toriola-Marbot 1992). Ces informations ont ensuite été utilisées pour l'interprétation de l'image satellite Landsat.

#### 2.4. *Etude de l'avifaune* (Reynaud)

Compte tenu de la diversité des biotopes, trois méthodes de collecte des données ont été employées. Leurs résultats ne sont pas comparables mais ils sont complémentaires. Les espèces qui apparaissent dans les listes de ce rapport sont effectivement celles qui ont été notées sur le terrain et non pas celles que l'on peut espérer y observer. Limités dans le temps et par le nombre d'observateurs, les résultats présentés ici reflètent cependant une image assez fidèle des composantes majeures de l'avifaune dans chacun des biotopes.

##### 1) *Relevés par observations pédestres ou en pirogue*

Tous les oiseaux vus ou entendus sur une longueur d'environ 2000 mètres et une largeur moyenne de 50 mètres de part et d'autre du layon ou du canal principal sont notés. Des tronçons d'observations perpendiculaires et des observations à point fixe sur les zones dégagées viennent compléter qualitativement ces relevés.

Chaque tronçon est parcouru aller et retour entre 7h et 13 h par un ou deux observateurs. En cas de pluie, le parcours est interrompu jusqu'à la fin de l'averse. Cette technique sous-estime les espèces discrètes qui ont pu être cependant quantifiées par le piégeage. Les espèces de la canopée ont été observées depuis des postes fixes, à l'aide d'une longue vue, sur des arbres attractifs en fleur et en fruit.

---

<sup>10</sup> Une esquisse de carte (Toriola-Marbot 1992) des diverses formations végétales a été établie dans un autre travail en 1992. La carte IGN existante est peu précise sur la nature des groupements végétaux (de vastes zones de végétation très différentes apparaissant comme des mangroves). Par contre, les limites définies sur la carte IGN se sont avérées excellentes et ont donc été directement reprises par Toriola-Marbot (1992). La carte a pu être établie par les observations de terrain et un vol aérien effectué le 24.06.92.

Autres documents utilisés :

- photos aériennes de 1987 permettant une vue en stéréoscopie de la surface. Le teint et la structure de la végétation permettent alors de définir des ensembles homogènes;
- cartes I.G.N. 1:25 000 (4707Y et 4708Y, 1991).

Cette méthode combine celle des relevés sur 250 m en sous-bois de Thiollay (1986), dérivée de celle des indices kilométriques d'abondance (Ferry et Frochot, 1958) et celle des points d'écoute statique. Plus une durée de relevé est longue plus l'effectif croît par l'apparition d'espèces mobiles car à cette période de l'année, une grande partie de l'avifaune n'est plus territoriale.

### 2) *Captures aux filets*

Des filets de 2 mètres de haut à quatre poches (longueur de 9 et 12 mètres) ont été disposés dans la zone de forêt humide, parallèlement à la crique Yiyi. La position du filet, l'heure, le jour de capture sont notés. Les individus sont marqués et bagués pour un repérage en cas de recapture. Sur chaque oiseau capturé, vingt-deux paramètres morphologiques sont notés: sexe, âge, poids, longueur totale, taille de l'aile repliée, de la queue, de la poitrine, du tarse, du doigt antérieur, de la serre de ce doigt, du doigt postérieur, de la mandibule supérieure, de la largeur et de la hauteur du bec, de la longueur et de la largeur du crâne, la couleur du bec, de l'iris, du cercle orbital, du tarse et du pied, ainsi que les stades de mue, s'il y a lieu.

Ces mesures permettent de préciser les connaissances sur les espèces de sous-bois amazoniens encore relativement incomplètes.

### 3) *Survols aériens*

Les zones inaccessibles par les moyens habituels ont été survolées pour déterminer les grandes concentrations d'échassiers et les sites de nidification ou de nourrissage. Trois survols ont eu lieu le 24 juin, le 13 août 1992 et le 1<sup>er</sup> mars 1993.

### 2.5. Etude de l'ichtyofaune (Deshayes)

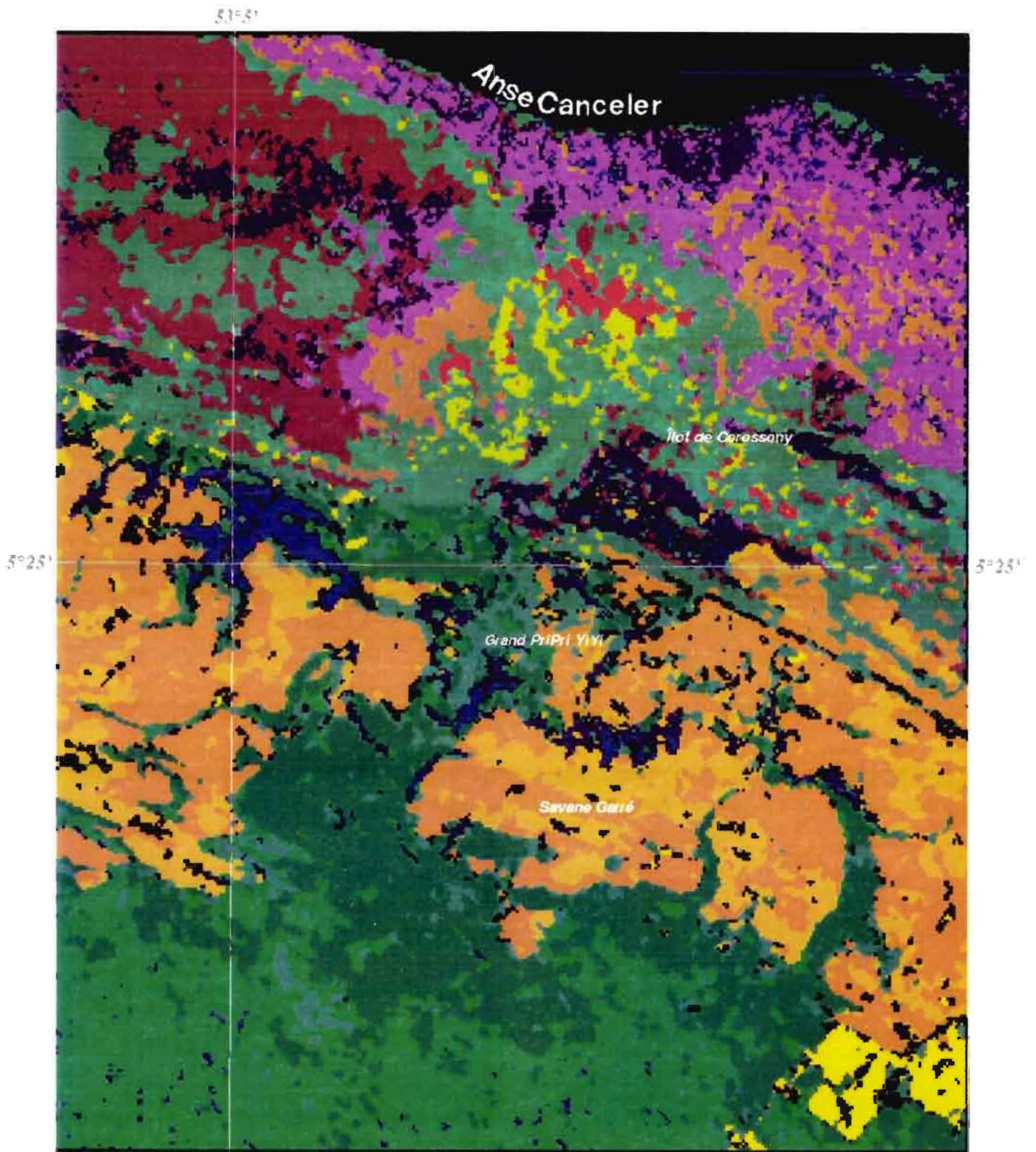
Plusieurs moyens de captures ont été utilisés pour réaliser un échantillonnage des poissons aussi exhaustif que possible : filets maillants, roténone, pêche électrique, éperviers, trappes, épuisettes.

Les filets et la roténone se sont avérés les techniques les plus efficaces. Les filets maillants permettent de mesurer des indices relatifs d'abondance. Une batterie de cinq filets (15, 25, 35, 50 puis 60 et 70 mm) a été utilisée. La roténone, ichtyotoxique d'origine naturelle, n'a une activité que sur les animaux à respiration branchiale ou trachéenne. Cette technique de capture exhaustive permet de préciser la biomasse des poissons, particulièrement dans les endroits d'accès difficile. Cependant, certaines règles doivent être appliquées telles qu'une répartition homogène du produit, un ramassage des poissons tombés au fond, une fermeture totale du site, *etc.*

Quatorze localités ont été ainsi inventoriées au cours de cinq campagnes réalisées entre les 17 juin et 26 juillet 1992, comprenant à chaque fois deux nuits de pêche au filet maillant et une pêche à la roténone.

Les poissons ont été déterminés grâce à une documentation bibliographique abondante : Mees (1974), Géry (1977), Géry et Planquette (1982), Le Bail et *al.* (1984 a, b et c), Rojas-Beltran (1984), Axelrod et Burgess (1989). Des spécimens en collection au laboratoire d'hydrobiologie de l'ORSTOM (Lauzane, Tito de Morais et *al.*) ont permis également de confirmer certaines déterminations des échantillons récoltés par analyses comparées.





	Eau libre		Mangrove
	Forêt primaire		Mangrove envahie par marécage boisé
	Forêt inondable		Marécage boisé
	Forêt sur sable		Transition marécage boisé, marais YiYi
	Maréage à Ptérocarpus		Marais YiYi à Avicennia morte
	Savane arbustive		Culture
	Savane à Nanophanéophyte		Marais d'eau douce

**Classification Landsat T.M.**

### 3. Résultats :

#### *formations végétales et faune associée*

#### *3.1. Répartition spatiale des formations végétales et des milieux*

Une première carte de la végétation, qui rassemble et spatialise les différents groupements végétaux, a été esquissée par Toriola-Marbot (1992). Cependant, devant l'impossibilité de parcourir et d'inventorier la totalité de la surface étudiée, les limites de ces formations sont souvent approximatives. La photographie aérienne constitue alors une approche complémentaire indispensable.

L'imagerie satellitaire offre l'avantage d'une vision générale de la zone étudiée, tout en conservant une grande richesse d'informations et de détails. Recoupée avec les données de terrain, l'analyse de l'image Landsat Thematic Mapper, a permis de discriminer 14 unités (Image Landsat) et d'obtenir une excellente spatialisation des formations végétales et des milieux.

Les groupements végétaux sont bien distingués grâce à un traitement selon trois zones comprenant la partie littorale, après le dernier cordon sableux où prédomine la mangrove et la zone amont correspondant aux marais, savanes et forêts.

Le découpage de la classification a permis de faire ressortir les nuances dans les marais et les savanes et d'éliminer la confusion entre mangrove et forêt. La classification est donc bien fidèle aux relevés de terrain. Cependant, les mangroves dégradées et les formations marécageuses ouvertes ont une même réponse radiométrique. Les autres unités sont bien délimitées : mangrove envahie par les marécages; marécages boisés; transition entre le marécage Yiyi et la mangrove, etc.

Les pixels noirs correspondent aux pixels non classés et sont en limite de l'analyse.

Cette image montre très clairement la succession des milieux et des formations depuis la forêt des terres hautes sur le vieux socle guyanais jusqu'aux toutes récentes mangroves littorales.

"Profil" d'une forêt primaire des "terres hautes"  
(Forêt Yiyi - Piste de Saint-Elie)



*Entepe okruva*  
*Symphonia globulifera*  
*Virola surinamensis*  
*Carepa procera*  
*Oenocarpus burschi*  
*Dicorynia guianensis*  
*Epertia falcata*  
*Parinari excelsa*  
*Micondaria guianensis*  
*Caryocor glabrum*  
*Scheelea sp.*  
*Vouacoupa americana*  
*Asitocarium scrophularium*  
*Passena bakuna*  
*Oxandra asbeckii*  
*Parkea penthala*  
*Rouffernia albiflora*  
*Clusia cephalosigma*  
*Eschweilera grandiflora*

Les différentes formations et groupements végétaux sont présentés en respectant leur ordre d'apparition dans leur succession sud-nord, soit depuis les forêts des terres hautes jusqu'à la frange littorale des mangroves et des vasières.

### 3.2. La forêt primaire du massif Yiyi

La forêt est située en amont du Grand Pripris de Yiyi, sur les petits reliefs de bassins versants, généralement à une altitude supérieure à 10m. Elle ne fait pas partie de "l'écosystème des marais", mais son rôle dans l'alimentation en eau de la Crique Yiyi est primordial et devrait entraîner un certain type de protection afin d'éviter toute déforestation abusive.

Cette zone forestière, depuis près d'une vingtaine d'année, fait l'objet de travaux scientifiques abondants et diversifiés (Prévost 1989; Sarrailh 1990).

Cette forêt naturelle s'est développée sur des schistes de la série Bonidoro (Boulet et *al.* 1979). Lescure et *al.* (1990) ont montré que les Lecythidaceae, les Caesalpiniaceae et les Chrysobalanaceae représentaient, à elles seules, 60% des arbres de diamètre supérieur à 20 cm.

Cette forêt est riche d'environ 700 espèces d'arbres supérieur ou égal à 10 cm de diamètre et compte de 150 à 180 espèces par hectare (M.F Prévost et D. Sabatier *com. pers.*). Globalement, le nombre d'espèces, tout type biologique confondu, s'élève, en l'état actuel de nos connaissances, à près de 1650 (Prévost et Toriola-Marbot 1994).



Photo 6 : La forêt inondable vue en limite du marais Yiyi SE. (La photo est prise du sud vers le nord, à l'extrémité ouest du Marais Yiyi SE). Entre l'eau libre, à gauche, et la savane marécageuse, au centre, plusieurs groupements se succèdent. D'abord le groupement à *Montrichardia arborescent*, puis une frange de *Pterocarpus officinalis* dominée par *Mauritia flexuosa*.



Photo 7 : La crique Yiyi en amont de Grands Ilets  
 La crique est bordée par un groupement dense à *Pterocarpus officinalis*, *Pachira aquatica*, *Dalbergia monetaria*, *Mauritia flexuosa*, etc. Ce groupement, inondé en permanence, fait ensuite progressivement place à une forêt dense inondable.

### 3.3. Les forêts inondables : forêt sur flat et forêt ripicole

#### 3.3.1. Flore et végétation

La composition floristique de ce groupement allie les espèces des forêts primaires temporairement inondables (bas-fonds) et les espèces héliophiles des forêts plus ou moins secondarisées (bosquets arborés en savanes) comme le montre l'inventaire floristique de Parsemain (1991).

Les forêts inondables sont présentes au long des petits cours d'eau qui sont ici très fréquents, en forêt comme en savane. La forêt inondable proprement dite, longe la Crique Yiyi (Photos 6 et 7). Les arbres caractéristiques de ce milieu sont le *Virola surinamensis* qui se distingue aisément par ses grands contreforts droits et son architecture générale en portemanteau. Quelques autres espèces caractéristiques de ce milieu sont le Pinot (*Euterpe oleracea*), le Manil marécage (*Symphonia globulifera*), le Counana (*Astrocaryum paramaca*), l'Inguipipa (*Couratari cf oligantha*) et le Palmier bâche (*Mauritia flexuosa*), espèce omniprésente dans toute formation forestière inondable ou bien inondée en permanence.

La forêt secondaire sur terre ferme se trouve dans les endroits légèrement surélevés et donc rarement inondés. Le sol est de nature sableuse et le sous-bois est dégagé. Les espèces rencontrées dans ce milieu sec sont : *Parinari campestris*, *Clusia fockeana*, *Vismia cayennensis*, *Jacaranda copaia*.

Au long de la Crique Yiyi, forêt inondable et forêt secondaire s'enchevêtrent également avec la végétation ripicole proprement dite. En amont, en direction de La nouvelle piste, la couverture forestière ripicole est dense, très hétérogène et dominée par *Pachira aquatica*, avec de nombreuses espèces accompagnatrices dont *Posoqueria latifolia*, *Swartzia arborescens*, *Paypayrola guianensis*, *Hirtella racemosa*, plusieurs espèces du genre *Inga*, etc. Vers le nord, la transition est progressive avant d'aboutir à une formation plus ouverte et moins haute. Au delà, *Pterocarpus officinalis* et *Mauritia flexuosa* forment une forêt marécageuse dense.

### 3.3.2. *Éléments faunistiques des forêts inondables*

#### 3.3.2.1. *L'avifaune*

Côtoyant la loutre géante (*Pteronura brasiliensis*) et, parmi les singes, le Saki de Guyane (*Pithecia pithecia*), on trouvera dans ce biotope des espèces rares comme le héron Agami (*Agamia agami*) sur les Grands Ilets de la Crique Yiyi ou un couple d'ibis vert (*Mesembrinibis cayennensis*) aperçu au point nommé "Bernard". Les pics et les grimpars, espèces se nourrissant sur les troncs d'arbres, sont très nombreux.

Sur les petits replats de terre exondée, on rencontrera plusieurs espèces de manakins et de bataras.

Cependant, au cours de la période d'étiage, cette forêt est fréquentée par des espèces qui descendent de la forêt primaire des "Terres hautes" avec laquelle elle forme un continuum. Il est possible alors d'observer la migration des toucans vers les pinotières : *Ramphastos vitellinus* (Toucan ariel), *Ramphastos tucanus* (Toucan à bec rouge), *Pteroglossus aracari* (Aracari grigri). Les survols de Psittacidae comprennent : des Perruches cuivrées (*Aratinga pertinax*), des Piones à tête bleue (*Pionus menstruus*), des Jacquots violets (*Pionus fuscus*), des Caïques maïpouri (*Pionites melanocephala*), ainsi que le Ara macavouanne (*Ara manilata*), le Ara chloroptère (*Ara chloroptera*), le Ara noble (*Ara nobilis*), les Amazones poudrées (*Amazona farinosa*) et aourou (*Amazona amazonica*).

Le rappel mélancolique du Tinamou tao (*Tinamus major*) s'élève dans la forêt en fin de journée tandis que les singes hurleurs (*Alouatta siniculus*) entament leur surprenante mélodie.

#### 3.3.2.2. *L'ichtyofaune*

Cette forêt ripicole offre pendant la saison des grandes pluies, lorsqu'elle est inondée, un lieu privilégié pour la reproduction de nombreuses espèces. Cependant, en d'autres saisons, les mares résiduelles peuvent constituer des biotopes favorables aux juvéniles de Characidae et de Cichlidae.

Par ailleurs, ce milieu est également caractérisé par une grande richesse spécifique avec 48 espèces et on y dénombre d'importantes populations de *Cyphocharax spilurus*, *Moenkhausia collettii*, *M. comma* et *M. oligolepis*.

### 3.4. Les savanes basses

#### 3.4.1. Flore et végétation des savanes

Une étude des relations sol-végétation a permis à Cremers (1982) de distinguer cinq stades en fonction du degré d'évolution de la pédogenèse :

- stade I : couverture végétale forestière;
- stade II : savane sur sols appauvris en argile;
- stade III : substrat avec apparition de nappes perchées;
- stade IV : sol à horizon lessivé blanchi et podzolisé.
- stade V : engorgement par l'eau jusqu'en surface.

Les sols du stade IV se caractérisent par un appauvrissement en argile et un engorgement en eau qui s'est progressivement accentué par rapport aux stades précédents. Du sable blanc apparaît au contact du plancher argileux puis s'étend jusqu'à la surface par podzolisation.

Les Cyperaceae dominent les Poaceae et les espèces les plus couramment rencontrées sont *Tibouchina aspera*, *Melampodium camphoratum* et *Byrsonima verbascifolia*.

Au stade V, la nappe phréatique affleure en surface pendant les périodes pluvieuses. La surface du sol est marquée par un encroûtement squameux noirâtre après l'évaporation de l'eau de surface. Les plantes caractéristiques de cette zone sont *Bulbostylis lanata*, *Drosera tenella* et *Byrsonima verbascifolia*.

Les savanes arbustives ou à nanophanérophytes se répartissent entre les stades IV et V.

Les savanes étudiées se classent grossièrement dans les groupements végétaux de savanes basses définis par Hooek (1971). Trois des groupements décrits par cet auteur qui en distingue cinq, ont été observés sur le terrain.

##### 3.4.1.1. La savane basse à nanophanérophytes

Cette savane offre un paysage très plat et la hauteur moyenne de la végétation ne dépasse pas 40 cm. Les touffes basses de *Byrsonima verbascifolia* sont distribuées de manière homogène. Entre ces touffes, *Bulbostylis lanata* (Cyperaceae) développe un axe charnu ligneux de 10 à 15 cm.

Les formations ligneuses et herbacées d'une savane sub-côtière :  
la Savane Garré (Marais Yiyi Sud-Est)



ligne de *Mauritia flexuosa*  
sur ancien lit d'écoulement

mare temporaire

formation à touradons  
(*Bulbostylis lanata*)

bosquet à *Parinari campestris*,  
*Virola surinamensis* et *Symphonia globulifera*

formation arbustive  
à *Curatella americana*

Ce micro-relief, avec ses petites buttes de dix à vingt centimètres de hauteur sur 50 cm de diamètre, caractérise cette savane à touradons. Ces derniers sont séparés par des petits chenaux d'écoulement à fond sableux où circule l'eau en saison des pluies. Ces touradons rendent la marche difficile.

Plusieurs espèces de la famille des Gentianaceae sont fréquentes : *Curtia tenuifolia*, *Irlbachia caerulescens*, *Schultesia brachyptera*. Quelques autres espèces y sont associées telles que *Burmannia capitata*, *Bulbostylis lanata*, *Rhynchospora barbata* et *R. globosa*. Une espèce remarquable, *Turnera guianensis* a été trouvée dans la Savane Rocheau.

#### 3.4.1.2. Variantes et zonation dans la savane basse à nanophanérophytes

Ce type de savane est largement dominant sur la surface de la zone étudiée. Cependant, il est possible d'en préciser les variantes.

La Savane Garré s'est révélé une zone d'étude facile d'accès et non perturbée par des activités anthropiques récentes. Comme il est bien sûr impossible de distinguer une zonation nette à l'oeil nu, la méthode suivie a été celle du transect (transect de 40 m de long orienté du sud au nord; cf. carte 4).

##### A. Zonation pédologique

Dans la Savane Garré, l'esquisse pédologique de Turenne (1955) met en évidence au moins trois types de sols :

- 1) classe des sols ferralitiques (avec la sous-classe des sols ferralitiques fortement désaturés en B) : groupes lessivés; sous-groupe hydromorphe; famille sur sable fins triés; série sans horizon A00.
- 2) classe des podzols et des sols podzoliques (sous-classe des sols à mors enrichis en sesquioxydes sans horizon de gley en profondeur) : Groupe des podzols à gley, Sous-groupe des podzols à alios; famille sur sable fins triés; série sans horizon A00.
- 3) classe des sols hydromorphes (sous-classe des sols hydromorphes minéraux ou peu humifères) : groupes des sols hydromorphes peu humifères à gley; sous-groupe des sols à gley en profondeur; famille sur matériaux argilo-limoneux.

L'image satellite confirme également ces trois zones qui sont légèrement corrélées avec les différents types de sols.

## B. Zonation floristique

Le transect traverse les trois zones mises en évidence par l'image satellite et précédemment présentées dans l'esquisse pédologique. Cette méthode, utilisée par Hooek (1971) et Granville (1976), doit permettre de traverser un maximum de groupements végétaux différents. Un relevé floristique, indiquant l'abondance et la dominance ainsi que le recouvrement végétal, est effectué tous les 2 m sur une surface d'1 m<sup>2</sup>.

Les relevés floristiques montrent que les plantes caractéristiques de la savanne basse à nanophanérophites sont : *Rhynchospora barbata*, *Byrsonima verbascifolia*, *Aristida tinctoria*, *Rhynchospora globosa*, *Tibouchina asper*.

Trois variantes apparaissent dans les groupements végétaux :

- La variante I est caractérisée par *Rhynchospora barbata* et présente deux faciès :

- Faciès Ia à *Bulbostylis lanata*
- Faciès Ib à *Axonopus aureus*.

Ce dernier faciès est associé à une dépression humide qui s'étend vers le lieu-dit La Petite Crique.

- la variante II se caractérise par la présence de *Curatella americana* et forme un "mini-bosquet".

- la variante III est caractérisée par *Ludwigia nervosa* et est corrélée à la présence d'un petit cours d'eau qui traverse la savane.

Les groupements végétaux forment une mosaïque et n'ont donc pas une zonation nette. Avant d'en tirer une conclusion définitive, ces résultats ne peuvent être généralisés et doivent être comparés à ceux obtenus sur d'autres transects.

#### 3.4.1.3. *La savane basse marécageuse*

Elle se développe au bord de la plupart des cours d'eau qui traversent les savanes basses à nanophanérophyles et au bord des marais d'eau douce. De ce fait, elle est très localisée et ne couvre qu'une superficie modeste. Cette formation se distingue bien sur le terrain car l'ensemble des plantes a une hauteur souvent supérieure à 1 m. Les espèces suivantes sont à signaler : *Andropogon bicornus*, *Paspalum millegrana*, *Heliconia psittacorum*, *Ludwigia nervosa*.

#### 3.4.1.4. *La savane basse arbustive*

Les stations de cette savane sont situées en majeure partie dans la zone agro-pastorale de la région. Elles sont fortement dégradées en raison des activités liées à l'élevage. Ce qui distingue cette formation des deux précédentes est la présence de petit bosquets éparpillés dans le paysage plat de la savane avec *Curatella americana*, *Byrsonima crassifolia*, *Byrsonima* sp. 1 (herbier Toriola n° 291) et *Byrsonima* sp. 2 (herbier Toriola n° 293).

### 3.4.2. *Éléments faunistiques des savanes*

#### 3.4.2.1. *l'avifaune*

Les grandes surfaces occupées par les savanes sont pauvres en espèces animales, par contre les bandes de contact entre forêt, bosquets, marais et savane offrent la possibilité d'observer des espèces qui ne seraient pas visibles ailleurs.

Dans les savanes basses, niche la Bécassine de Magellan (*Gallinago paraguaie*) et peut-être la rare et très chassée Bécassine géante (*Gallinago undulata*). La tête blanche au grand bec jaune de la Grande Aigrette (*Egretta alba*) surmonte les hautes herbes.

Les mares temporaires sont le refuge de quelques limicoles migrants : Chevalier solitaire (*Tringa solitaria*), Bartramie à longue queue (*Bartramia longicauda*), Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*), Vanneau de Cayenne (*Hoploxypterus cayanus*), Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*), Pluvier kildir (*Charadrius vociferus*), Jacana noir (*Jacana jacana*) et l'Ani des savanes (*Crotophaga ani*).

Sur les savanes exondées, sont présents deux ictéridés, la Sturnelle des prés (*Sturnella magna*) migratrice - un petit groupe reste toute l'année - et le Rouge-gorge (*Leites militaris*), quelques tyrannidés dont le remarquable Tyran à queue fourchue (*Tyrannus savana*), ou des Hérons garde-boeuf (*Bubulcus ibis*) venus des élevages voisins.

Les oiseaux granivores sont représentés par trois colombidés dont la Colombine talpacoti (*Columbina talpacoti*), la Colombine moineau (*Columba passerina*), le Pigeon rousset (*Columba cayennensis*) et par des passereaux comme le jacarini (*Volatinia jacarina*), les sporophiles, le pinson des prairies (*Ammodramus humeralis*) et le Bruant à queue pointue (*Emberizoides herbicola*).

Un poste d'observation assez dégagé devrait permettre d'observer la majorité des rapaces en vol planant ainsi que les martinets et les hirondelles.

#### 3.4.2.2. *l'ichtyofaune*

Des poissons sont présents dans les mares éparpillées dans la Savane Garré. Elles hébergent des poissons à cycle annuel ou des espèces très résistantes aux mauvaises conditions de la saison sèche : *Callichthys callichthys*, *Copella* cf. *arnoldi*, *Erythrinus erythrinus* et *Rivulus agilae*. L'espèce *Copella* pourrait être un nouveau taxon pour la Guyane.



Photo 8 : Les groupements aquatiques du Marais Yiyi (SE) - La zonation la plus fréquente est la suivante : un groupement d'eau libre à *Nymphaea rudgeana* et *Nymphoides indica* au centre de l'eau libre avec *Cabomba aquatica* tout autour. En bordure des îlots, un groupement à Cyperaceae et à Poaceae jaune clair. Au dessus, une formation dense à *Montrichardia arborescens* entourant un petit fourré à *Chrysobalanus icaco*.



Photo 9 : Groupement aquatique à *Eichhornia* et *Nymphaea* : présence de *Cabomba aquatica* en grande partie immergé (quelques feuilles rouges sont aériennes à droite de la photo). En arrière, groupement de prairie flottante à Cyperaceae et Poaceae (*Rhynchospora holoschonoides*, *R. corymbosa*, *Fuirena umbellata*, *Leersia hexandra*, etc.).

### 3.5. Les marais

#### 3.5.1. Flore et végétation des marais d'eau douce

La flore est constituée en majeure partie de macrophytes aquatiques associés aux moucou-moucous (*Montrichardia arborescens*). La salinité de l'eau dans les Marais Yiyi NE et SE est environ de 20 mg/l et toujours inférieure à 1 g/l. La présence d'*Eleocharis interstincta* confirme la présence d'eau douce dans ces marais.

Les marais se rattachent globalement au faciès 2 défini par Champeau et al. (1991) dans l'étude des macrophytes aquatiques de Guyane. Les caractéristiques en sont les suivantes :

- espèces dominantes : *Eleocharis interstincta* et *Rhynchospora corymbosa*
- espèces associées : *Fuirena umbellata*, *Cyperus haspan*, *Rhynchospora corymbosa*, *Leersia hexandra*, *Scleria microcarpa*, *Rhynchospora holoschoenoides*, *Montrichardia arborescens*, *Lindernia* sp., *Mayaca longipes*, *Myriophyllum spicatum*.

A l'intérieur de ce faciès, une étude plus fine a permis de distinguer les six groupements suivants :

1) sur des îlots, petits fourrés à *Chrysobalanus icaco* accompagné des espèces suivantes : *Lycopodiella cernua*, *Clusia* sp, *Blechnum serrulatum*;

2) formation à *Montrichardia arborescens* avec *Crinum erubescens* sur les marges;

3) "prairies flottantes" à *Rhynchospora holoschoenoides*, *Ludwigia torulosa* et *Fuirena umbellata*;

4) formations à Cyperaceae et Poaceae sur "boue" ou pégasse :

- Cyperaceae : *Rhynchospora holoschoenoides*, *Rhynchospora corymbosa*, *Fuirena umbellata*, *Scleria microcarpa*, *Cyperus haspan*.

- Poaceae : *Leersia hexandra*, Poaceae sp (herbier Toriola n°10).

- autres espèces : *Hydrolea spinosa*, *Conobea aquatica*.

5) tapis à *Eleocharis interstincta* avec quelques pieds de *Sagittaria* sp. (herbier Toriola n° 109).

6) formation d'eau libre à plantes aquatiques : *Nymphaea rudgeana*, *Cabomba aquatica*, *Salvinia auriculata*, *Tonina fluviatilis*, *Nymphoides indica*, *Eichhornia* sp. (herbier Toriola n° 134) et *Utricularia benjaminiana*.

Seules les limites entre les formations 5 et 6 se distinguent facilement. Les quatre autres formations s'enchevêtrent et en présentent plusieurs variantes (exemples : la formation 1 ou 2 avec la 3; la formation 2 avec la 4).

Quelquefois, l'ensemble de ces formations présente une structure très particulière en "cercles" formée par plusieurs anneaux concentriques de végétation. D'après les observations sur la composition floristique de trois de ces cercles, on distingue les structures suivantes :

- anneau externe à *Montrichardia arborescens* et anneau interne à *Eleocharis interstincta* et *Ludwigia torulosa*;
- anneau externe à *Montrichardia arborescens* âgé; anneau interne à jeune *Montrichardia arborescens*; anneau central à Cyperaceae (*Rhynchospora holoschoenoides*) et Poaceae.
- anneau externe à Cyperaceae et Poaceae; anneau interne à *Montrichardia arborescens* et anneau central à fourrés de *Chrysobalanus icaco*.

Une succession végétale centripète étant peu probable, la succession végétale pourrait s'effectuer depuis un point fixe, à *Montrichardia arborescens* (aquatique ligneux), progressivement remplacé par une formation à Cyperaceae/Poaceae (herbacées terrestres), elle-même suivie par le stade du fourré à *Chrysobalanus icaco* (arbuste terrestre).

Ces structures en cercle, observées dans le Pripris de Yiyi, pourraient relever du même phénomène dynamique décrit par Junk (1970) dans son étude sur l'écologie des "prairies flottantes" en Amazonie.

En effet, Junk (1970) signale qu'une succession végétale particulière donne naissance à des îles flottantes. Les prairies flottantes peuvent être colonisées par des espèces "non-flottantes". Cette colonisation secondaire dépendrait du biotope dans lequel se trouvent ces macrophytes, ainsi que de l'âge et du type des espèces rencontrées. Une accumulation de feuilles, sur des racines fortement enchevêtrées, constituerait un lieu de formation du sol. Ce nouveau milieu serait progressivement colonisé par des espèces terrestres. Entre temps, le biotope change et l'espèce de départ se retrouve uniquement sur les bords de la formation.



Photo 10 : Structures en cercle dans le centre du Marais Yiyi NW

### 3.5.2. *Éléments faunistiques des marais*

#### 3.5.2.1. *L'avifaune*

L'avifaune des marais tire partie des facteurs comme l'abondance de la nourriture aquatique, et l'ouverture de vastes espaces qui facilite la chasse des rapaces.

Les hôtes habituels des zones marécageuses sont le Canard musqué d'Amérique (*Cairina moschata*), l'Érismature masqué (*Oxyura dominica*), le Grébifoulque de Cayenne (*Héliornis fulicula*), le râle grêle (*Laterallus exilis*), le râle de Cayenne (*Aramides cajanea*), la poule d'eau (*Gallinula chloropus*), la Bécassine de Magellan (*Gallinago paraguaie*), le Jacana noir (*Jacana jacana*), le Martin-pêcheur à collier (*Ceryle torquata*), le Martin-pêcheur vert (*Chloroceryle americana*), le Martin-pêcheur nain (*Chloroceryle aena*), ainsi que les échassiers communs comme l'Aigrette neigeuse (*Egretta thula*) et le Petit héron vert (*Butorides striatus*).

Les rapaces comme le Milan des marais (*Rostrhamus sociabilis*), le Milan bidenté (*Harpagus bidentus*), la Buse pêcheuse (*Busarellus nigricollis*), le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetu*), le Caracara à tête jaune (*Milvago chimachima*) ou bien encore l'Urubu à tête rouge (*Cathartes aura*) sont parfaitement visibles au repos sur les troncs secs ou en vol au dessus de ces vastes espaces.

Parmi les passereaux, la famille des Tyranidés est la plus représentée avec l'inmanquable Moucherolle pie (*Fluvicola pica*), le Tyran siffleur (*Syristes sibilator*), le Tyran de Wied (*Myiarchus tyrannulus*), le Tyran licteur (*Pitangus lictor*), et le Tyran audacieux (*Myiodynastes maculatus*). L'un des oiseaux les plus communs et les plus timides dans cet habitat est le Synallaxe à gorge jaune (*Certhiaxis cinnamomea*) qui construit des nids en boule au milieu des touffes de Cypéracés.

### 3.5.2.2. *l'ichtyofaune*

Ce milieu est caractérisé par un ensoleillement important et une couverture végétale immergée de *Cabomba aquatica* dense. Le courant est faible. Il héberge de grandes populations de *Hyphessobrycon* aff. *sovichthys* et *Pristella maxillaris*, avec *Metynnis lippincotianus*, *Nannostomus beckfordi*, *Polycentrum schomburgki* (le poisson feuille) et *Pseudopristella simulata*. En tout, dix-sept espèces de poissons ont été trouvées dans ces marais.

Le pripris sert également de nurserie pour différentes espèces dont *Megalops atlanticus* (le tarpon), poisson important pour la pêche côtière. Une étude détaillée du marais, sur un cycle annuel au moins, pourrait préciser son rôle dans la reproduction des poissons de mer.



Photo 11 : La forêt marécageuse à *Pterocarpus officinalis* -

La végétation est dense. *Pterocarpus officinalis* domine et recouvre totalement la surface au sol. Très peu d'herbacées terrestres, mais de nombreuses espèces épiphytes (Bromeliaceae, Orchidaceae, Pteridophytes).

### 3.6. Les forêts marécageuses

Marécages et forêts marécageuses sont des formations végétales inondées en permanence.

#### 3.6.1. Le marécage à *Pterocarpus officinalis* et à fourrés de *Chrysobalanus icaco*

Cette formation est une transition entre la forêt marécageuse dense et les marais d'eau douce. Son aspect général évoque plus celui d'une mosaïque de fourrés qu'une forêt basse.

Elle comprend, entre autres espèces : *Pachira aquatica*, *Blechnum serrulatum*, *Montrichardia arborescens*, *Allamanda cathartica*, *Tillandsia flexuosa* (épiphyte) et plusieurs espèces de la famille des Loranthacées (épiphytes parasites). Avec la diminution du nombre d'arbres et l'apparition de lianes, d'arbustes et de plantes herbacées, ce milieu est difficilement pénétrable.

#### 3.6.2. La forêt marécageuse à *Pterocarpus officinalis*

##### 3.6.2.1. Flore et végétation

Cette formation végétale est essentiellement dominée par les moutouchis (*Pterocarpus officinalis*) qui forment un paysage de troncs à contreforts ondulés. Seules quelques épiphytes - Aracées, orchidées et Broméliacées - poussent sur ces arbres et subsistent donc dans ce milieu inondé en permanence (Photo 11).

Sur le côté aval de la digue Yiyi, un groupement de transition avec la mangrove se signale par la présence conjointe de *Pterocarpus officinalis*, *Rhizophora racemosa* et de quelques *Avicennia germinans*.

### 3.6.2.2. *Éléments faunistiques*

#### 3.6.2.2.1. *l'avifaune*

La composition de l'avifaune de ce type de marais se superpose à celle des marais à moucou-moucou dont il forme l'étage supérieur.

Les îlots inaccessibles permettent une nidification protégée de quelques rapaces (Faucon des chauves-souris, *Falco ruficulari*) et d'autres oiseaux aquatiques comme l'Ani des palétuviers (*Crotophaga major*), le Grèbe à bec cerclé (*Podilymbus podiceps*) ou l'Anhinga noir (*Anhinga anhinga*).

Dans les arbres morts nichent quelques pics spectaculaires tels que le Pic ouentou (*Dryocopus lineatus*), le Pic jaune (*Celeus flavus*), le Pic de Malherbe (*Campephilus melanoleucos*). Le tyran kikiwi (*Pitangus sulfuratus*), l'un des oiseaux les plus communs de la bande côtière, se retrouve aussi ici.

#### 3.6.2.2.2. *l'ichtyofaune*

La végétation ligneuse intercepte une grande partie de l'ensoleillement. La famille des Rhamphichthyidea (*Eigenmannia virescens*, *Hypopomus beebi*, *Sternopygus macrurus*) caractérise ce biotope. En tout, dix-neuf espèces de poissons occupent ce milieu dont *Cyphocharax spilurus* et *Pseudopristella simulata*.

3.6.3. La zone de "transition" entre le marécage boisé mixte et les Marais Yiyi NW.

Cette zone, inaccessible, présente sur les photos aériennes un paysage de marais avec de nombreux "bosquets". La composition floristique est probablement similaire à celle de la formation de marécage boisé mixte d'arrière-mangrove ou à celle de la partie centrale des Marais Yiyi NW.



Photo 12 : La partie centrale du Marais Yiyi NW

Photo 13 : Le marais Yiyi NW à troncs morts d'*Avicennia*



### 3.7. Les marais sublittoraux

#### 3.7.1. La partie centrale du Marais Yiyi NW.

Cette surface n'a pas été prospectée au sol. Cependant le survol du 24 juin 1992 a permis de distinguer des "plages" à *Montrichardia arborescens* et à *Eichhornia* sp. Les structures en cercle y apparaissent très nettement (Photo 12). La composition floristique diffère sans doute de celle des Marais Yiyi NE et SE compte tenu de l'augmentation probable de la salinité.

#### 3.7.2. Le Marais Yiyi NW à troncs morts d'*Avicennia germinans*

Ce marais a vraisemblablement une composition floristique semblable à celle de la formation précédente, mais les structures en cercles s'y distinguent moins bien. La mangrove est envahie par le marais et les troncs morts d'*Avicennia germinans* sont nettement individualisés (Photo 13). Ce type de formation a déjà été observé dans les marais de Kaw (Granville 1985) et décrit comme des marais subcôtiers herbacés dits "savanes à palétuviers morts". D'après Granville, ce groupement est dominé par des Cyperaceae dont *Eleocharis mutata*. Cette espèce caractérise les marais d'eau salée, il est très probable qu'elle soit également dominante dans les Marais Yiyi NW.

#### 3.7.3. Le marécage boisé mixte d'arrière-mangrove

D'après des photos aériennes et des images I.G.N. de 1987, cette formation ne serait pas constituée par des *Avicennia germinans*. Elle se développe sur un ancien cordon sableux éclaté, d'où son étendue effilée. Elle représente une zone de transition entre la forêt marécageuse dense à *Pterocarpus officinalis* et la mangrove proprement dite.

L'arrière-mangrove est très hétérogène et présente plusieurs faciès selon les localisations. Près de la mangrove, la flore a une composition floristique similaire à celle trouvée en amont de la Crique Canceler : *Annona* sp. (Toriola n° 27), *Tabebuia fluviatilis*, *Chrysobalanus icaco*, *Hibiscus tiliaceus*, *Rhabdadenia biflora*, *Dalbergia monetaria*, *Ficus amazonica*, *Inga ingoides*, *Machaerium lunatum*, *Muelleria frutescens*, *Acrostichum aureum*.

### 3.7.4. La zone de mangrove envahie par le marécage boisé mixte

A la différence de la formation précédente qui est localement envahie par les marais, il s'agit ici d'une formation basse broussailleuse qui constitue probablement un marécage boisé mixte étouffant la mangrove.

### 3.8. La forêt sur sable côtier ou forêt sur chenier

Cette formation forestière, relativement basse, se développe sur les cheniers (ou bandes de sable côtier), en arrière de la mangrove. Un "lambeau" de cette formation traverse les Marais Yiyi NW pour rejoindre la mangrove située juste au-dessus de Trou Caïmans. Ces bandes sableuses effilées et disposées parallèlement à la côte actuelle, font partie des vestiges d'anciens rivages, constitués de systèmes de cordons sableux, de terrasses, d'accumulation de marais, de tourbes, etc (Prost 1986 a et b, 1990).

Sa flore est différente de celle des groupements forestiers précédents. Elle est actuellement très anthropisée. Les principaux arbres et ligneux rencontrés sur cette formation sont *Cordia curassavica*, *Margaritaria nobilis*, *Maximiliana maripa* (Maripa), *Senna alata*, *Hirtella paniculata*, *Xylopia discreta*.

Une petite plante saprophytique d'environ 10 cm de hauteur, *Helosis cayennensis* (Balanophoracées) se tient en sous-bois. Cette dicotylédone, par sa teinte rose, sa forme et sa taille, pourrait être confondue avec un champignon. Le *Coccoloba latifolia*, remarquable par son architecture monopodiale, est fréquent à proximité de la mer.



Photo 14 : *La mangrove le long de la crique Canceler.* La mangrove littorale est constituée par un groupement monospécifique à *Avicennia germinans* et parfois quelques rares *Rhizophora racemosa* et *Laguncularia racemosa*.

### 3.9. Les mangroves

#### 3.9.1. Flore et végétation des mangroves

##### 3.9.1.1. La mangrove à *Avicennia germinans*

Ce milieu instable, asphyxiant et salé, est contraignant et peu adapté à une diversité de la vie végétale. La formation végétale qui s'y développe est constituée presque exclusivement d'*Avicennia germinans* (le palétuvier blanc). Dans la zone d'étude la mangrove au stade adulte atteint une hauteur moyenne de 20 à 25 m.

Certains individus ont un tronc noirâtre et d'autres, moins nombreux, blanchâtres. Ces derniers se trouvent soit le long de la frange côtière soit, sont regroupés en "tâches" dans la formation de la zone 2. Ils correspondraient selon Lescure (1977) à des arbres moins vigoureux. Ces "tâches" correspondent à des bas-fonds où, pendant la saison sèche, une forte évaporation provoque une hypersalinité défavorable aux *Avicennia* qui supportent cependant une large gamme de salinités (M.T. Prost, *comm. pers.*).

La mangrove encercle la zone 2. Elle est très développée en aval de Trou Caïmans et de l'embouchure de l'Iracoubo. Par la suite, elle se rétrécit avant de disparaître presque totalement à la hauteur de Trou Poissonss. Elle réapparaît en un mince lambeau vers le pont de la Crique Yiyi sur la R.N.1.

La salinité de l'eau vers le pont Yiyi est inférieure à 1 g/l. La présence de mangrove dans de l'eau très peu salée a déjà été signalée par Lindeman (1953) mais l'auteur émet des réserves quant à l'action possible d'intrusions salines profondes.

En dépit d'une composition floristique relativement pauvre, la mangrove présente un intérêt faunistique important notamment par son avifaune.



Photo 15 : La mangrove en front d'érosion. La reprise de l'érosion de la côte est indiquée par la mort des *Avicennia*. Les vases littorales sont arrachées à la côte, lors des grandes marées tandis que de nouveaux bancs de sédiments se forment à l'ouest où une nouvelle mangrove s'installe.

### 3.9.1.2. La zone d'érosion

La zone d'érosion est située le long de la côte et se caractérise par l'accumulation d'*Avicennia germinans* déracinés. Les transformations morphosédimentaires que subit la côte guyanaise s'observent très clairement au long de la frange côtière de la zone Yiyi.

Bien que l'accumulation vaseuse soit largement dominante sur les côtes guyanaises (Prost 1990), l'érosion littorale s'observe à l'embouchure de la Crique Canceler (photo 15). Un phénomène inverse se produit à l'embouchure du fleuve Counamama où l'accumulation de sédiments forme de vastes bancs de vase collés au rivage. Ces vases constituent un milieu privilégié pour une avifaune nombreuse et diversifiée.

### 3.9.2. La faune des mangroves et des vasières littorales

#### 3.9.2.1. l'avifaune des mangroves

La principale caractéristique de la mangrove à *Avicenia* est sa capacité à offrir des emplacements propres à la nidification des grands échassiers. La bande de mangrove de deux à cinq ans qui se trouve en bordure de la mer, au nord de la Counamama, est le site de la plus importante colonie de Guyane. Cette colonie couvrait 1,5 km de long sur 200 m de large en 1992 et devait correspondre à un minimum de 10000 couples. En 1993, cette colonie a éclaté en plusieurs groupes qui se sont répartis sur 5 km de côtes. Il s'agit d'une colonie mixte comprenant en majorité les quatre aigrettes : la Grande Aigrette (*Egretta alba*), l'Aigrette neigeuse (*Egretta thula*), l'Aigrette bleue (*Egretta caerulea*), l'Aigrette tricolore (*Egretta tricolor*), puis des espèces plus rares comme: le Héron cocoi (*Ardea cocoi*), le Bihoreau violacé (*Nycticorax violaceus*), le Tantale d'Amérique (*Mycteria americana*). Enfin quelques nids d'*Eudocimus ruber* (Ibis rouge) sont établis vers l'intérieur.

Naturellement, une telle biomasse animale entraîne la venue de nombreux prédateurs, terrestres comme le Raton crabier (*Procyon cancrivorus*) et aériens, l'Urubu noir (*Coragyps atratus*) ou bien encore la Frégate superbe (*Fregata magnificens*).

Dans la mangrove se rencontrent également :

- Le Jacana noir (*Jacana jacana*), dans les eaux douces et sur les lagunes. Ses très longs doigts lui permettent de marcher sur les nénuphars. Cet oiseau se repère facilement en vol par les plumes jaunes de ses ailes.
- Le Bihoreau violacé (*Nycticorax violaceus*), capable d'avaler en quelques secondes un crabe de 6 cm de diamètre.
- L'échasse américaine (*Himantopus mexicanus*) dont le dos noir chez le mâle, brun chez la femelle, contraste avec le ventre blanc et les longues pattes roses.

Certains limicoles préfèrent la mangrove à la zone intertidale tels les Bécasseaux Bonaparte à croupion blanc (*Calidris fuscicollis*) et les Bécasseaux échasse (*Calidris himantopus*) qui fouillent parmi la végétation halophile.

### 3.9.2.2. l'avifaune des vasières littorales

La matière organique et les sels minéraux abondants dans les vasières littorales ajoutés à une température élevée en font l'un des milieux naturels les plus productifs. Ce milieu est le support d'une chaîne alimentaire ayant pour étapes successives des micro-organismes, des cyanobactéries, des invertébrés, des crustacés et des poissons. Les oiseaux constituent l'un des chaînons terminaux.

Certaines espèces prélèvent des végétaux, d'autres surtout des insectes; d'autres encore, des crustacés, crabes et crevettes, ou des poissons. Les rapaces pêchent ou bien chassent les limicoles et les échassiers.

Pendant l'époque des migrations hivernales, entre les mois d'août et de mai, il est possible d'observer jusqu'à 46 espèces différentes.

Sur les lagunes planent la Buse pêcheuse (*Busarellus nigricollis*) et la Buse des crabes (*Buteogallus aequinoctialis*) aux ailes courtes et larges par rapport au corps.

Depuis la ligne des palétuviers jusqu'au large, les espèces d'oiseaux se répartissent en fonction de leurs besoins alimentaires et de leurs techniques de chasse :

Les petites sternes (*Sterna antillarum*) piquent de minuscules poissons au raz de la vase et remontent à quatre ou cinq mètres puis replongent, toujours face au vent, volent sur une vingtaine de mètres et remontent au vent. Leur circuit ne s'interrompt pas. Elles se répartissent ainsi les unes derrière les autres à distance égale, au long de la côte.

Les Bécasseaux minuscules (*Calidris minutilla*), les plus petits parmi les bécasseaux : ils ont un manteau brun roux et le bec légèrement courbé vers le bas.

les Gravelots semipalmés (*Charadrius semipalmatus*) portent un masque noir avec le front et le sourcil blanc, un collier noir interrompu dans le dos et les pattes orangées. Ils sont moins fréquents sur les bancs de vase que les Bécasseaux semipalmés (*Calidris pusilla*), à peine plus grands, avec un manteau beige-gris.

Plus loin, s'observent des Pluviers argentés (*Pluvialis squatarola*), certains en tenue post-nuptiale : tête noire avec une bande blanche s'étendant du front aux cotés de la poitrine, dos marbré de noir et blanc paraissant argenté. Ils nichent dans la toundra arctique et hivernent sur nos plages où ils prennent alors une teinte grise.

Les Tournepierres (*Arenaria interpres*), reconnaissables à leur bigarrures noires blanches et brunes, fouillent les bancs de vase consolidés.

Le Grand Chevalier à pattes jaunes (*Tringa melanoleuca*) se distingue du petit par sa taille de 36 cm au lieu de 27 cm. Le Petit Chevalier (*Tringa flavipes*), cherche sa nourriture (mollusques, larves) en effectuant, le bec dans la vase, des mouvements latéraux de la tête.

Les Bécasseaux roux (*Limnodromus griseus*) ressemblent aux Bécasses mais ils sont de passage en août-septembre puis en décembre.

Le Chevalier semipalmé (*Catoptrophorus semipalmatus*) un peu plus grand (38 cm) que le grand Chevalier dont il se distingue par les pattes grises et surtout par le motif blanc et noir lorsqu'il ouvre ses ailes. Il niche beaucoup plus bas que les autres limicoles sur la côte Est des Etats-Unis. Il arrive à avaler des crabes de 4 cm de diamètre.

Au même niveau, il y a aussi des Bécasseaux maubèche (*Calidris canutus*) trapus, dessus gris pale, dessous blanc, regroupés avec les Pluviers, de même que des Chevaliers grivelés ou branlequeux (*Actitis macularia*).

Les échassiers se situent à la limite de la marée et dans les flaques d'eau. L'Aigrette neigeuse (*Egretta thula*) a un plumage blanc pur et une aigrette blanche dressée en période de reproduction. Le bec et les pattes sont noirs mais les pieds sont jaune-orangés. L'Aigrette neigeuse se différencie de l'Aigrette bleue (*Egretta caerulea*) immature car cette dernière, quoique blanche, a un bec plus large et gris, les pattes jaunâtres et l'extrémité des primaires grises.

Les deux autres espèces d'échassiers à dominante blanche, le Héron garde-boeufs (*Bubulcus ibis*) et la Grande Aigrette (*Egretta alba*) ont toutes deux le bec jaune et des tailles très différentes- respectivement 51 et 99 cm - de plus, elles fréquentent rarement les vasières découvertes. Quelques Aigrettes garzette (*Egretta garzetta*) de l'ancien monde ont été signalées à Trinidad. Il est possible qu'elles soient présentes dans certains vols, car vue de loin, la seule différence notable avec l'Aigrette neigeuse est la forme générale de la tête, ovale chez *E. thula* et plus plate chez *E. garzetta*.

L'Aigrette tricolore (*Egretta tricolor*) est légèrement plus grande que l'Aigrette bleue mais il est difficile de distinguer les deux adultes de dos, lorsque le ventre blanc de l'aigrette tricolore n'est pas visible. Cependant, leurs techniques de chasse sont très différentes. L'Aigrette tricolore chasse surtout à l'affût. Repliée sur elle même, immobile, elle bondit comme un ressort. Par opposition, l'Aigrette bleue "chasse à courre" d'une mare à l'autre.

Le seul passereau visible est la peu farouche Hirondelle à ailes blanches (*Tachycineta albiventer*) qui se repose sur les branches basses. Elle capture diptères, hyménoptères, coléoptères, lépidoptères très bas sur l'eau. La tête, le dos et la queue sont noirs à reflets verts; le plastron et l'abdomen sont blancs ainsi que le croupion et la partie centrale de l'aile. La femelle et le juvénile ont moins de contrastes de couleur.

Les Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*) volent en groupes serrés en général assez bas sur l'eau. Ils viennent de la toundra arctique mais certains couples passent l'année ici. Ils se nourrissent de petits crabes et d'invertébrés.

Le Bec-en-ciseau (*Rynchops nigra*) ou laboureur de la mer, aux effectifs très variables, a une envergure de plus d'un mètre, le dos noir et le ventre blanc. Son bec noir à base rouge orangée est caractérisé par une mandibule inférieure plus longue que la mandibule supérieure. Il pêche en volant au ras de la mer, et en plongeant sa mandibule inférieure dans l'eau laissant derrière lui un sillon, d'où son surnom. Lorsqu'il touche une proie, il la happe d'un rapide hochement de tête.

Quelques flamants roses (*Phoenicopterus ruber*) et quelques pélicans bruns (*Pelecanus occidentalis*) ont été aperçus volants le long de la côte. Les flamants se nourrissent d'algues et de microcrustacés qu'ils attrapent en aspirant jusqu'à un mètre cube d'eau de mer par jour et en la filtrant grâce à la structure particulière de leur bec.

Le spectaculaire Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) peut faire une démonstration de capture de poissons avec ses serres particulièrement efficaces.

Le faucon pèlerin (*Falco peregrinus tundrius*) - de retour depuis la mi-octobre- attaque ses proies en piqué à 250 km/h. Les limicoles se regroupent en vols très denses pour s'en protéger.

### 3.9.2.3. *Ichtyofaune*

La partie basse de la Crique Canceler est nettement différente des stations précédentes. Les paramètres physico-chimiques sont très influencés par la proximité de la mer, en aval de l'îlot Corossony. *Curimatopsis crypticus* n'a été trouvé que dans cette crique.



## *4. Bilans sur la biodiversité et identification des sites remarquables*

### *4.1. Bilans botaniques*

#### *4.1.1. Bilan floristique*

La prospection menée dans le Grand Pripris de Yiyi a permis de récolter 415 spécimens, répartis en 167 espèces. Environ un tiers des récoltes n'ont pu être déterminées au niveau de l'espèce. Ces données collectées par prospection, rajoutées aux autres données disponibles dans la banque de données "AUBLET", ont permis d'établir, un inventaire floristique global de la Crique et des marais Yiyi.

Au total, la zone considérée rassemble 210 espèces, soit un peu moins de 4% de la flore inventoriée actuellement sur l'ensemble de la Guyane, estimée à 5500 espèces. D'autres inventaires pourront compléter ce sondage qui demeure encore modeste. Les 2000 ha des marais Yiyi NE et SE ne présentent pas une diversité floristique élevée pour la Guyane. Il faudrait rajouter dans ce décompte les espèces présentes en forêt primaire qui constituent la frange sud de l'ensemble du Grand Pripris. Rappelons que sur 1 ha de forêt primaire du massif forestier Yiyi (Piste de Saint-Elie), plus de 300 espèces sont présentes dont au moins 150 espèces arborescentes (DBH<sup>11</sup> > 10 cm).

La richesse floristique doit se comparer avec celles des autres marais côtiers de Guyane (Savane Sarcelle et Plaine de Kaw essentiellement).

L'intérêt floristique principal de la zone 1 (Marais Yiyi NE et SE) réside dans le fait qu'elle recèle plusieurs formations végétales différentes allant de la forêt primaire de basse altitude jusqu'aux mangroves en passant par les marais et les savanes. Elle est également remarquable par sa valeur paysagère.

---

<sup>11</sup> DBH : Diamètre à Hauteur de Poitrine.

#### 4.1.2. Les espèces végétales remarquables

Quatre espèces remarquables ont été découvertes dont deux orchidées, *Habenaria pratensis* en savane sur sol hydromorphe et *Habenaria longicauda* subsp. *longicauda* en marais d'eau douce (photo 16), une sagittaire non déterminée, *Sagittaria* sp. (herbier Toriola n° 109) également en marais d'eau douce (formation à *Eleocharis interstincta*) et une Turneraceae, *Turnera guianensis* en savane basse inondable à nanophanérophytes.



Photo 16 : *Habenaria longicauda* subsp. *longicauda* - Cette orchidée, semi-aquatique a une aire de distribution limitée aux Guyanes et au Brésil. En Guyane française, elle n'est présente que dans trois stations de la bande côtière : sur les prairies flottantes du Grand Pripris de Yiyi, dans les savanes hydromorphes de Kourou et dans les marais de Kaw. Son inscription dans la liste des plantes protégées de Guyane est nécessaire car cette espèce est rare et fragile compte tenu de son écologie.

### 4.1.3. Richesse spécifique des différents groupements végétaux

La comparaison de la richesse floristique des principaux groupements végétaux du Grand Pripris de Yiyi, par rapport à la richesse globale de ces mêmes groupements en Guyane permet de préciser l'originalité de cette zone (Tableau 1).

Les données disponibles sur la forêt primaire sont tirées des travaux réalisés sur la Piste de Saint-Elie au sud de la zone étudiée (Prévost 1989). Le nombre des espèces est de l'ordre de 1650 environ dont près de 700 espèces d'arbres (Prévost et Toriola-Marbot 1994).

Les groupements d'eau libre sont particulièrement riches, avec 96% des espèces de Guyane. Dans une moindre mesure, la savane basse est également remarquable avec près de 50% des espèces guyanaise. Les marais d'eau douce et la forêt marécageuse sont moins diversifiés, compte tenu des conditions contraignantes et donc sélectives de ces milieux. Cependant, ces derniers groupements ont probablement été sous-échantillonnés.

La mangrove côtière qui, d'une manière générale, comprend très peu d'espèces - et ceci pour des raisons évidentes de marginalité - est représentative de ce type de groupement en Guyane.

TABLEAU 1 :

(1) Richesse spécifique de la formation végétale aux environs de la Crique Yiyi.

(2) Richesse spécifique de la même formation pour l'ensemble de la Guyane.

(3) Pourcentage :  $(1) \times 100 / (2)$

	-1	-2	-3
Forêt primaire de basse altitude	1650	3043	54%
Forêt inondable	-	-	-
Forêt sur sable côtier	12	233	-
Forêt marécageuse	37	205	18%
Marais d'eau douce	33	101	33%
Mangrove côtière	8	15	53%
Savane basse	76	163	47%
Savane arbustive	11	150	7%
Formation d'eau libre	25	26	96%
Bord de piste	49	225	22%

\*

## 4.2. Bilans faunistiques

### 4.2.1. Biodiversité de l'avifaune

#### 4.2.1.1. Richesse spécifique de l'avifaune

La liste des espèces, donnée en annexe n'est pas exhaustive. Elle représente seulement les oiseaux observés lors des recherches sur le terrain. Il y a de fortes présomptions pour que d'autres espèces plus discrètes ou saisonnières puissent s'y ajouter. Toutefois, nous considérons que les espèces mentionnées sont les plus représentatives de l'ensemble des biotopes. Sur la totalité de la zone, cinquante familles ou sous-familles ont été dénombrées correspondant à 211 espèces réparties de la façon suivante :

- forêt basse : 20 familles pour 60 espèces.
- marais: 36 familles pour 101 espèces;
- savanes : 25 familles pour 69 espèces;
- mangrove : 28 familles pour 75 espèces;
- vasières : 15 familles pour 46 espèces;

Le coefficient de similitude<sup>12</sup> entre les cinq biotopes est nul. Aucune espèce ne se trouve dans l'ensemble de la zone. Par contre, si l'on sépare les biotopes du nord de la route, de ceux du sud, c'est à dire si l'on fait une distinction entre zones submergées et zones non immergées en continu, les coefficients de similitude sont les suivants :

Zones submergées halophyles, vasières et mangroves :  $44/121 = 36 \%$ ;

Zones exondées :  $15/231 = 6,5 \%$ .

Ces coefficients, très faibles, montrent la grande diversité de ces biotopes.

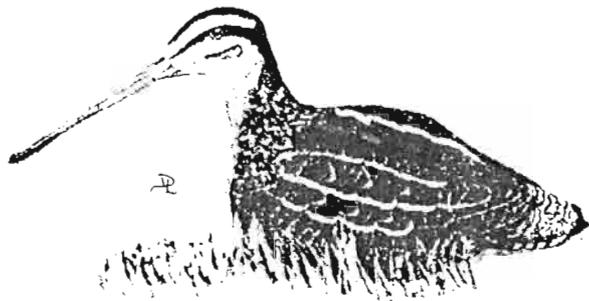
---

<sup>12</sup> coefficient de similitude :  $5 \text{ nc} / [n_{\text{marais}} + n_{\text{savane}} + n_{\text{forêt}} + n_{\text{mangrove}} + n_{\text{vasière}}]$  où nc est le nombre d'espèces communes aux cinq stations

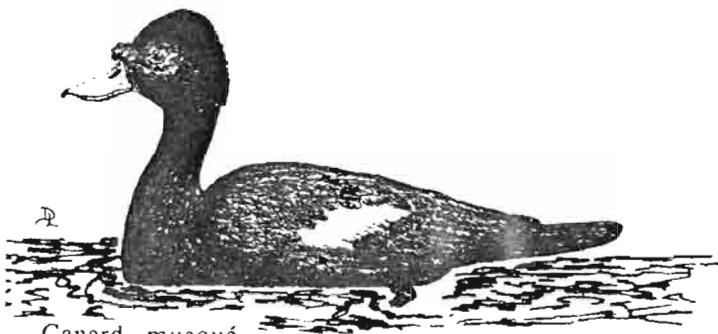
## 4.2.1.2. Les espèces d'oiseaux remarquables



Chouette effraie



Bécassine géante



Canard musqué



Jacana noir

Ara macávouane, Tyran kikiwi, Tyran mélancolique sont communs à quatre biotopes sur cinq.

Urubu à tête rouge, Tangara des palmes, grande Aigrette, Bartramie à longue queue, Courlis corlieu, Bécasseau semipalmé, Limnodrome à bec court, Toucan à bec rouge, Naucler martinet, Milan bidenté, Buse pêcheuse, Magagua rieur, Hirondelle à ailes blanches, Todiostre commun, Aigrette neigeuse, Balbuzard pêcheur, Râle de Cayenne, Ermite hirsute, sont communs à trois biotopes.

Une des espèces les plus identifiables et les plus représentatives de la zone pourrait être la buse des coquillages (*Rostrhamus sociabilis*), rapace sombre au bec très crochu dont on peu voir facilement les adultes et les immatures emporter dans leurs serres de gros gastéropodes, base de leur régime alimentaire.

Parmi les vingt-quatre espèces de rapaces et de détritivores, le Milan à bec crochu (*Chondrohierax uncinatus*) et le Faucon rieur (*Herpetotheres cachicans*), sont facilement visibles depuis la route nationale, le faucon des chauves-souris (*Falco ruficularis*) occupe les bordures de forêts secondaires alors que la Buse pêcheuse (*Busarellus nigricollis*) occupe les zones de mangrove.

Chez les quatorze espèces d'échassiers, les plus remarquables sont, outre l'Ibis rouge (*Eudocimus ruber*) et le Tantale (*Mycteria americana*) sur le littoral, l'Ibis vert (*Mesembrinibis cayennensis*) et le Héron agami (*Agamia agami*) en zones boisées inondées.

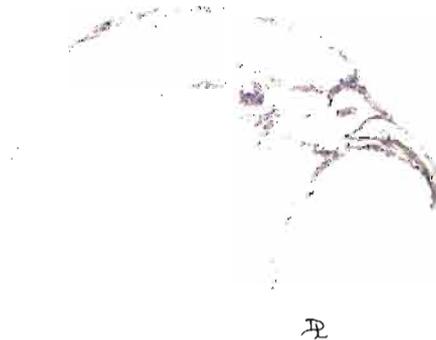
Neuf espèces de Psittacidae, neuf espèces de Picidae, trois espèces de toucans, sept espèces de colibris, forment un ensemble attractif et original composé d'espèces rarement rassemblées dans un même lieu.

Les vasières littorales sont le lieu de nourrissage des limicoles migrants qui se reposent à marais haute dans la mangrove proche. Entre août et mai on peut en compter jusqu'à un million, toutes espèces confondues, sur la large plage de vase dégagée à marée basse devant les mangroves d'Iracoubo.



Pic de Cayenne

Pic de Malherbe



Buse des coquillages

#### 4.2.2. L'ichtyofaune du Grand Pripris de Yiyi

La faune ichtyologique du Grand Pripris de Yiyi, avec cinquante-neuf espèces, est relativement pauvre par rapport à celle du Moyen ou du Haut Sinnamary qui comprend 130 espèces (L. Tito et L. Lauzanne *comm. pers.*).

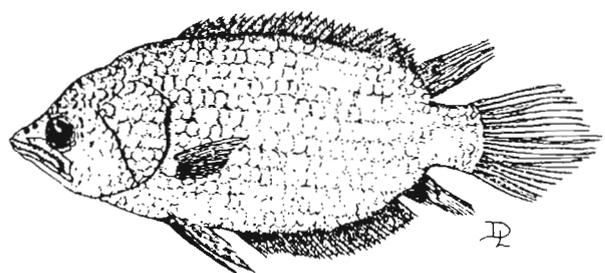
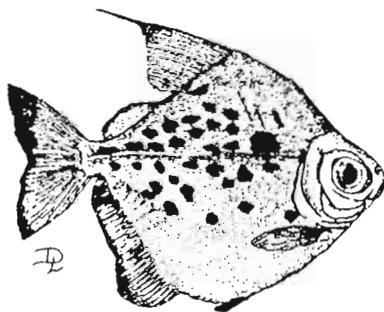
Cependant, cet inventaire n'est pas exhaustif et il ne peut être comparé avec d'autres sites parmi les marais côtiers de Guyane. En effet, ce travail est la seule étude ichtyologique réalisée dans ces milieux.

Plusieurs espèces sont caractéristiques et n'ont pas été trouvées ailleurs dans le lit des grandes rivières ou des fleuves voisins, en particulier :

- *Callichthys callichthys*, *Cichlasoma bimaculata*, *Copella cf. arnoldi*, *Curimatopsis crypticus*, *Erythrinus erythrinus*, *Gasteroplelecus sternicla*, *Ochmacantus sp.*, *Potamorrhaphis guianensis*, *Rivulus geayi* et *R. agilae*.

D'autres espèces, rares à très rares dans le bassin du Sinnamary, sont ici communes. Il s'agit de *Megalops atlanticus*, *Metynnis lipponcotianus* et de *Polycentrus schomburgki*. Par contre, *Hoplosternum littorale*, abondant dans les marais de la Plaine de Kaw, n'a pas été retrouvé ici.

*Metynnis lipponcotianus*



*Polycentrus schomburgki* - le Poisson Feuille

### 4.3. Identification des sites remarquables

Les stations les plus intéressantes du Grand Pripris de Yiyi, tant des points de vue éco-touristique que scientifique sont définies sur la base des informations géomorphologiques, écologiques, floristiques et faunistiques.

#### 4.3.1. Sites d'intérêt géomorphologique

Par son évolution morpho-sédimentaire, la dynamique littorale guyanaise est extrêmement active (Geijskes 1947; Prost 1986). La façade atlantique du Grand Pripris de Yiyi offre ainsi un exemple des plus intéressants sur les phénomènes d'érosion ou d'accumulation de sédiments qui conditionnent, sur la frange côtière, la superficie et la dynamique des formations végétales du littoral. L'évolution des écosystèmes côtiers est au centre d'un programme international (ECOLAB) intéressant non seulement la Guyane mais également les pays limitrophes, Brésil amazonien et Suriname.

La région du Grand Pripris de Yiyi pourrait donc constituer une station pilote pour le suivi de la dynamique des formations de mangroves, par télédétection et par photographies aériennes, particulièrement dans le cas des formations suivantes :

- la zone à *Avicennia germinans* morts (marais nord-est): cette zone de mangrove se transforme progressivement en marais;
- la zone de transition où les marais Yiyi du NW semblent gagnés progressivement par la forêt marécageuse (d'après les photos aériennes);
- la zone de la haute mangrove en phase d'érosion comme on peut le constater par un survol aérien ou bien en descendant la Crique Canceler.

#### 4.3.2. Sites d'intérêt floristique

Certaines zones présentent une composition floristique remarquable et devront faire l'objet d'une réglementation concernant l'accès et la cueillette.

##### 1. Savane Rocheau

Une espèce remarquable, *Turnera guianensis*, a été trouvée en très forte densité sur l'ensemble de cette savane. Cette plante est endémique de la partie nord du plateau guyanais (rare au Suriname et en Guyana). Elle est particulièrement abondante entre la Savane Rocheau et les savanes de Kourou.

Dans une formation à *Eleocharis interstincta* a été trouvée une macrophyte aquatique, *Sagittaria* sp<sup>13</sup>, inconnue en Guyane et qui n'a pu encore être déterminée. Cette espèce peut, par avance, être considérée comme remarquable pour la Guyane.

##### 2. la savane au bord de la R.N. 1

Cette savane, bien qu'étant au bord de la route, présente, en forte densité, l'orchidée *Habenaria pratensis*. En arrière de cette savane inondable, se trouve une zone inondée à *Eleocharis interstincta*. Cette orchidée n'a été localisée que dans quatre autres stations en Guyane (Cremers et al. 1992)

##### 3. le marais Yiyi Nord-Est

Bien qu'il soit impossible, vu l'aménagement souhaité, de classer toute la zone en accès très réglementé, il serait indispensable de délimiter une surface représentative de l'intérieur de ces marais. En effet, ici ont été trouvées deux espèces remarquables : *Sagittaria* sp. (herbier Toriola n° 109) et *Habenaria longicauda* subsp. *longicauda* (Photo 18). Cette orchidée n'a été trouvée que dans deux autres stations en Guyane (près de Kourou et dans la Plaine de Kaw d'après Cremers et al. 1992).

##### 4. La Savane Rocheau et le passage avec la Savane Garré

Ce lieu présente une valeur paysagère remarquable. Une ligne de palmiers bâches sépare une formation d'*Eleocharis interstincta* et une savane basse à nanophanérophites.

---

<sup>13</sup> herbier Toriola n° 107

### 4.3.3. Sites d'intérêt faunistique

Les études sur la faune ont porté essentiellement sur les oiseaux et sur les poissons. Il est évidemment difficile d'établir des points précis sur la carte indiquant des lieux d'intérêt faunistique. En effet, les animaux occupent souvent plusieurs milieux et ont des aires beaucoup plus variables que les plantes. C'est donc toute la zone qui présente un intérêt. Cependant, quelques sites privilégiés d'observation ou de protection peuvent être proposés.

#### 4.3.3.1. les espèces d'oiseaux remarquables

Il y a cinq points stratégiques où les espèces suivantes peuvent être observées :

##### 1) Marais Yiyi Nord-Est

*Aratinga pertinax*, *Buteogallus meridionalis*, *Chrysoptilus punctigula*, *Columba cayennensis*, *Coragyps atratus*, *Crotophaga major*, *Dryocopus lineatus*, *Galbula dea*, *Gallinula chloropus*, *Glaucis hirsuta*, *Ictinea plumbea*, *Jacana jacana*, *Taperia naevia*,

##### 2) la forêt marécageuse peu dense à *Pterocarpus officinalis* entre le Marais Yiyi Sud-Ouest et la Crique Yiyi

*Ara manilata*, *Aramus guarauna*, *Butorides striatus*, *Carthartes aura*, *Ceryle torquata*, *Chloroceryle americana*, *C. aena*, *Elanoides forficatus*, *Florisuga mellivora*, *Fluvicola pica*, *Heliornis fulica*, *Mycteria americana*, *Oxyura dominica*, *Rostrhamus sociabilis*.

##### 3) la mangrove de la crique Canceler

*Amazona amazonica*, *Aramides cajanea*, *Busarellus nigricollis*, *Campephilus rubricollis*, *Coccyzus minor*, *Crotophaga major*, *Egretta thula*, *Butorides striatus*.

4) *la forêt inondable au niveau du lieu-dit Bernard (entre la Savane Garré et la savane Rocheau)*

*Agamia agami, Cairina moschata, Carthartes melambrotus, Celeus flavus, Chelidoptera tenebrosa, Mesembrinibis cayennensis, Piaya cayana, Ramphastos vitellinus, R. tucanus, Sakesphorus canadensis, Trogon violaceus*, plusieurs espèces des familles des Psittacidae et des Tyrannidae.

5) *les espèces migratrices et les oiseaux d'eau de la vasière côtière*

(traités au paragraphe 3.9.2.2.)

4.3.3.2. *Les espèces remarquables pour l'ichtyofaune*

Plusieurs groupements de poissons ont été identifiés comme étant particuliers à quelques zones données :

1) *le marais Yiyi Nord-Est*

La formation végétale aquatique, caractérisée par un peuplement dense de *Cabomba aquatica* héberge de grandes populations de *Hyphessobrycon* aff. *sovichthys* et de *Pristella maxillaris*, avec *Metynnis lippincotianus*, *Nannostomus beckfordi*, *Polycentrus schomburgki* ("poisson feuille") et *Pseudopristella simulata*. Ce pripris sert également de nurserie pour différentes espèces dont *Megalops atlanticus* (le tarpon), poisson important dans la pêche côtière. Une étude détaillée du marais, sur au moins un cycle annuel pourrait préciser ce rôle dans la reproduction des poissons de mer.

2) *la forêt marécageuse dense à Pterocarpus officinalis (entre le marais Yiyi NE et la crique Yiyi)*

La famille des Rhamphichthyidae (*Eigenmannia virescens*, *Hypopomus beebi*, *Sternopygus macrurus*) caractérise ce biotope. Dix-huit espèces s'y trouvent dont *Cyphocharax spilurus*, *Pristella maxillaris* et *Pseudopristella simulata*.

3) *La zone de transition entre la forêt inondable et la forêt marécageuse à Pterocarpus officinalis au lieu-dit Les Petites Criques*

Cette zone longe la crique Yiyi au sud de la R.N. 1. Le courant est modéré. La présence de prédateurs de tailles moyenne et grande (*Acestrorhynchus falcatus*, *A. microlepis*, *Hoplias aimara* et *H. malabaricus*) caractérise cette zone dont les fonds sont encombrés de bois mort.

4) *la forêt ripicole et la forêt basse inondable de la Crique Yiyi en amont du Grand Pripris*

La crique Yiyi proprement dite, avant d'arriver dans la zone basse et marécageuse, représente, pendant et en fin de saison des pluies, un lieu privilégié de reproduction pour de nombreuses espèces, avec de nombreux juvéniles de Characidae et de Cichlidae. Ce milieu est également caractérisé par une grande richesse spécifique avec quarante-deux espèces. Au vu de ces résultats, cette région est délimitée sur la **carte 5** comme zone à accès et à pêche très réglementée afin d'en préserver la richesse et de permettre la reproduction de certaines espèces des marais.

Des études ultérieures devront montrer l'intérêt de sauvegarder l'ensemble de la crique Yiyi afin d'y conserver les populations de poissons.

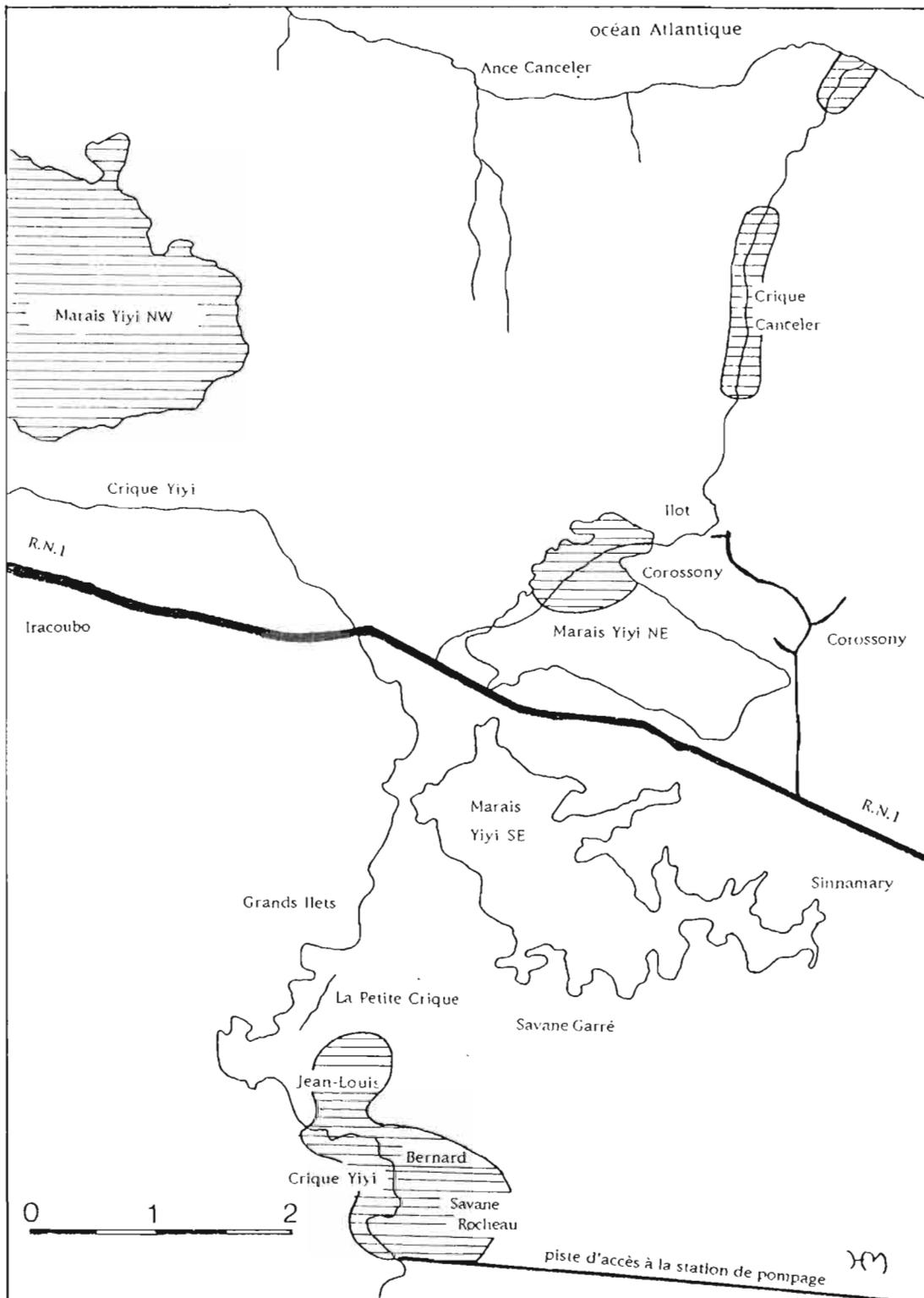
5) *les mares temporaires dans la Savane Garré*

Eparpillées dans la Savane Garré, ces mares hébergent des poissons à cycle annuel ou des espèces très résistantes aux mauvaises conditions en saison sèche : *Callichthys callichthys*, *Copella* cf. *arnoldi*, *Erythrinus erythrinus* et *Rivulus agilae*. L'espèce *Copella* pourrait être un nouveau taxon pour la Guyane.

---

. **Carte 5 : Les sites remarquables**

- **site 1 : savane Rocheau et savane Garré** : Végétation de savane basse à nanophanérophytes; savane arbustive; savane marécageuse et groupements de lisière à palmier-bâche;"
- **site 2 : le Grand Pripris en amont de l'îlot Corossony(Marais Yiyi N-W)** : Végétation caractéristique des marais et des marécages de Guyane, radeau de plantes flottantes;
- **site 3 : le Grand Pripris au nord de Trou-Poisson, en aval de la crique Yiyi (Marais Yiyi N-E)**: Zone inaccessible servant de refuge à la faune et à la flore, présence de structures de végétation en cercle;
- **site 4 : la crique Canceler** : Passage graduel de la forêt marécageuse à la mangrove, dynamique des rivages avec érosion



Carte 5 : les zones d'intérêts floristique et faunistique

#### 6) la Crique Canceler

La Crique Canceler est nettement différente des stations précédentes. Les paramètres physico-chimiques sont très influencés par la proximité de la mer, en aval de l'îlot Corossony. *Curimatopsis crypticus* n'a été trouvé que dans cette crique.

#### 4.3.4. Synthèse sur les sites remarquables

Une synthèse des résultats concernant la flore, la faune et les paysages, nous permet de délimiter quatre zones d'intérêt remarquable sur la carte 5.

##### 4.3.4.1. Site 1 : Savane Rocheau et Savane Garré

Ce site regroupe plusieurs formations végétales différentes, allant de la forêt aux savanes inondables et présente une faune particulièrement riche. L'existence de plantes remarquables et le fait que ce milieu soit un lieu de reproduction pour de nombreux poissons (forêt inondable) confortent l'intérêt pour cette zone.

##### 4.3.4.2. Site 2 : Le Grand Pripris en amont de l'îlot Corossony (Marais Yiyi NE)

Ce site est caractéristique de la faune et la flore des marais de Guyane. Son intérêt se révèle dans la convergence des résultats faunistiques et floristiques.

##### 4.3.4.3. Site 3 : La crique Canceler

Cette crique offre un intérêt particulier dans le changement graduel des formations depuis la forêt marécageuse jusqu'à la mangrove.

##### 4.3.4.4. Site 4 : Le Grand Pripris au nord de Trou Poissons (Marais Yiyi NW)

Ces vastes surfaces de marais, inaccessibles, représentent principalement un intérêt d'ordre scientifique. Cette zone pourra servir à l'étude de la dynamique des marais et des marécages en relation avec la dynamique littorale.

#### 4.3.4.4. Site 4 : *Le Grand Pripris au nord de Trou Poissons*

(Marais Yiyi NW)

Ces vastes surfaces de marais, inaccessibles, représentent principalement un intérêt d'ordre scientifique. Cette zone pourra servir à l'étude de la dynamique des marais et des marécages en relation avec la dynamique littorale.

Soulignons que la délimitation de ces quatre sites ne réduit pas l'intérêt du reste. En effet, l'ensemble des marais est en inter-relation, une modification dans une partie du marais aura des répercussions sur son ensemble.



## *5. Gestion et aménagements des marais du Grand Pripris de Yiyi*

### *5.1. L'environnement socio-économique*

#### *5.1.1. Le cadre communal de Sinnamary et ses perspectives de développement*

Le Grand Pripris de Yiyi se trouve à environ 10 km de Sinnamary, ville qui compte près de 3000 habitants. C'est la septième ville de Guyane.

Selon le rapport du Schéma d'Aménagement Régional (S.A.R. 1990), Sinnamary se présente comme une petite commune à situation de dépendance, avec un faible niveau de services (hôpital, école, etc.). Légèrement excentrée par rapport aux principales activités économique du pays, la commune de Sinnamary a un taux d'activité relativement faible, de l'ordre de 25 à 30%. Les activités économiques sont principalement axées sur l'exploitation du bois, l'artisanat et, plus récemment, sur les travaux publics.

Afin de relancer l'économie locale de la commune de Sinnamary, un projet d'aménagement et de développement - Sinnamary 2000 - a vu le jour. Celui-ci prévoit une importante urbanisation de la commune. Il devrait permettre à Sinnamary de devenir une "Technopole" de demain (*In La Presse de Guyane*, oct. 90). C'est également dans le cadre Sinnamary 2000 que se situe le projet "Centre Nature Guyane".

La réalisation de ce projet, liée à une démographie en plein essor (le rapport S.A.R. 1990, prévoit pour Sinnamary une population effective d'environ 7000 habitants pour 2015) auront des répercussions non négligeables sur la Crique Yiyi et ses environs.

### 5.1.2. *Le cadre rural et les activités agricoles*

Sur la commune de Sinnamary, sont recensés 192 exploitants agricoles, ce qui représente 4,27% du nombre total d'exploitations en Guyane (S.A.R. 1990). Les élevages de bovins et, récemment encore, l'élevage de chevrettes occupent une place dominante.

Les cultures traditionnelles sur abattis s'y pratiquent encore mais elles ont une production modeste comprenant du manioc, des ignames ou des patates douces. Les vergers sont implantés au voisinage des habitations. De petits élevages de porcs ou de volailles complètent les productions agricoles qui se limitent le plus souvent à satisfaire les besoins ménagers.

Dans la zone de la crique Yiyi, les problèmes majeurs qui se posent aux agriculteurs tiennent principalement à la présence de sols inondés dont la mise en valeur nécessiterait un drainage coûteux, des sols infertiles demandant des apports d'engrais importants, ou bien encore, à la présence d'insectes parasites comme le charançon *Rhynchosphorus palmarum* qui est très abondant.

L'exploitation du bois n'est pas envisageable dans la zone considérée compte tenu de l'absence d'essences commercialisables.

Ceci démontre que les terrains sont peu favorables au développement durable de l'agriculture aux environs de la Crique Yiyi.

La chasse est pratiquée systématiquement dans toute la zone, de jour et de nuit, à pied, en voiture et en pirogue. Ceci explique la rareté des espèces et le peu d'individus dans les milieux faciles d'accès. La chasse devra être réglementée et la pêche limitée à certaines zones.

La protection totale des oiseaux est un préalable à la constitution d'un Centre Nature.

## 5.2. Le suivi des aménagements du Grand Pripris de Yiyi

Dans la perspective du développement urbain de la ville de Sinnamary, les impacts sur le milieu naturel de Yiyi seront liés à l'augmentation des surfaces construites et habitées, des surfaces agricoles ainsi qu'à la pollution des cours d'eau et l'augmentation des pressions de pêche et de chasse.

Le suivi des marais Yiyi est donc indispensable compte tenu de toutes les évolutions qui peuvent avoir lieu, y compris celles qui sont liées à l'instabilité naturelle du milieu (cas du Marais Yiyi Nord-Ouest).

Cependant, on peut s'inquiéter de la présence actuelle ou à venir de certains aménagements. Il s'agit en l'occurrence de l'installation d'une station de pompage d'eau douce pour la commune de Sinnamary à l'amont de la Crique Yiyi et de la mise en culture des savanes pour la production de sorgho papetier.

En saison sèche, il n'est pas certain que le débit de la crique Yiyi soit suffisant pour l'alimentation de la ville. L'eau proviendrait alors directement de la nappe phréatique du marais Yiyi. Les conséquences directes seront alors une modification de la qualité des eaux, voire un assèchement superficiel du marais avec des répercussions importantes pour la faune et la flore (Champeau et al. 1991).

L'implantation d'une culture intensive du sorgho, nécessite au préalable des travaux importants de drainage, modifiant ainsi le niveau de la nappe phréatique. De plus, engrais et produits phytosanitaires seront pour une part directement entraînés dans les eaux, en modifiant ainsi les qualités chimiques et biologiques des eaux des marais.

Les groupements d'eau libre des marais Yiyi sont particulièrement représentatifs pour la Guyane et cette flore est très sensible aussi bien à la composition chimique des eaux qu'à l'ouverture de l'eau libre. Une réduction du débit peut entraîner une fermeture progressive de la nappe d'eau libre et provoquer une augmentation de la salinité. Les études d'impact devront intégrer ces problèmes avant la réalisation de tels aménagements. Une protection globale de l'ensemble du bassin de la Crique Yiyi, serait souhaitable sous la forme d'une réserve biologique domaniale par exemple.

Nous rejoignons donc les idées de Prosper (1989), développées dans son étude pour une protection de la nature guyanaise intégrée à un développement touristique. L'aménagement touristique des environs de la

Crique Yiyi, pourrait constituer un plan de gestion du milieu naturel assurant un suivi écologique et une mise en valeur de la flore et la faune

Enfin, des procédures d'évaluation d'impacts sur le milieu naturel, devront être mises au point. L'évaluation portera ainsi sur l'impact des aménagements touristiques, sur celui du parcours par des visiteurs, des itinéraires aquatiques et terrestres.

### 5.3. *Recommandations pour un plan d'aménagement*

Le plan d'aménagement devra laisser le milieu naturel du Grand Pripris et des environs de la Crique Yiyi tel quel. Une bonne solution serait un parc de vision (sans un aménagement lourd). Ainsi que le soulignent Keith et *al.* (1992), l'ensemble "zones humides - marais - criques et fleuves" forme une chaîne de milieux interdépendants. L'intégrité de cet ensemble est indispensable aux cycles biologiques des espèces et à leur survie." Le plan de gestion devra donc d'abord viser à conserver cette intégrité. Pour cela, il faudra tenir compte d'un certain nombre de contraintes écologiques.

1) Les berges des cours d'eau (Crique Yiyi et Crique Canceler) ainsi que le marais Yiyi NE seront périodiquement nettoyés pour permettre le passage des canots. Il faudra veiller, par exemple, à ne pas couper les branches portant des épiphytes (orchidées et broméliacées) ni faucarder dans les radeaux flottants à *Habenaria longicauda*.

Dans le même ordre d'idée, le dégagement de la végétation aquatique sera à éviter au maximum. *Cabomba aquatica*, par exemple, sert de frayères (substrat pour des oeufs adhésifs de poissons), de nurserie (nourriture, croissance) et de refuge pour les stades juvéniles de certaines espèces. Pour indication, 70% des pêches maritimes en France métropolitaine concernent des espèces qui séjournent, au cours de leur cycle vital, dans ces zones humides littorales (Keith, 1992). Ce phénomène n'est pas chiffré en Guyane, mais il y a tout lieu de penser que ces zones ont un rôle de même importance pour les pêches locales.

2) Les orchidées et les broméliacées en fleur sont un élément paysager important des forêts néotropicales. Leur protection intégrale devra être assurée par une bonne information du public.

3) La réhabilitation des anciennes zones de culture autour de Corosony, en savane basse arbustive, pourrait être réalisée pour empêcher une rudéralisation des abords du parc.

4) L'interdiction des feux de savanes dans l'enceinte du parc et dans son voisinage devra s'appliquer. Cependant, certaines zones ouvertes, qui participent à la beauté du paysage, risquant d'être recolonisées par une forêt secondaire pourront alors faire l'objet d'opérations de fauchage ou de débroussaillage.

5) L'existence des marais Yiyi est étroitement dépendante de l'arrivée régulière d'eau douce. Toute modification du régime hydrique de la rivière Yiyi aura des répercussions sur sa stabilité voire sur son existence. Ainsi, le captage des eaux en amont du parc pourra avoir un lourd impact sur ce milieu, entraînant sa "fermeture" par la diminution du niveau des eaux, voire favoriser la remontée des eaux profondes salées. Dans ces deux cas, les impacts sont fortement nuisibles à l'équilibre écologique de ce secteur.

6) La réouverture à la navigation de la crique Yiyi est-elle une réelle nécessité ? Ne risque-t-elle pas de faciliter l'accès au Marais Yiyi Nord-Ouest dont le rôle de refuge pour la faune serait alors fortement compromis?

7) Les lignes et les rideaux de palmiers-bâches (*Mauritia flexuosa*) en savane indiquent les anciens lits d'écoulement dans la série des sables jaunes (Sourda 1965; Turenne 1967). D'après ces auteurs, ces ruisselets de savanes seraient en voie de comblement. Or, il s'agit là d'un aspect primordial du paysage de savane en Guyane. Le maintien de ce réseau hydrographique actif serait donc nécessaire.

8) Plus de la moitié des espèces de poissons de ce secteur présente un intérêt aquariologique. Si la création d'un aquarium pédagogique s'impose, le prélèvement de poissons par des amateurs ou des professionnels devra être réglementé et étroitement contrôlé.

9) Les plantations de certaines espèces, dont les fruits sont consommés par les oiseaux, doivent être limitées aux abords du Centre Nature (cf paragraphe 5.4.1.) et le long des voies d'accès. Il faut être vigilant pour éviter les espèces exotiques envahissantes.

10) Pour mémoire, la réglementation de la chasse et de la pêche, l'interdiction du lavage des voitures au niveau des plans d'eau, l'interdiction de cueillette des plantes, devront être expliquées et rappelées aux visiteurs par des panneaux. De même l'usage de l'avertisseur sonore devrait être interdit sur la route traversant le Grand Pripris de Yiyi.

#### *5.4. Quelques projets d'aménagement éco-touristique*

Le plan d'aménagement est conçu et réalisé par l'A.R.U.A.G. (Agence Régionale d'Urbanisme et d'Aménagement de la Guyane). Les quelques suggestions qui suivent pourront être reprises pour le futur aménagement de la zone.

Si l'on se réfère aux réserves fréquentées par les touristes ornithologues dans le monde, la zone des marais Yiyi est peu attractive.

En effet, si la diversité de l'avifaune est assez satisfaisante, la densité est très faible, mis à part sur la vasière cotière. Il est donc difficile d'avoir des points d'observation satisfaisants.

Cependant, une vision à long terme est nécessaire pour gérer ce type de "produit" et ce dernier sera d'autant plus attractif qu'il répondra aux exigences respectives de la recherche et du "tourisme vert". Aussi, des aménagements progressifs et peu perturbateurs peuvent être réalisés.

##### *5.4.1. Aménagements pour l'augmentation et la diversification de l'avifaune*

###### *A - l'aménagement des abords de la station*

Le touriste pressé voudra voir le maximum d'oiseaux en un minimum de temps. Il faudra donc augmenter les populations aviennes existantes, les diversifier et les fidéliser. Les guildes de frugivores pourront être augmentées par la culture de plantes à baies et à fruits charnus. Après avoir bénéficié au démarrage d'un apport d'engrais, d'amendements, et d'irrigation en saison sèche, ces plantes devront être capables de survivre seules, en ayant une production normale. Certaines légumineuses, par exemple du genre *Inga*, ont des fleurs qui attirent les oiseaux, en particulier les colibris.

La plupart des espèces fruitières attractives pour les oiseaux sont des espèces héliophiles. Aussi, afin de bénéficier à la fois de l'humidité forestière et de la lumière, l'endroit le plus indiqué pour les installer pourrait être les alentours immédiats du centre d'accueil à l'interface forêt-savane. Certaines précautions devront être prises, comme ne pas les encadrer par des espèces à grand développement et choisir des espèces de taille moyenne de 15 mètres par exemple, pour éviter de trop fermer le paysage et faciliter les observations.

### *B - Aménagement de sentiers de découverte*

Des chemins pédestres et des voies de circulation pour les véhicules, doivent être prévus. Cependant, les approches d'une zone de vision doivent impérativement se faire en silence, à l'abri du regard des oiseaux. Il faut donc que les cents derniers mètres, avant d'arriver au point d'observation, soient aménagés pour faciliter une approche discrète. Afin de perturber le moins possible les oiseaux, mais aussi pour fournir des postes d'observations intégrés, ces voies devront être bordées d'arbres pour les routes, et de haies pour les sentiers, ces haies pouvant être surélevées ou non sur un talus en fonction de la topographie.

Les arbres morts seront maintenus afin d'assurer des perchoirs à un grand nombre d'espèces et, par retour, ces derniers assureront une bonne observation des oiseaux posés.

### *C - Aménagement des zones de vision*

Contrairement aux abords de la station, il est préférable de préparer chaque zone de vision avec un thème principal, les thèmes retenus étant les suivants:

- sur le marais Yiyi Nord-Est et en bordure de vasière : **les échassiers et limicoles.**

Les échassiers les plus fréquents sont les petits hérons verts (*Butorides striatus*) qui pêchent, en général, perchés sur une branche. Les autres échassiers pêchent le plus souvent en courant dans l'eau. Les marais Yiyi sont poissonneux mais leur approche est très difficile pour les échassiers car les bordures sont encombrées de plantes aquatiques et les eaux vives sont trop profondes pour qu'ils puissent s'y nourrir.

Pour favoriser et fidéliser la présence d'échassiers, la solution la plus simple consiste à aménager quelques plages en pente douce (20-50 m de long sur 20 m de large) dans des zones ne portant pas atteinte à la flore.

- en bordure du marais Yiyi Sud-Est : **les oiseaux chasseurs et/ou pêcheurs.**

Pour l'observation des rapaces et des martin-pêcheurs, une plateforme flottante reliée à la berge par une levée piétonnière en bois, étroite et dissimulée entre des rideaux de moucou-moucou pourrait être construite avec plusieurs abris d'observation donnant directement sur les eaux libres (de

nombreuses espèces d'oiseaux accrochent leur nids au dessus des plans d'eau, car c'est un moyen de se mettre à l'abri de prédateurs).

- sur la crique Yiyi au sud des savanes : **les oiseaux frugivores.**

Pour l'observation des toucans, psittacidés et manakins, des observatoires pourraient être installés au voisinage de pinotières à *Euterpe oleracea* (dans les bosquets et le long de la crique). Ces palmiers ont des fruits attractifs pour les toucans et les perroquets.

Un circuit nautique avec de petites pirogues sans moteur pourrait être mis en place dans le marais Sud, en aménageant une à deux haltes avec des tours d'observations atteignant la hauteur des palmiers.

#### **5.4.2. Autres suggestions**

- Installation d'un aquarium à l'entrée du parc de vision;

- Installation de panneaux indicateurs expliquant le milieu naturel;

- Présentation des sites d'intérêt écologique en liaison avec des sites historiques dans la région (buttes amérindiennes, bain des prêtres réfractaires sur la Counamama et reliques d'esclavagisme vers Corosony);

- Création d'un sentier de marche pour la découverte des savanes depuis la Savane Rocheau jusqu'à la Savane Garré en passant par la forêt;

- Descente en bateau de la Crique Yiyi depuis la nouvelle Piste jusqu'à la R.N.1.

\*

## 6. Conclusion générale

Ces inventaires biologiques devraient être un préliminaire à une étude ultérieure sur le fonctionnement des écosystèmes des marais côtiers en Guyane. En effet, le manque de connaissances fondamentales peut constituer un sérieux handicap pour la gestion et l'aménagement raisonnés des milieux naturels guyanais. Nos lacunes sont particulièrement évidentes dans les domaines suivants :

- dynamique de la végétation entre les marais ouverts, les forêts marécageuses et la mangrove;
- la recherche de traceurs ou de bio-indicateurs permettant de déterminer si tel ou tel groupement est en phase d'extension ou de régression est nécessaire à une bonne gestion prévisionnelle;
- le rôle des marais dans la reproduction et le développement des stades juvéniles des poissons de mer,
- la connaissance des cycles et de l'écologie de certains animaux pour réduire, voire interdire, l'accès de certaines zones, particulièrement lors des phases reproductives;
- l'hydrologie de cette zone, et particulièrement, les rapports entre la Crique Yiyi, les petites criques qui traversent la mangrove, le canal Canceler et l'ensemble des marais et des marécages sont à préciser. Le marais pouvant jouer le rôle tantôt d'exutoire tantôt de réservoir, cette étude hydrologique devrait être traitée en priorité.

Grâce à un plan d'aménagement comprenant un parc de vision écologique et une réserve naturelle, le programme de gestion du Grand Pripris de Yiyi offre donc l'avantage de mettre en synergie les intérêts économiques, la protection du patrimoine naturel et la recherche scientifique répondant ainsi aux vœux d'un public de plus en plus large.



## 7. BIBLIOGRAPHIE

- A.R.U.A.G. 1990.— *Projet d'acquisition de terrains par le Conservatoire du Littoral : Lieu dit Crique Yiyi*. Multigr., ARUAG, Cayenne, 23 p.
- Axelrod H.R. et W. Burgess 1989.— *Atlas des poissons d'aquarium d'eau douce*. T.F.H. Publ., Neptune City, USA, 764 p.
- Blondel, J. Frochot, B. et C. Ferry 1970.— La méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (I.P.A.) ou des relevés d'avifaune par "stations d'écoute". *Alauda* 38 : 55-71.
- Boye, M., Cabaussel, G. et Y Perrot, 1979.— Climatologie. In : *Atlas de la Guyane. Collection des Atlas des départements d'Outre-Mer*, Coédition CNRS-ORSTOM, Paris.
- Champeau, A., Vauguer, A. et A. Grégoire 1991.— Petit-Saut hydroelectric scheme : vegetal associations of stagnant waters in French Guyana. *Hydroécol. Appl.* 1 : 111 - 124.
- Charron, C. 1991.— Etude multitemporelle du littoral et des estuaires guyanais utilisant l'imagerie Spot et Landsat. *Proceeding of the 5th International Colloquium, Physical Measurements and Signatures in Remote Sensing*, 14-18 janvier 1991, Courchevel, France, 4 p.
- C.N.R.S. 1961.— *Méthodes de la Cartographie de la végétation*. Colloques Internationaux du Centre National de la Recherche Scientifique. Editions du CNRS, Paris, 320 p.
- Cremers, G. 1982.— *Végétation et flore illustrée des savanes : exemple de la Savane Bordelaise*. Multigr., Centre ORSTOM, Cayenne, 42 p.
- Cremers, G. 1985.— *Végétation et flore illustrée des bords de mer : exemple de l'île de Cayenne*. Coédition Nature Guyanaise-ORSTOM, Cayenne, 93 p.
- Cremers, G. 1990.— *Petite flore illustrée : les savanes côtières*. Nature Guyanaise (SEPANGUY), Cayenne, 144 p.

- Cremers, G. et M. Hoff 1990.— *Inventaire taxonomique des plantes de la Guyane Française. I - Les Ptéridophytes*. Inventaire de Faune et de Flore, Fasc. 54. Secrétariat de la Faune et de la Flore, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 133 p.
- Cremers, G. et M. Hoff 1992.— *Inventaire taxonomique des plantes de la Guyane Française. II - Les Orchidacées*. Collection Patrimoines Naturels, Vol. 7. Série Patrimoine Génétique. Secrétariat de la Faune et de la Flore, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 144 p.
- Deshayes, C. 1992.— *Inventaire commenté des poissons de la crique Yiyi (Guyane française)*. Rapport de stage de Maîtrise (MSTPA), Université Tours, ORSTOM, 40 p.
- Geijskes, D.C. 1947.— Enkele waarnemingen uit de lucht van de kust van Suriname en Demerara. *Tijdschr. Ned. Aard. Gen.* 64 : 70-77.
- Gardel, F., Reynaud P.A. 1989.— *Etude de faisabilité du Centre Nature Guyane sur les communes de Sinnamary et Iracoubo*. Multigr. Conseil Général de Guyane, Cayenne, 234 pp. et 3 annexes.
- Géry, J. 1977.— *Characoïdes of the World*. T.F.H. Publ., Neptune City, USA. 672 p.
- Géry, J. et Planquette, P. 1982.— Additions à la faune Characoïde (Poissons Ostariophysaires) de la Guyane. *Rev. fr. Aquariol.* 9 (3) : 65-76.
- Girou, D. 1990.— Approche de la forêt guyanaise par télédétection spatiale : Utilisation de l'imagerie Landsat TM sur le site de Paracou. *M.A.B. Meeting, French Guyana*. mars 1990 : 1-15.
- Granville, J.-J. de 1976.— Un transect à travers la Savanne Sarcelle. *Cahiers ORSTOM, Sér. Biol.*, 11 (1) : 3-21.
- Granville, J.-J. de 1985.— *Le projet de réserve biologique domaniale de Kaw*. Multigr., Centre ORSTOM, Cayenne, 22 p.
- Granville, J.-J. de 1986.— Les formations végétales de la bande côtière de Guyane Française. In : *Le littoral guyanais. Fragilité de l'environnement*. *Nature Guyanaise*, numéro hors Série; X<sup>ème</sup> colloque SEPANRIT, 1<sup>er</sup> Congrès Régional de l'Environnement, Cayenne, 47-63.
- Granville, J.-J. de 1991.— Les formations actuelles des zones côtières et subcôtières des Guyanes. Coll. *Colloque et Séminaires*, ORSTOM. (sous-*presse*).
- Grenand, P., Moretti, C. et H. Jacquemin 1987.— *Pharmacopées traditionnelles en Guyane*. Editions ORSTOM, Paris, 569 p.
- Guigo, M., Allier, C., Chapot, A., Chapot-Blanquet, M. et A. Dauphine 1991.— *Gestion de l'environnement et études d'impact*. Masson Géographie, Paris, 231 p.
- Hoff, M. et H. Brisse 1985.— Mise en place d'une base de données en botanique tropicale. 1. Informatisation des échantillons d'herbier. *Coll. Information - Documentation Technique*, ORSTOM, Paris, 65 : 1-44.
- Hoff, M., Cremers, C., Feuillet, C. et J.-J. de Granville 1989.— La banque de données "AUBLET" de l'herbier du Centre ORSTOM de Cayenne (Cay). *Bull. Jard. Bot. Nat. Belg.* 59 : 171- 178.

- Hoff, M., Feuillet, C., Granville, J.-J. de et H. Brisse 1990.— *Liste des localités de la Guyane*. Multigr., Centre ORSTOM de Cayenne et Secrétariat de la Faune et de la Flore, Paris.
- Hoff, M. 1991.— *Liste des milieux, habitats et formations végétales de Guyane*. Collection Patrimoines Naturels, Série Patrimoine Ecologique, Vol. 5. Secrétariat de la Faune et de la Flore, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 21 p.
- Hoock, J. 1971.— *Les savanes guyanaises : Kourou. Essai de phytoécologie numérique*. Mémoire ORSTOM, Bondy, 248 p.
- Huynh, F. et M. Hoff 1992.— *HER, Un gestionnaire de base de données de spécimens d'herbier*. Multigr., ORSTOM Cayenne, 14 p.
- Junk, W. 1970.— Investigations on the ecology and production biology of the "Floating Meadows" (*Paspalo- Echinochloetum*) on the Middle Amazon. *Amazoniana* II, (4) : 449-495.
- Keith, P., Allardi, J. et B. Moutou 1992.— *Livre rouge des espèces menacées de poissons d'eau douce de France et bilan des introductions*. Coll. Patrimoines Naturels, Vol. 10, Secrétariat de la Faune et de la Flore - Muséum national d'Histoire naturelle, Conseil Supérieur de la Pêche, CEMAGREF, Ministère de l'Environnement, Paris, 111 p.
- Le Bail, P.Y., Planquette, P. et J. Géry 1984 a. Clé de détermination des poissons continentaux et côtiers de Guyane. - Fasc. I. Clé simplifiée des familles. C.R.A.A.G. (INRA), *Bull. Liaison* 6 : 1-63.
- Le Bail, P.Y., Planquette, P. et J. Géry 1984 b. Clé de détermination des poissons continentaux et côtiers de Guyane. - Fasc. III. Clé simplifiée des espèces marines. C.R.A.A.G. (INRA), *Bull. Liaison* 8 : 1-67.
- Le Bail, P.Y., Planquette, P. et J. Géry 1984 c. *Clé de détermination des poissons continentaux et côtiers de Guyane*. - Fasc. III. Clé simplifiée des espèces dulcaquicoles (sauf siluriformes). C.R.A.A.G. (INRA), *Bull. Liaison* 9 : 1-97.
- Lescure, J.P. 1977.— La mangrove guyanaise : architecture des jeunes stades et vie avienne. *Cah. ORSTOM. Sér. Biol.*, 11 (1) : 361-376.
- Lescure, J.P., Puig, H., Riera, B. et D. Sabatier 1990.— Une forêt primaire de Guyane française : données botaniques. In : *Mise en valeur de l'écosystème forestier guyanais : opération ECEREX*. J.M. Sarrailh, ed., pp. 137-168. INRA-CTFT, Paris.
- Lindeman, J.C. 1953.— *The vegetation of the coastal region of Suriname*. Utrecht, Keminke en zoon N.V., 135 p.
- Lointier, M. 1986.— Hydrodynamique et morphologie de l'estuaire du fleuve Sinnamary (Guyane française). In : *Le littoral guyanais. Fragilité de l'environnement. Nature Guyanaise*, Numéro Hors Série ; X<sup>ème</sup> colloque SEPANRIT, 1<sup>er</sup> Congrès Régional de l'Environnement, Cayenne, pp. 37-44.
- Lointier, M. et M.T. Prost 1986.— Morphology and hydrology of an equatorial coastal swamp : exemple of the Sarcelle in French Guiana. *Quaternary of South America and Antarctic Peninsula*, 4 : 59-77.

- Mazeas, J.-P. 1961.— Carte géologique détaillée de la France. Département de la Guyane. Carte géologique à l'échelle du 1/100 000. *Feuille d'Iracoubo et notice explicative*. Imprimerie Nationale, Paris, 21 p.
- Merlier, H. et J. Montegut 1982.— *Adventices tropicales*. ORSTOM-GERDAT-ENSH. Ministère des Relations Extérieures - Coopération et Développement, 490 p.
- Mees, G.F. - 1974. The Auchenipteridae and Pimelodidae of Suriname (Pisces, nematognathi). *Zoologische verhandelingen*. Rijksmuseum van natuurlijke historie. Leiden, Netherlands, 256 p.
- Parsemain, M.C. et P.A. Reynaud - 1991.— *Augmenter et diversifier l'avifaune par l'aménagement agroforestier d'une savane intertropicale*. (Projet du Centre Nature - Sinnamary). Guyane. Multigr., Centre ORSTOM de Cayenne, 48 p.
- Prévost, M.F. 1989.— *Bibliographie du programme ECEREX (Piste de Saint-Elie - Guyane) 1977 - 1989*. Multigr., Centre ORSTOM de Cayenne, 35 p.
- Prévost, M.F. et D. Toriola-Marbot 1994.— *Liste des plantes de la Piste de Saint-Elie (s.l.)*. Multigr., ORSTOM, Cayenne, 29 p.
- Prieur, M. 1991.— *Droit de l'environnement*. Editions Dalloz, Paris, 775 p.
- Prosper, V. 1989.— *Pour une protection de la nature guyanaise au service du développement touristique*. Multigr., Centre ORSTOM de Cayenne, 44 p.
- Prost, M.T. 1986.— Observations sur l'évolution morpho-sédimentaire du littoral Guyanais. *International Symposium on Sea level changes and Quaternary Shorelines*. Sao Paulo. Brésil, pp. 1-16.
- Prost, M.T. 1990.— *Les côtes des Guyanes*. Multigr., ORSTOM, Cayenne, 213 p.
- Prost, M.T. et C. Charron 1991.— L'érosion côtière en Guyane. ORSTOM, Cayenne (Guyane Française). *Colloque International sur la Défense des Côtes et Protection du Littoral*, 17 - 20 Oct. 1991, pp. 1-16.
- Rojas-Beltran, R. 1984.— Clé de détermination des poissons continentaux et côtiers de Guyane. Fasc. II . Siluriforme. C.R.A.A.G. (INRA). *Bull. Liaison*, 7 : 1-63.
- Rojas-Beltran, R. 1986.— Evolution du peuplement ichthyologique d'un petit cours temporaire de la savane littorale de Guyane. *Cybium*. 10 : 263-277.
- Roosmalen, M.G.M. van. 1985.— *Fruits of the Guianan flora*. Institute of Systematic Botany, Utrecht University, Netherlands, 483 p.
- Sarrailh, J.M. 1990.— *Mise en valeur de l'écosystème forestier guyanais : opération ECEREX*. INRA, CTFT, Paris.
- Schéma d'Aménagement Régional (S.A.R.)* - 1991.— Rapport de présentation (Livre 1). Conseil Régional, 251 p.
- Schulthrope, C.D. 1967.— *The Biology of aquatic Vascular Plants*. Edwards Arnold Ltd., London, 610 p.

- Secrétariat de la Faune et de la Flore (S.S.F.) 1988 a.— *Programmes d'inventaires réseau faune-flore et publications*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 214 p.
- Secrétariat de la Faune et de la Flore (S.S.F.) 1988 b.— *Objectifs, méthodes et fonctionnement*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 120 p.
- Secrétariat de la Faune et de la Flore (S.S.F.) 1990.— *Les ZNIEFF, un virage à négocier, vers un réseau d'espaces naturels à gérer*. Actes du Colloque, Paris le 27 mars 1990. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 60 p.
- SINNAMARY 2000. 1990.— Brochure du Conseil Général de Guyane, Cayenne.
- SINNAMARY 2000. 1990.— In "La Presse de Guyane". mercredi 24 octobre 1990.
- Sioli, H. 1964.— General features of the limnology of Amazonia. *Verh. Internat. Verein. Limnol.* 15 : 1053-1058.
- Sioli, H. 1968.— Hydrochemistry and geology in the Brazilian Amazonia region. *Amazoniana*. 1 (3) : 267-277.
- Sourdat, M. 1965.— *Notice de la carte provisoire au 1/50 000 des sols du littoral guyanais entre Kourou et Sinnamary, Guyane française*. Multigr., Centre ORSTOM de Cayenne, 90 p.
- Thiollay, J.M. 1990.— Comparative diversity of temperate and tropical forest bird communities: the influence of habitat heterogeneity. *Acta Oecologica*, 11 : 887-911.
- Toriola-Marbot, D. 1992.— *Délimitation de zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique sur le littoral guyanais (Etude de la ZNIEFF Crique et Marais Yiyi)*. D.E.S.S. "Gestion des Systèmes Agro-Sylvo-Pastoraux en Zones Tropicale, Université Paris XII, Paris, France, 57 p.
- Turenne, J.F. 1967.— *Rapport explicatif de la carte pédologique au 1/50 000° du littoral guyanais entre Sinnamary et Iracoubo*, 53 p.



## 8. ANNEXES

## Annexe 1 : Florule du Grand Pripris de Yiyi (M. Hoff)

Les espèces et les taxons infra-spécifiques sont classées par ordre alphabétique des familles, genres, et espèces à l'intérieur des grandes unités de la systématique (Monocotylédones, Dicotylédones, Ptéridophytes et Algues).

Pour chaque taxon, les renseignements suivants sont indiqués :

- la ou les localités précises de récoltes dans le Grand Pripris de Yiyi et dans ses environs immédiats;
- le milieu ou la formation végétale de récolte;
- le type biologique (arbre, herbacée, etc.).

## Monocotylédones

## Amaryllidaceae

*Crinum erubescens* Solander : Digue Yiyi; eau courante lente; aquatique.

## Araceae

*Montrichardia arborescens* (Linnaeus) Schott : Digue Yiyi; eau courante lente; aquatique.

## Arecaceae

*Bactris aubletiana* Trail : Trou Caïmans; forêt claire et basse sur sables blancs; arbuste.

*Bactris major* N.J. Jacquin : Estuaire de la Counamama; forêt côtière; arbuste.

## Bromeliaceae

*Tillandsia flexuosa* Swartz : Digue Yiyi; fourré; épiphyte.

## Burmanniaceae

*Burmannia bicolor* Martius : Savane Rocheau et Savane de Trou Poissons; savane sur sol hydromorphe; herbacée.

*Burmannia capitata* (Walter ex J.F. Gmelin) Martius : Digue Yiyi; Trou Caïmans et Savane Garré; savane sur sol hydromorphe; herbacée terrestre saprophyte.

## Cyperaceae

*Bulbostylis capillaris* (Linnaeus) C.B. Clarke : Trou Caïmans; savane sur sables blancs; herbacée terrestre.

*Bulbostylis lanata* (Humboldt; Bonpland & Kunth) C.B. Clarke : Savane Garré; savane sur sol hydromorphe; herbacée.

*Calyptracarya bicolor* (H. Pfeiffer) T. Koyama : Trou Caïmans; forêt claire et basse sur sables blancs; herbacée terrestre.

*Cyperus haspan* Linnaeus : Crique Yiyi - Pont sur la R.N. 1 et Digue Yiyi; bord de piste en végétation ouverte et eau courante lente; herbacée parfois semi-aquatique.

*Diplasia karataefolia* L.C. Richard : Trou Caïmans; forêt claire et basse sur sables blancs; herbacée terrestre.

*Eleocharis interstincta* (Vahl) Roemer & Schultes : Digue Yiyi et Savane Garré; eau courante lente; savane sur sol hydromorphe et bord de piste en végétation ouverte; herbacée souvent aquatique.

*Eleocharis variegata* Presl : Trou Caïmans; savane basse marécageuse; herbacée terrestre.

*Fimbristylis miliacea* (Linnaeus) Vahl : Trou Caïmans; forêt claire et basse sur sables blancs; herbacée terrestre.

*Fuirena umbellata* Rottboell : Digue Yiyi; eau courante lente; herbacée.

*Hypolytrum pulchrum* (Rudge) H. Pfeiffer : Savane Rocheau; savane sur sol hydromorphe; herbacée.

*Oxycaryum cubense* (Poeppig & Kunth) K. Lye : Grand Pripris de Yiyi; eau courante lente; aquatique.

*Rhynchospora barbata* (Vahl) Kunth : Digue Yiyi; Savane Rocheau; savane Yiyi et Trou Caïmans; savane sur sol hydromorphe et forêt claire et basse sur sables blancs; herbacée terrestre.

- Rhynchospora gigantea* Link : Digue Yiyi; eau courante lente; aquatique.
- Rhynchospora globosa* (Humboldt; Bonpland & Kunth) Roemer & Schultes : Savane Garré; savane sur sol hydromorphe; herbacée.
- Rhynchospora holoschoenoides* (L.C. Richard) Herter : Digue Yiyi; Grand Pripris de Yiyi; eau courante lente; savane sur sol hydromorphe; marais sublittoral; aquatique herbacée.
- Rhynchospora nervosa* (Vahl) Böckeler : Digue Yiyi; savane sur sol hydromorphe; herbacée.
- Rhynchospora podosperma* C. Wright : Grand Pripris de Yiyi; savane sur sol hydromorphe; herbacée.
- Scleria bracteata* Cavanilles : Savane Garré et Savane de Trou Poissons; savane sur sol hydromorphe; herbacée.
- Scleria cyperina* Willdenow ex Kunth : Savane Rocheau; savane sur sol hydromorphe; herbacée.
- Scleria distans* Poirét : Digue Yiyi et Savane Yiyi; savane sur sol hydromorphe; herbacée.
- Scleria microcarpa* Nees : Crique Canceler et Digue Yiyi; mangrove côtière et bord de piste; herbacée.
- Eriocaulaceae**
- Syngonanthus lepreurii* (Koernicke) Ruhland : Trou Caïmans; Savane basse; herbacée terrestre.
- Syngonanthus umbellatus* (Lamarck) Ruhland : Savane de Trou Poissons; bord de piste forestière; herbacée.
- Tonina fluviatilis* Aublet : Digue Yiyi; eau courante lente; aquatique herbacée.
- Marantaceae**
- Calathea elliptica* (Roscoe) K. Schumann : Savane Garré; pinotière; herbacée.
- Musaceae**
- Heliconia psittacorum* Linnaeus f. : Digue Yiyi; bord de piste en végétation ouverte; herbacée.
- Orchidaceae**
- Epidendrum nocturnum* N.J. Jacquin : Crique Yiyi; marécage boisé hydrophile à *Pterocarpus officinalis* ; épiphyte.
- Habenaria longicauda* W.J. Hooker : Digue et Grand Pripris de Yiyi; savane sur sol hydromorphe et eau courante lente; herbacée.
- Habenaria pratensis* (Lindley) Reichenbach f. : Digue Yiyi; savane sur sol hydromorphe; herbacée.
- Habenaria trifida* Humboldt; Bonpland & Kunth : Savane de Trou Poissons; marais côtiers; herbacée terrestre.
- Poaceae**
- Andropogon bicornis* Linnaeus : Digue Yiyi; bord de piste en végétation ouverte; herbacée.
- Andropogon virgatus* Desvaux : Digue Yiyi; savane sur sol hydromorphe; herbacée.
- Aristida torta* (Nees) Kunth : Grand Pripris de Yiyi; Savane Rocheau et Savane de Trou Poissons; savane sur sol hydromorphe; herbacée.
- Axonopus aureus* Palisot de Beauvois : Digue Yiyi; savane sur sol hydromorphe; herbacée.
- Echinolaena inflexa* (Poirét) Chase : Crique et Savane Yiyi - Pont sur la R.N. 1; savane sur sol hydromorphe et bord de piste en végétation ouverte; herbacée plus ou moins lianescent.
- Eriochrysis cayennensis* Palisot de Beauvois Savane Garré et Trou Caïmans; savane sur sol hydromorphe et savane basse marécageuse; herbacée terrestre.
- Leersia hexandra* Swartz : Digue Yiyi; eau courante lente; aquatique.
- Panicum mertensii* Roth in Roemer & Schultes : Digue Yiyi; bord de piste en végétation ouverte; herbacée.
- Paspalum millegrana* Schrader : Digue Yiyi; savane sur sol hydromorphe; herbacée .
- Sorghastrum setosum* (Grisebach) Hitchcock : Savane de Mal Ventre; savane; herbacée.
- Sporobolus cubensis* Hitchcock : Savane de Trou Poissons; savane; herbacée.
- Thrasya robusta* Hitchcock & Chase : Savane de Trou Poissons; savane; herbacée.
- Tripsacum andersonii* J.R. Gray : Trou Caïmans; Végétation ripicole forestière; épiphyte herbacée.

**Pontederiaceae**

*Eichhornia heterosperma* Alexander : Digue Yiyi; eau courante lente; aquatique.

**Xyridaceae**

*Xyris fallax* Malme Savane Yiyi; Savane de Trou Poissons et Trou Caïmans; savane sur sol hydromorphe; herbacée terrestre.

*Xyris jupicai* L.C. Richard Digue Yiyi; savane sur sol hydromorphe; herbacée.

*Xyris laxifolia* Martius var. *laxifolia* : Trou Caïmans; savane basse marécageuse; herbacée terrestre.

**Zingiberaceae**

*Costus arabicus* Linnaeus : Crique Canceler et Crique Yiyi; pripris et marécage boisé hydrophile à *Pterocarpus officinalis* ; herbacée à épiphyte.

## Dicotylédones

**Amaranthaceae**

*Alternanthera paronychoides* Saint-Hilaire : Crique Canceler; mangrove côtière; herbacée.

**Annonaceae**

*Xylopia discreta* (Linnaeus f.) Sprague & Hutchinson : Crique Canceler; mangrove côtière; arbre.

**Apocynaceae**

*Allamanda cathartica* Linnaeus : Crique Canceler et Digue Yiyi; Pripris et bord de piste; arbuste.

*Bonafousia undulata* (Vahl) A. De Candolle : Fleuve Iracoubo - Bassin de l'Iracoubo; berges vaseuses de rivière; arbuste.

*Mandevilla hirsuta* (A. Richard) K. Schumann : Digue Yiyi; bord de piste en végétation ouverte; liane.

*Rhabdadenia biflora* (N.J. Jacquin) Mueller-Argoviensis : Crique Canceler; Pripris; herbacée grimpante.

**Asteraceae**

*Ayapana amygdalina* (Lamarck) King & H. Robinson : Trou Caïmans; savane sur sables blancs; herbacée terrestre.

*Clibadium surinamense* Linnaeus : Digue Yiyi; savane sur sol hydromorphe; herbacée.

*Mikania micrantha* Humboldt; Bonpland & Kunth : Digue Yiyi; bord de piste en végétation ouverte; herbacée.

*Riencurtia glomerata* Cassini : Trou Caïmans; savane sur sables blancs; herbacée terrestre.

**Bignoniaceae**

*Cydista aequinoctialis* (Linnaeus) Miers : Crique Canceler; Pripris; arbuste.

*Distictella elongata* (Vahl) Urban : Route de Sinnamary - Iracoubo.

*Jacaranda copaia* (Aublet) D. Don : Savane Garré; forêt inondable dégradée; arbuste.

*Tabebuia fluviatilis* (Aublet) A.P. De Candolle : Crique Canceler; Pripris; arbre et arbuste.

**Bombacaceae**

*Bombax aquaticum* K. Schumann : Crique et Digue Yiyi; marécage boisé hydrophile à *Pterocarpus officinalis* et fourré marécageux; arbuste à arbre.

**Boraginaceae**

*Cordia curassavica* (N.J. Jacquin) Roemer & Schultes : Crique Canceler et Digue Yiyi; Pripris et bord de piste; arbre à arbuste.

**Burseraceae**

*Protium heptaphyllum* (Aublet) Marchand subsp. *heptaphyllum* : Route de Sinnamary - Iracoubo; arbuste.

**Cabombaceae**

*Cabomba aquatica* Aublet : Digue Yiyi; Grand Pripris de Yiyi et Marais de la Corossony; eau courante lente et marais; aquatique.

**Cactaceae**

*Epiphyllum phyllanthus* (Linnaeus) Haworth : Crique Yiyi; eau courante lente; herbacée épiphyte.

**Caesalpinaceae**

*Chamaecrista desvauxii* (Colladon) Killip : Savane Garré; savane sur sol hydromorphe; herbacée.

*Chamaecrista diphylla* (Linnaeus) Greene : Digue Yiyi; Savane Garré; Savane Yiyi sur la R.N. 1; Savane de Trou Poissons et de Trou Caïmans; savane basse sur sol hydromorphe et bord de piste en végétation ouverte; herbacée terrestre à arbuste.

*Chamaecrista hispidula* (Vahl) Irwin & Barneby : Trou Caïmans; Savane basse; herbacée terrestre.

*Senna alata* (Linnaeus) Roxburgh : Crique Yiyi; bord de piste en végétation ouverte; arbuste.

*Senna quinqueangulata* (L.C. Richard) Irwin & Barneby : Digue et Savane Yiyi; bord de piste en végétation ouverte et savane sur sol hydromorphe; arbuste.

**Chrysobalanaceae**

*Chrysobalanus icaco* Linnaeus : Crique Canceler; Digue Yiyi; Pripris et fourré de bord de piste; arbuste à arbre.

*Hirtella ciliata* Martius & Zuccarini : Grand Pripris de Yiyi; bosquet en savane humide; arbuste parfois lianescent.

*Hirtella paniculata* Swartz : Crique Canceler; Pripris; arbuste.

*Licania macrophylla* Benthham : Grand Pripris de Yiyi; bosquet en savane humide; arbuste.

*Parinari campestris* Aublet : Grand Pripris de Yiyi; bosquet en savane humide; arbre.

**Clusiaceae**

*Clusia fockeana* Miquel : Grand Pripris de Yiyi et Savane Yiyi; bosquet en savane humide et savane sur sol hydromorphe; arbrisseau à arbuste.

*Tovomita brasiliensis* (Martius) Walpers : Crique Cambrouze; forêt primaire; arbuste.

*Vismia cayennensis* (N.J. Jacquin) Persoon : Grand Pripris de Yiyi et Savane Yiyi; bosquet en savane humide et savane sur sol hydromorphe; arbuste.

**Combretaceae**

*Laguncularia racemosa* (Linnaeus) J. Gaertner : Crique Canceler; mangrove côtière; arbre

**Convolvulaceae**

*Ipomoea setifera* Poiret : Digue Yiyi et Trou Caïmans; bord de piste en végétation ouverte et fossé humide secondarisé; liane herbacée.

*Ipomoea stolonifera* (Cyrillo) Gmelin : Crique Canceler; mangrove côtière; herbacée grimpante.

*Jacquemontia tamnifolia* Grisebach : Pont Counamama - R.N.1; bord de piste en végétation ouverte; herbacée grimpante.

**Cucurbitaceae**

*Citrullus lanatus* (Thunberg) Matsumura & Nakai : Village de Trou Poissons; herbacée; cultivée.

**Dilleniaceae**

*Curatella americana* Linnaeus : Counamama; Savane et Digue Yiyi; savane sur sol hydromorphe; arbuste.

*Davilla aspera* (Aublet) R. Benoist : Savane Yiyi - R.N. 1; savane sur sol hydromorphe; arbuste.

*Dolioscarpus Rolander* : Crique Yiyi - Pont sur la R.N. 1; bord de piste en végétation ouverte; arbuste.

**Droseraceae**

*Drosera tenella* Willdenow ex Roemer & Schultes : Savane de Trou Poissons; savane sur sol hydromorphe; herbacée terrestre.

**Euphorbiaceae**

*Caperonia corchoroides* Mueller-Argoviensis : Trou Caïmans; Savane basse marécageuse; herbacée terrestre.

*Croton macradenis* Goerts & Punt : Digue Yiyi; bord de piste en végétation ouverte; arbuste.

*Croton trinitatis* Millspaugh : Village de Trou Poissons; bord de piste; arbuste.

*Euphorbia hyssopifolia* Linnaeus : Digue Yiyi; bord de piste en végétation ouverte; herbacée.

*Maprounea guianensis* Aublet : Trou Caïmans; bord de route et de piste; arbre.

**Fabaceae**

*Abrus precatorius* Linnaeus : Digue Yiyi; bord de piste en végétation ouverte; liane herbacée.

*Aeschynomene hystrix* Poiret Digue Yiyi; savane sur sol hydromorphe; herbacée.

*Aeschynomene sensitiva* Swartz : Digue Yiyi; eau courante lente; herbacée; Digue Yiyi; bord de piste en végétation ouverte; herbacée.

*Desmodium barbatum* (Linnaeus) Benthham & Oersted : Trou Caïmans; savane sur sables blancs; herbacée terrestre.

*Eriosema simplicifolium* (Humboldt; Bonpland & Kunth) G. Don : Savane de Trou Poissons; savane sur sol hydromorphe; herbacée.

*Indigofera suffruticosa* Miller : Digue Yiyi; bord de piste en végétation ouverte; herbacée grimpante.

- Machaerium lunatum* (Linnaeus f.) Ducke : Crique Canceler; pripris; arbre.  
*Muellera frutescens* (Aublet) Standley : Crique Canceler; Pripris; arbre.  
*Ormosia lignivalvis* Rudd : Village de Trou Poissons; bord de Piste.  
*Pterocarpus officinalis* N.J. Jacquin : Crique Yiyi; Savane Rocheau; Digue Yiyi; bord de crique à eau courante lente; fourrés et marécage boisée à *Pterocarpus officinalis*; arbre.  
*Stylosanthes viscosa* (Linnaeus) Swartz : Trou Caïmans; savane basse; herbacée terrestre.  
*Zornia latifolia* J.E. Smith : Savane Garré et Savane Yiyi; savane sur sol hydromorphe; herbacée.
- Flacourtiaceae**  
*Banara guianensis* Aublet : Crique Yiyi - Pont sur la R.N. 1; bord de piste en végétation ouverte; arbrisseau.  
*Casearia sylvestris* Swartz var. *lingua* (Cambassèdes) Eichler : Trou Caïmans; savane basse; arbuste.
- Gentianaceae**  
*Curtia tenuifolia* (Aublet) Knoblauch : Savane Garré; savane sur sol hydromorphe; herbacée.  
*Irlbachia caerulescens* (Aublet) Grisebach : Savane Yiyi et Savane de Trou Poissons; savane sur sol hydromorphe; herbacée.  
*Schultesia brachyptera* Chamisso : Digue Yiyi; Savane Garré et Savane Yiyi; Savane sur sol hydromorphe; herbacée.
- Hippocrateaceae**  
*Hippocratea volubilis* Linnaeus : Crique Canceler; Pripris; arbuste.  
*Tontelea laxiflora* (A.C. Smith) A.C. Smith : Crique Cambrouze; forêt primaire; liane ligneuse.
- Hydrophyllaceae**  
*Hydrolea spinosa* Linnaeus : Digue Yiyi; savane sur sol hydromorphe; herbacée.
- Lamiaceae**  
*Hyptis atrorubens* Poiteau : Digue Yiyi et Savane Garré; bord de piste en végétation ouverte et savane sur sol hydromorphe; herbacée.  
*Hyptis lanceolata* Poiteau : Crique Canceler; pripris; herbacée.
- Lauraceae**  
*Ocotea guianensis* Aublet : Grand Pripris de Yiyi; bosquet en savane humide; arbrisseau.
- Lentibulariaceae**  
*Utricularia amethystina* A. Saint-Hilaire & Girard : Savane Rocheau; savane sur sol hydromorphe; herbacée.  
*Utricularia benjaminiana* Oliver : Grand Pripris de Yiyi; eau courante lente et marais sublittoral; aquatique et herbacée terrestre.  
*Utricularia hispida* Lamarck : Savane de Trou Poissons; Trou Caïmans; savane basse sur sol hydromorphe; herbacée terrestres.  
*Utricularia simulans* Pilger : Savane Garré; savane sur sol hydromorphe; herbacée; Grand Pripris de Yiyi et Savane de Trou Poissons; eau courante lente et bord de piste; aquatique et herbacée terrestre.
- Lythraceae**  
*Crenea maritima* Aublet : Embouchure Sinnamary; mangrove; suffrutex.
- Malpighiaceae**  
*Byrsonima crassifolia* (Linnaeus) Humboldt; Bonpland & Kunth : Digue Yiyi; savane sur sol hydromorphe et bord de piste en végétation ouverte; arbuste.  
*Byrsonima verbascifolia* (Linnaeus) L.C. Richard ex A. Jussieu : Savane Rocheau; savane sur sol hydromorphe; herbacée.  
*Stigmaphyllon convolvulifolium* (Cavanilles) Adr. Jussieu : Crique Yiyi - Pont sur la R.N. 1; bord de piste en végétation ouverte; herbacée grimpante.

**Malvaceae**

- Hibiscus bifurcatus* Cavanilles : Savane Garré; savane sur sol hydromorphe; herbacée.  
*Hibiscus furcellatus* Desvaux : Crique et Digue Yiyi; marécage boisé hydrophile à *Pterocarpus officinalis* et bord de piste; herbacée.  
*Hibiscus tiliaceus* Linnaeus : Crique Canceler; pripris; arbuste.  
*Sida cordifolia* Linnaeus : Village de Trou Poissons; bord de route; herbacée.  
*Sida glomerata* Cavanilles : Digue Yiyi; bord de piste en végétation ouverte; herbacée.  
*Sida linifolia* Cavanilles : Savane de Trou Poissons; savane sur sol hydromorphe; herbacée.

**Melastomataceae**

- Acisanthera bivalvis* (Aublet) Cogniaux : Grand Pripris et Digue Yiyi; Savane de Trou Poissons; savane sur sol hydromorphe; eau courante lente; herbacée.  
*Acisanthera uniflora* (Vahl) Gleason : Digue Yiyi; savane sur sol hydromorphe; herbacée.  
*Appendicularia thymifolia* (Bonpland) De Candolle : Savane Garré et Trou Caïmans; savane basse sur sol hydromorphe; herbacée terrestre.  
*Clidemia hirta* (Linnaeus) D. Don var. *elegans* (Aublet) Grisebach : Digue Yiyi; bord de piste en végétation ouverte.  
*Clidemia sericea* D. Don : Trou Caïmans; bord de route et de piste; arbuste.  
*Desmoscelis villosa* (Aublet) Naudin : Savane Garré; savane sur sol hydromorphe; herbacée.  
*Miconia albicans* (Swartz) Triana : Village de Trou Poissons; bord de route.  
*Miconia ciliata* (L.C. Richard) De Candolle : Digue Yiyi; bord de piste en végétation ouverte; herbacée.  
*Pterolepis glomerata* (Rottboell) Miquel : Crique Yiyi - Pont sur la R.N. 1; bord de piste en végétation ouverte; herbacée.  
*Tibouchina aspera* Aublet : Digue et Savane Yiyi; savane sur sol hydromorphe; herbacée.

**Menyanthaceae**

- Nymphoides indica* (Linnaeus) O. Kuntze : Grand Pripris et Digue Yiyi; eau courante lente; aquatique.

**Mimosaceae**

- Entada polystachya* (Linnaeus) De Candolle : Crique Canceler; pripris; arbuste.  
*Inga alba* (Swartz) Willdenow : Trou Caïmans; arbuste.  
*Inga cayennensis* Sagot ex Benthham : Crique Canceler; Pripris; arbuste.  
*Inga ingoides* (L.C. Richard) Willdenow : Crique Canceler; pripris; arbuste.  
*Inga pilosula* (L.C. Richard) Macbride : Pont Counamama - R.N.1; bord de route et de piste; arbuste.  
*Mimosa polydactyla* Humboldt; Bonpland ex Willdenow : Crique Canceler; pripris; herbacée.

**Moraceae**

- Ficus amazonica* (Miquel) Miquel : Crique Canceler; Pripris; arbre .  
*Ficus maxima* P. Miller : Crique Canceler et Crique Yiyi; Pripris et bord de piste; arbre.

**Myrtaceae**

- Myrcia tomentosa* (Aublet) De Candolle : Savane de Trou Poissons; savane; arbuste.

**Nymphaeaceae**

- Nymphaea rudgeana* G.F.W. Meyer : Digue Yiyi; eau courante lente; aquatique.

**Ochnaceae**

- Sauvagesia erecta* Linnaeus : Digue Yiyi; savane sur sol hydromorphe; herbacée.  
*Sauvagesia rubiginosa* Saint-Hilaire : Savane Yiyi et Savane de Trou Poissons; savane sur sol hydromorphe; herbacée.  
*Sauvagesia sprengelii* Saint-Hilaire : Savane Rocheau; savane sur sol hydromorphe; herbacée.

**Onagraceae**

- Ludwigia erecta* (Linnaeus) Hara : Digue et Crique Yiyi - Pont sur la R.N. 1; bord de piste en végétation ouverte; herbacée.  
*Ludwigia hyssopifolia* (G. Don) Exell : Digue Yiyi; eau courante lente; aquatique.  
*Ludwigia nervosa* (Poiret) Hara : Digue Yiyi et Savane de Trou Poissons ; savane sur sol hydromorphe; herbacée.  
*Ludwigia torulosa* (Arnott) Hara : Digue et Grand Pripris de Yiyi; eau courante lente et bord de piste en végétation ouverte; herbacée.

**Passifloraceae**

*Passiflora vespertilio* Linnaeus : Crique Canceler; Pripris; herbacée grimpante.

**Polygalaceae**

*Polygala adenophora* De Candolle : Digue Yiyi et Savane de Trou Poissons; savane sur sol hydromorphe; herbacée.

*Polygala longicaulis* Humboldt; Bonpland & Kunth : Trou Caïmans; savane sur sables blancs; herbacée terrestre.

*Polygala martiana* A.W. Bennett : Trou Caïmans; savane basse; herbacée terrestre.

*Polygala timoutou* Aublet : Digue Yiyi; Savane Yiyi et Savane de Trou Poissons; savane sur sol hydromorphe; herbacée.

**Rhizophoraceae**

*Rhizophora racemosa* G.F.W. Meyer : Crique Canceler; mangrove côtière; arbre.

**Rubiaceae**

*Borreria verticillata* (Linnaeus) G.F.W. Meyer : Crique Canceler; Digue et Savane Yiyi; pripris et savane sur sol hydromorphe; herbacée.

*Perama hirsuta* Aublet : savane Rocheau et Savane de Trou Poissons; savane sur sol hydromorphe; herbacée.

*Psychotria blepharophylla* (Standley) Steyermark : Savane Garré; pinotière; herbacée.

*Sabicea cinerea* Aublet : Crique Canceler et Digue Yiyi; pripris et bord de piste; herbacée à arbuste.

*Sipanea hispida* Bentham ex Wernham : Digue Yiyi; bord de piste en végétation ouverte; herbacée.

**Rutaceae**

*Fagara rhoifolia* (Lamarck) Engler : Route de Sinnamary - Iracoubo; bord de piste forestière; arbre.

**Sapindaceae**

*Paullinia pinnata* Linnaeus : Crique Canceler et pont sur la Counamama; pripris et abattis; arbuste plus ou moins lianescent.

**Scrophulariaceae**

*Anisantherina hispida* (Martius) Pennell ex N.L. Britton : Digue Yiyi; Savane Yiyi et Savane de Trou Poissons; savane sur sol hydromorphe; herbacée.

*Buchnera palustris* (Aublet) Sprengel : Digue Yiyi; Savane Yiyi et Savane de Trou Poissons; savane sur sol hydromorphe; herbacée.

*Conobea aquatica* Aublet : Digue Yiyi; eau courante lente; aquatique.

*Lindernia crustacea* (Linnaeus) F. Mueller : Digue Yiyi; bord de piste en végétation ouverte; herbacée.

*Scoparia dulcis* Linnaeus : Crique Yiyi - Pont sur la R.N. 1; bord de piste en végétation ouverte; herbacée.

**Solanaceae**

*Solanum schlechtendalianum* Walpers : Trou Caïmans; forêt claire et basse sur sables blancs; arbuste.

*Solanum subinerme* N.J. Jacquín : Crique Canceler; mangrove côtière; herbacée.

*Solanum torvum* Swartz : Savane Yiyi - R.N. 1; savane sur sol hydromorphe; herbacée.

**Sterculiaceae**

*Melochia villosa* (Miller) Fawcett & Rendle : Savane Garré; savane sur sol hydromorphe; herbacée.

**Turneraceae**

*Piriqueta viscosa* Grisebach : Digue Yiyi; bord de piste en végétation ouverte; herbacée.

*Turnera guianensis* Aublet : Digue Yiyi et Savane Rocheau; savane sur sol hydromorphe; herbacée.

**Verbenaceae**

*Amasonia campestris* (Aublet) Moldenke : Digue Yiyi; Savane Rocheau et Savane de Trou Poissons; savane sur sol hydromorphe et bord de piste en végétation ouverte; herbacée.

*Avicennia germinans* (Linnaeus) Stearn : Crique Canceler; Mangrove côtière; arbre.

*Stachytarpheta cayennensis* (L.C. Richard) Vahl : Digue Yiyi; bord de piste en végétation ouverte; herbacée.

**Vitaceae**

*Cissus parkeri* (Baker) Planchon : Crique Canceler; Pripris; herbacée grimpante.

**Pteridophytes****Aspleniaceae**

*Asplenium serratum* Linnaeus : Crique Yiyi; marécage boisé hydrophile à *Pterocarpus officinalis*; épiphyte.

**Blechnaceae**

*Blechnum serrulatum* L.C. Richard : Digue Yiyi et Savane Garré; eau courante lente et forêt inondable secondarisée; aquatique herbacée.

**Grammitidaceae**

*Grammitis serrulata* (Swartz) Swartz : Crique Yiyi; près de la Savane Rocheau; bord de crique; herbacée.

**Lycopodiaceae**

*Lycopodiella cernua* (Linnaeus) Pichi Sermolli : Digue Yiyi; Grand Pripris de Yiyi et Savane Yiyi; savane sur sol hydromorphe; eau courante lente; herbacée.

**Nephrolepidaceae**

*Nephrolepis biserrata* (Swartz) Schott : Crique Canceler et Crique Yiyi; Pripris et marécage boisé hydrophile à *Pterocarpus officinalis*; herbacée et épiphyte herbacée.

**Polypodiaceae**

*Microgramma reptans* (Cavanilles) A.R. Smith : Village de Trou Poissons; herbacée.

**Pteridaceae**

*Acrostichum aureum* Linnaeus : Crique Canceler; Pripris; herbacée.

*Acrostichum danaeifolium* Langsdorf & Fischer : Crique Canceler; Pripris; herbacée.

*Adiantum serrato-dentatum* Willdenow : Trou Caïmans; fourré de savane arbustive; herbacée terrestre.

*Ceratopteris thalictroides* (Linnaeus) Brongniart : Crique Canceler et Digue Yiyi; pripris et eau courante lente; aquatique.

*Pityrogramma calomelanos* (Linnaeus) Link : Digue Yiyi; eau courante lente; semi-aquatique.

**Salviniaceae**

*Salvinia auriculata* Aublet : Digue et Marais Yiyi; eau courante lente; aquatique.

**Thelypteridaceae**

*Thelypteris interrupta* (Willdenow) Iwatsuki : Digue Yiyi; eau courante lente; herbacée.

*Thelypteris serrata* (Cavanilles) Alston : Crique Canceler; pripris; herbacée.

**Algae****Chaetosphaeridiaceae**

*Chaetosphaeridium globulosum* (Nordstedt) Klebhan : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

**Chlorococcaceae**

*Ankistrodesmus bibraianus* (Reinsch) Kors. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Ankistrodesmus fusiformis* Corda sensu Kors. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Dictyosphaerium elegans* Bachmann : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Dimorphococcus lunatus* Braun A. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

**Chroococcaceae**

*Aphanothece castagnei* (Brébisson de) Rabenhorst : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Chroococcus turgidus* (Kützing) Nägeli : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

**Closteriaceae**

*Closterium archerianum* Cleve : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Closterium calosporum* Wittrock var. *brasiliense* Börges : Grand Pripris de Yiyi; pripris .

*Closterium cornu* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Closterium costatum* Corda var. *subcostatum* (Nordstedt) Krieger : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Closterium gracile* Brébisson de var. *elongatum* West W. & G.S. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Closterium juncidum* Ralfs : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Closterium lineatum* Ehrenberg var. *guyanense* Bourrelly & Couté : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Closterium lunula* (Müll.) Nitzsch forma *nasutum* Scott & Prescott : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Closterium macilentum* Brébisson de : Grand Pripris de Yiyi; pripris .

*Closterium nematodes* Joshua var. *nematodes* : Grand Pripris de Yiyi; pripris .

- var. *proboscideum* Turn. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Closterium parvulum* var. *cornutum* (Playfair) Krieger : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Closterium pronum* Brébisson de : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Closterium ralfsii* var. *gracilius* (Maskell) Krieger : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Closterium setaceum* Ehrenberg : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Closterium venus* Kützing : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Penium chadefaudii* Brébisson de *Penium* (Bourrelly) Couté : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Penium cylindrus* (Ehrenberg) Brébisson de : Grand Pripris de Yiyi; pripris .

**Coleochaetaceae**

*Coleochaete soluta* Prings. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

**Derepyxidaceae**

*Rhipidodendron huxleyi* S. Kent. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

**Desmidiaceae**

*Actinotaenium angulatum* forma *minus* Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Actinotaenium croasdaleae* Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Actinotaenium cucurbitinum* (Biss.) Teiling.

var. *cucurbitinum* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

var. *truncatum* (Krieger) Teiling : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Actinotaenium diplosporum* forma *majus* (West W. & G.S.) Teiling : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Actinotaenium globosum* (Bühl.) Förster var. *globosum* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Actinotaenium wollei* forma *neoamericana* Thérézien : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Bambusina borneri* (Ralfs) Cleve var. *borneri* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Bambusina sphaerospora* Scott & Grönblad : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Bambusina longicollis* (Nordstedt) Grönblad : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Cosmarium angulosum* var. *concinnum* (Rabenhorst) West W. & G.S. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Cosmarium biaurium* Nordstedt : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Cosmarium bireme* Nordstedt : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Cosmarium blyttii* Wille : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Cosmarium candianum* var. *depressum* (Irénée-Marie) Croasdale : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

- Cosmarium clepsydra* Nordstedt var. *incrassatum* Thérézien : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium commissurale* forma *cruciforme* Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium cornigerum* (Nordstedt) Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium cucumis* Nordstedt : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium decoratum* West W. & G.S. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium denticulatum* var. *ovale* Grönblad : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- var. *perspinosum* Grönblad : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- var. *triangulare* Grönblad : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium depressum* (Nägeli) Lundell var. *depressum* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium dimaziforme* (Grönblad) Scott & Grönblad var. *brasiliense* (Grönblad) Bourrelly & Couté : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- var. *dimaziforme* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium emarginatum* West W. & G.S. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium entochondrum* West W. & G.S. var. *gilletti* Thérézien : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- var. *mediogranulatum* Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium exasperatum* Joshua var. *subornatum* Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium excavatum* Nordstedt var. *duplo-maius* (Mille) Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- var. *excavatum* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium hammeri* Reinsch var. *hammeri* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium horridum* Borge : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium iracoubense* Thérézien : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium isthmochondrum* var. *grönbladii* Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium mamilliferum* Nordstedt var. *brasiliense* (Borge) Bourrelly & Couté : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium margaritatum* var. *quadrum* Krieger : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium ocellatum* Eichl. & Gütwinski : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium ordinatum* var. *depressum* West W. & G.S. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium ornatum* var. *pseudolagoense* Förster & Eckert : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium pachydermum* var. *minus* Nordstedt : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium pseudoprotuberans* var. *alpinum* Raciborski : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium pseudopyramidatum* var. *peixei* Prescott : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium pseudotaxichondrum* Nordstedt var. *asymmetricum* Bourrelly & Couté : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium pyramidatum* Brébisson de : var. *borgei* Krieger & Gerloff : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- var. *pyramidatum* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium regnesi* Reinsch. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium sinostegos* (Schaarsch.) var. *obtusius* Gütwinski : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium subnudiceps* West W. & G.S. var. *guyanense* Thérézien : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium thomassoni* Thérézien : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium vitiosum* Scott & Grönblad : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Cosmarium vogesiacum* Lemaire var. *alpinum* (Schmidle) Laporte : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- var. *bipunctatum* (Börger) Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Desmidium baileyi* (Ralfs) Nordstedt forma *tetragona* Nordstedt : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Desmidium* w Nordstedt : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Desmidium elegans* (Raciborski) Grönblad var. *elegans* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- var. *elongatum* Thérézien : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Desmidium gracilipes* (Nordstedt) Lagerheim : Grand Pripris de Yiyi; Prpriprisipris.
- Desmidium grevillii* (Kützing) Bary de : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Desmidium longatum* Wolle var. *longatum* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

- Docidium baculum* Brébisson de forma *angustissimum* Thérézien : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- var. *baculum* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum abruptum* Nordstedt : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum ampullaceum* var. *polyperforatum* Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum bipartitum* Krieger : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum coralloides* forma *reductum* Scott & Prescott : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum cornubiense* var. *brasiliense* Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum elegans* (Brébisson de) Kützing var. *brasiliense* Grönblad : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum evolutum* var. *perornatum* Scott & Croasdale : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum fissum* var. *brasiliense* (Borge) Krieger : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum gayanum* de Toni var. *angulatum* Krieger : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- var. *gayanum* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum intermedium* var. *longicolle* Borge : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum inusitatum* Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum lütkemülleri* var. *carniolicum* (Lütkemüller) Krieger : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum pirassunungae* Borge var. *coutei* Thérézien : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum planquettei* Thérézien : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum pseudopirassunungae* Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum quadriceps* var. *corrientinensis* Couté & Tell : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum quadrilobatum* Scott & Grönblad var. *guyanense* Thérézien : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum securiformiceps* Borge var. *securiformiceps* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum sibiricum* var. *reductum* Prescott & Scott : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum sinuosum* Lenormand var. *reductum* West W. & G.S. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- var. *sinuosum* : Grand Pripris de Yiyi; pripris : .
- Euastrum subcyclopicum* Förster var. *elongatum* Thérézien : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum subtile* Borge forma *goyazense* (Förster) Thérézien : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euastrum trigibberum* West W. & G.S. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Groenbladia neglecta* (Raciborski) Teiling : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Hyalotheca undulata* Nordstedt var. *africanum* Burrell : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Micrasterias abrupta* West W. & G.S. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Micrasterias alata* Wallich : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Micrasterias apiculata* forma *fimbriata* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Micrasterias arcuata* Bailey var. *arcuata* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- var. *expansa* (Bailey) Nordstedt : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Micrasterias decemdentata* (Nägeli) Archer : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Micrasterias furcata* Ralfs var. *croasdaleae* Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- var. *furcata* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Micrasterias laticeps* Nordstedt var. *minor* (Nordstedt) Krieger : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Micrasterias mahabuleshwariensis* Hobson var. *amazonensis* Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Micrasterias pinnatifida* (Kützing) Ralfs : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Micrasterias radiosa* var. *aculeata* (Krieger) Grönblad : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Micrasterias torreyi* var. *curvata* Krieger : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Phymatodocis alternans* Nordstedt : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Phymatodocis nordstedtiana* forma *minor* Börges : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Pleurotaenium coronatum* forma *curtus* Thérézien : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Pleurotaenium minutum* (Ralfs) Delp. var. *latum* Kaiser : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Pleurotaenium subcoronulatum* (Turn.) West W. & G.S. var. *subcoronulatum* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Pleurotaenium trabecula* (Ehrenberg) Nägeli var. *rectum* (Delp.) West W. & G.S. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

- Pleurotaenium tridentulum* (Wolle) West W. var. *capitatum* West W. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- var. *scottii* Förster : Grand Pripris de Yiyi; Pripris.
- Pleurotaenium verrucosum* (Bailey) Lundell : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Sphaerososma laeve* var. *latum* (West W. & G.S.) Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Spondylosium planum* (Wolle) West W. & G.S. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Spondylosium pulchellum* Archer var. *pulchellum* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Spondylosium pulchrum* (Bailey) Archer : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Spondylosium pygmaeum* var. *compressum* West W. & G.S. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Spondylosium rectangulare* forma *maius* Scott & Croasdale : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum cerastes* var. *pulchrum* Scott & Grönblad : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum cyclanthum* West W. & G.S. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum diptilum* Nordstedt : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum disputatum* West W. & G.S. var. *disputatum* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- var. *sinense* (Lütkemüller) West W. & G.S. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum distentum* Wolle var. *spinosum* Thérézien : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum elegantissimum* var. *brasiliense* Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum erinacoideum* Scott & Croasdale : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum hoehnei* Borge : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum inaequale* Nordstedt var. *triceps* Grönblad : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum inconspicuum* Nordst : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum infestum* Turn. : Grand Pripris de Yiyi; pripris .
- Staurastrum irregulare* West W. & G.S. forma A : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- forma B : Grand Pripris de Yiyi; pripris .
- Staurastrum laevispinum* Biss. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum margaritaceum* var. *gracilius* Scott & Grönblad : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum micron* West W. & G.S. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum muticum* Brébisson de : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum ophiura* Lundell : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum paradoxum* var. *evolutum* West W. & G.S. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- var. *parvum* West W. & G.S. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum pinnatum* Turn. forma B : Grand Pripris de Yiyi; pripris .
- Staurastrum pseudoiotanum* Grönblad forma *ornata* Bourrelly & Couté : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum pseudowillsii* Bourrelly & Couté : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum quadrangulare* var. *contectum* (Turn.) Grönblad : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- var. *longispinum* Börges : Grand Pripris de Yiyi; pripris .
- Staurastrum rotula* Nordstedt : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum royii* Turn. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum setigerum* Cleve var. *subvillosum* Grönblad : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum sexangulare* var. *brasiliense* Grönblad : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum striolatum* (Nägeli) Archer var. *intermedium* Thérézien : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum subophiura* Borge : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum teliferum* var. *grönbladii* Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- var. *longispinum* Grönblad : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- var. *pecten* (Perty) Grönblad : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum tentaculiferum* Borge : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum tetracerum* Ralfs : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum trifidum* Nordstedt forma *torta* (Börges) West W. & G.S. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum urinatur* var. *brasiliense* Grönblad : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum westianum* Thomasson : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurastrum zonatum* forma *elongata* Grönblad : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Staurodesmus connatus* (Lundell) Thomasson : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

- Staurodesmus convergens* var. *laportei* Teiling : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Staurodesmus cornutus* (Wolle) Teiling : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Staurodesmus cuspidatus* var. *grönbladii* Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Staurodesmus extensus* (Borge) Teiling : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Staurodesmus hallei* Bourrelly & Couté : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Staurodesmus megacanthus* var. *subcurvatus* (West W. & G.S.) Teiling : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
- var. *triangularis* (Grönblad) Teiling : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Staurodesmus pachyrhynchus* (Nordstedt) Teiling : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Staurodesmus phimus* forma *minimissimus* (Prescott & Scott) Teiling : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
- var. *semilunaris* (Schmidel) Teiling : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Staurodesmus spencerianus* (Maskell) Teiling : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Staurodesmus tortus* forma *gracilior* (Scott & Grönblad) Teiling : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Staurodesmus validus* (West W. & G.S.) Thomasson var. *apertus* (Scott & Grönblad) Teiling : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
- var. *subvalidus* (Grönblad) Teiling : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
- var. *validus* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Steptonema bourrellyi* Thérézien : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Teilingia granulata* (Roy & Biss.) Bourrelly : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Triploceras gracile* var. *bidentatum* Nordstedt : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Xanthidium antilopeum* (Brébisson de) Kützing var. *incrassatum* (Grönblad) Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Xanthidium concinnum* Archer var. *boldtiana* West W. & G.S. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Xanthidium fragile* Borge : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Xanthidium mamillosum* (Grönblad) Förster var. *meliolaeve* (Grönblad) Couté & Tell : Grand Pripris de Yiyi; pripris .  
- var. *nordstedtii* (Grönblad) Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Xanthidium octocorne* (Ehrenberg) Ralfs : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Xanthidium regulare* var. *pseudoregulare* (Borge) Bicudo & Carvalho : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Xanthidium sexangulare* (Grönblad) Förster : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Xanthidium trilobum* Nordstedt : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Dinobryaceae**  
*Dinobryon sertularia* Ehrenberg : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Euglenaceae**  
*Euglena spirogyra* Ehrenberg var. *fusca* Klebs : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Phacus orbicularis* Hübner : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Trachelomonas allia* Drez. emend. Deflandre : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Trachelomonas limorensis* var. *oblonga* Playfair : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Trachelomonas niklewskii* Drez. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Trachelomonas superba* Swirenko emend. Deflandre : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Hydrodictyaceae**  
*Pediastrum duplex* Meyen var. *punctatum* (Krieger) Parra : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Pediastrum tetras* (Ehrenberg) Ralfs : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Mesotaeniaceae**  
*Cylindrocystis brebissonii* Meneghinii var. *brebissonii* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Netrium digitus* (Ehrenberg) Itzigshon & Rothe var. *digitus* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Nostocaceae**  
*Anabaena aequalis* Borge : Grand Pripris de Yiyi; pripris.
- Peridiniaceae**  
*Peridinium cinctum* (Müller) Ehrenberg.  
- forma *meandricum* Lefèvre M. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.  
*Peridinium umbonatum* var. *inaequale* Lemmermann : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

**Pleurochloridaceae**

*Goniochloris pseudogigas* (Bourrelly) Bourrelly : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Pseudostaurastrum enorme* var. *sinense* (Jao) Thérézien : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

**Scenedesmaceae**

*Scenedesmus armatus* .

-forma *bicaudatus* Hort. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

-forma *brevicaudatus* Peterfi : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Scenedesmus brasiliensis* Bohlin : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Scenedesmus ecornis* (Ralfs) Chodat var. *ecornis* : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Scenedesmus granulatus* West W. & G.S. : var. *biseriatus* Thérézien : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Scenedesmus oahuensis* (Lemmermann) Smith G.M. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

*Scenedesmus quadricauda* (Turp.) Brébisson de var. *maximus* West W. & G.S. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

**Scytonemataceae**

*Scytonema myochrous* (Dillw.) Agardh C.A. : Grand Pripris de Yiyi; pripris.

**Volvocaceae**

*Eudorina elegans* Ehrenberg : Grand Pripris de Yiyi; pripris.



**Annexe 2 : liste synthétique des oiseaux observés dans les différents milieux du Grand Pripris de Yiyi.**

A: marais d'eau douce et marécage boisé à *Pterocarpus officinalis* et à fourrés de *Chrysobalanus icaco*

B: savanes basses inondables et savane basse arbustive

C: forêt primaire de basse altitude

D: mangrove à *Avicennia germinans* et marécage boisé mixte d'arrière mangrove

E: Vasières cotières

		A	B	C	D	E
<b>Tinamidae</b>						
<i>Tinamus major</i>	Tinamou tao			◇		
<b>Anatidae</b>						
<i>Cairina moschata</i>	Canard musqué d'Amérique	◇				
<i>Oxyura dominica</i>	Erismature masqué	◇				
<b>Picidae</b>						
<i>Chrysoptilus punctigula</i>	Pic de Cayenne	◇			◇	
<i>Dryocopus lineatus</i>	Pic ouentou	◇			◇	
<i>Celeus flavus</i>	Pic jaune	◇		◇	◇	
<i>Campephilus melanoleucos</i>	Pic de Malherbe	◇				
<i>Campephilus rubricollis</i>	Pic à cou rouge	◇		◇		
<i>Venilornis passerinus</i>	Pic passerin	◇			◇	
<i>Picumnus exilis</i>	Picumne de Buffon				◇	
<b>Ramphastidae</b>						
<i>Ramphastos vitellinus</i>	Toucan ariel	◇		◇		
<i>Ramphastos tucanus</i>	Toucan a bec rouge	◇	◇	◇		
<i>Pteroglossus aracari</i>	Araçari grigri			◇		
<b>Galbulidae</b>						
<i>Galbula galbula</i>	Jacamar vert	◇				
<i>Galbula dea</i>	Jacamar de paradis		◇			
<b>Bucconidae</b>						
<i>Notharchus macrorhynchus</i>	Tamatia à gros bec	◇				
<i>Chelidoptera tenebrosa</i>	Barbacou à croupion blanc	◇		◇		
<i>Monasa atra</i>	Barbacou noir	◇		◇		
<b>Trogonidae</b>						
<i>Trogon violaceus</i>	Trogon violacé	◇		◇		
<i>Trogon viridis</i>	Trogon à ventre jaune	◇		◇		
<b>Momotidae</b>						
<i>Momotus momota</i>	Motmot houtou	◇				
<b>Cerylidae</b>						
<i>Ceryle torquata</i>	Martin-pêcheur à collier	◇				
<i>Chloroceryle americana</i>	Martin-pêcheur vert	◇			◇	
<i>Chloroceryle aena</i>	Martin-pêcheur nain	◇			◇	
<b>Coccyzidae</b>						
<i>Coccyzus minor</i>	Coulicou des palétuviers				◇	
<i>Piaya cayana</i>	Piaye écureuil	◇				
<i>Piaya minuta</i>	Petit piaye				◇	
<i>Taperia naevia</i>	Géocoucou tacheté		◇			

		A	B	C	D	E
<b>Crotophagidae</b>						
<i>Crotophaga major</i>	Ani des palétuviers	◇			◇	
<i>Crotophaga ani</i>	Ani des savanes		◇			
<b>Psittacidae</b>						
<i>Aratinga pertinax</i>	Perruche cuivrée	◇				
<i>Pionus menstruus</i>	Pione à tête bleue	◇		◇		
<i>Pionus fuscus</i>	Jacquot violet	◇		◇		
<i>Pionites melanocephala</i>	Caïque maïpouri	◇		◇		
<i>Ara manilata</i>	Ara macavouanne	◇	◇	◇	◇	
<i>Ara chloroptera</i>	Ara chloroptère	◇		◇		
<i>Ara nobilis</i>	Ara noble	◇		◇		
<i>Amazona farinosa</i>	Amazone poudrée	◇		◇		
<i>Amazona amazonica</i>	Amazone aourou	◇			◇	
<b>Apodidae</b>						
<i>Chaetura brachyura</i>	Martinet polyoure		◇			
<i>Chaetura spinicauda</i>	Martinet spinicaude			◇		
<b>Trochilidae</b>						
<i>Glaucis hirsuta</i>	Ermite hirsute	◇		◇	◇	
<i>Phaetornis longuemareus</i>	Ermite de Longuemare	◇		◇		
<i>Phaetornis supercilliosus</i>	Ermite à brins blancs	◇		◇		
<i>Amazilia fimbriata</i>	Ariane de Linné		◇			
<i>Amazilia leucogaster</i>	Ariane vert-doré				◇	
<i>Florisuga mellivora</i>	Colibri jacobine	◇		◇		
<i>Hylocharis sapphirina</i>	Saphir à gorge rousse	◇		◇		
<b>Tytonidae</b>						
<i>Tyto alba</i>	Chouette effraie		◇			
<b>Strigidae</b>						
<i>Ciccaba virgata</i>	Chouette mouchetée		◇	◇		
<b>Colombidae</b>						
<i>Columba cayennensis</i>	Pigeon rousset		◇		◇	
<i>Leptotila rufaxilla</i>	Colombe à front gris	◇		◇		
<i>Columbina talpacoti</i>	Colombine talpacoti		◇			
<i>Columba passerina</i>	Colombine moineau		◇			
<b>Heliornithidae</b>						
<i>Aramus guarauna</i>	Courlan courliri	◇			◇	
<i>Héliornis fulicula</i>	Grébifoulque de Cayenne	◇				
<b>Rallidae</b>						
<i>Laterallus exilis</i>	Râle grêle	◇	◇			
<i>Aramides cajanea</i>	Râle de Cayenne	◇			◇	◇
<i>Gallilula chloropus</i>	Poule d'eau	◇				
<b>Scolopacinae</b>						
<i>Gallinago paraguaie</i>	Bécassine de Magellan	◇	◇			
<i>Gallinago undulata</i>	Bécassine géante		◇			

		A	B	C	D	E
<b>Tringinae</b>						
<i>Tringa melanoleuca</i>	Grand chevalier				◇	◇
<i>Tringa flavipes</i>	Petit chevalier				◇	◇
<i>Tringa solitaria</i>	Chevalier solitaire		◇			◇
<i>Catoptrophorus semipalmatus</i>	Chevalier semipalmé					◇
<i>Actitis macularia</i>	Chevalier grivelé				◇	◇
<i>Bartramia longicauda</i>	Bartramie à longue queue		◇		◇	◇
<i>Numenius phaeopus</i>	Courlis corlieu		◇		◇	◇
<i>Arenaria interpres</i>	Tournepierrière à collier					◇
<i>Calidris canutus</i>	Bécasseau maubèche					◇
<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling					◇
<i>Calidris pusilla</i>	Bécasseau semipalmé		◇		◇	◇
<i>Calidris minutilla</i>	Bécasseau minuscule				◇	◇
<i>Calidris fuscicollis</i>	Bécasseau Bonaparte					◇
<i>Calidris bairdii</i>	Bécasseau de Baird					◇
<i>Calidris melanotos</i>	Bécasseau tacheté		◇			◇
<i>Calidris himantopus</i>	Bécasseau échasse				◇	◇
<i>Tryngites subruficollis</i>	Bécasseau rousset					◇
<i>Limnodromus griseus</i>	Limnodrome à bec court		◇		◇	◇
<b>Jacaniidae</b>						
<i>Jacana jacana</i>	Jacana noir	◇	◇			
<b>Recurvirostrinae</b>						
<i>Himantopus mexicanus</i>	Echasse d'Amérique				◇	◇
<b>Charadriinae</b>						
<i>Hoploxypterus cayanus</i>	Vanneau de Cayenne		◇			
<i>Pluvialis squatarola</i>	Pluvier argenté					◇
<i>Pluvialis dominica</i>	Pluvier dominicain				◇	◇
<i>Charadrius semipalmatus</i>	Gravelot semipalmé					◇
<i>Charadrius vociferus</i>	Pluvier Kildir		◇			
<i>Charadrius collaris</i>	Gravelot d'Azara				◇	◇
<b>Laridae</b>						
<i>Rynchops niger</i>	Bec-en-ciseaux d'Amérique					◇
<i>Larus atricilla</i>	Mouette atricille					◇
<i>Gelochelidon nilotica</i>	Sterne hansel					◇
<i>Sterna maxima</i>	Sterne royale					◇
<i>Sterna eurygnatha</i>	Sterne de Cayenne					◇
<i>Sterna antillarum</i>	Sterne minuscule					◇
<b>Pandioninae</b>						
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbusard pêcheur	◇			◇	◇
<b>Accipitrinae</b>						
<i>Chondrohierax uncinatus</i>	Milan à bec crochu	◇			◇	
<i>Rostrhamus sociabilis</i>	Buse des coquillages	◇			◇	
<i>Harpagus bidentus</i>	Milan bidenté	◇	◇		◇	
<i>Busarellus nigricollis</i>	Buse pêcheuse	◇	◇		◇	
<i>Buteogallus meridionalis</i>	Buse des savanes		◇			
<i>Buteogallus aequinoctialis</i>	Buse des crabes		◇			◇
<i>Buteogallus urubutinga</i>	Buse urubu	◇			◇	
<i>Buteo nitidus</i>	Buse cendrée		◇	◇		
<i>Buteo albicaudatus</i>	Buse à queue blanche		◇			
<i>Buteo brachyurus</i>	Buse à queue courte	◇			◇	
<i>Elanoides forficatus</i>	Nauclert martinet	◇	◇	◇		
<i>Ictinea plumbea</i>	Milan bleuâtre		◇	◇		

		A	B	C	D	E
<i>Circus buffoni</i>	Busard de Buffon	◇			◇	
<i>Accipiter superciliosus</i>	Epervier nain	◇		◇		
<b>Falconidae</b>						
<i>Milvago chimachima</i>	Caracara à tête jaune		◇			
<i>Herpethotes cachinnans</i>	Magagua rieur	◇	◇		◇	
<i>Micrastur gilvicollis</i>	Carnifex à gorge cendrée	◇	◇			
<i>Micrastur mirandollei</i>	Carnifex ardoisé	◇	◇			
<i>Falco ruficularis</i>	Faucon des chauves-souris		◇		◇	
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin		◇			◇
<b>Podicipedidae</b>						
<i>Podilymbus podiceps</i>	Grèbe à bec cerclé	◇				
<b>Anhingidae</b>						
<i>Anhinga anhinga</i>	Anhinga noir	◇				
<b>Phalacrocoracidae</b>						
<i>Phalacrocorax olivaceus</i>	Cormoran olivâtre					◇
<b>Ardeidae</b>						
<i>Botaurus pinnatus</i>	Butor mirasol	◇				
<i>Tigrisoma lineatum</i>	Onoré rayé	◇				
<i>Ardea cocoi</i>	Héron cocoi				◇	◇
<i>Egretta alba</i>	Grande aigrette		◇		◇	◇
<i>Egretta thula</i>	Aigrette neigeuse	◇			◇	◇
<i>Egretta caerulea</i>	Aigrette bleu				◇	◇
<i>Egretta tricolor</i>	Aigrette tricolore				◇	◇
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeuf		◇			
<i>Butorides striatus</i>	Petit héron vert	◇		◇		
<i>Agamia agami</i>	Héron agami	◇				
<i>Nycticorax violaceus</i>	Bihoreau violacé				◇	◇
<b>Threskiornithidae</b>						
<i>Mesembrinibis cayennensis</i>	Ibis vert	◇			◇	
<i>Eudocimus ruber</i>	Ibis rouge				◇	◇
<b>Ciconiinae</b>						
<i>Mycteria americana</i>	Tantale d'Amérique				◇	
<b>Cathartinae</b>						
<i>Coragyps atratus</i>	Urubu noir		◇		◇	
<i>Cathartes aura</i>	Urubu à tête rouge		◇	◇		◇
<i>Cathartes melambrotus</i>	Grand catharte	◇				
<b>Fregatidae</b>						
<i>Fregata magnificens</i>	Frégate superbe					◇
<b>Procellariidae</b>						
<i>Oceanites oceanicus</i>	Pétrel de Wilson					◇

		A	B	C	D	E
<b>PASSEREAUX</b>						
<b>Tyrannidae</b>						
<i>Todirostrum cinereum</i>	Todirostre commun	◇		◇	◇	
<i>Todirostrum maculatum</i>	Todirostre tacheté			◇	◇	
<i>Mionectes oleagineus</i>	Pipromorphe roussâtre	◇		◇		
<i>Sublegatus modestus</i>	Tyranneau modeste				◇	
<i>Elaena flavogaster</i>	Elaene à ventre jaune	◇	◇			
<i>Platyrinchus coronatus</i>	Platyrhynque à tête d'or	◇		◇		
<i>Contopus cinereus</i>	Pioni cendré					◇
<i>Fluvicola pica</i>	Moucherolle pie					◇
<i>Arundinicola leucocephala</i>	Moucherolle à tête blanche	◇	◇			
<i>Attila cinnamomeus</i>	Attila canelle			◇		
<i>Attila spadiceus</i>	Attila à croupion jaune	◇				
<i>Syristes sibilator</i>	Tyran siffleur	◇		◇		
<i>Myiarchus tyrannulus</i>	Tyran de Wied	◇	◇			◇
<i>Pitangus sulphuratus</i>	Tyran kiskidi	◇	◇	◇		◇
<i>Pitangus lictor</i>	Tyran licteur	◇				◇
<i>Tyrannus melancholicus</i>	Tyran mélancholique	◇	◇	◇		◇
<i>Myiodynastes maculatus</i>	Tyran audacieux	◇				◇
<i>Tyrannus savana</i>	Tyran à queue fourchue		◇			◇
<i>Schiffornis turdinus</i>	Pseudomanakin turdoïde	◇				
<i>Tityra cayana</i>	Tityra gris		◇	◇		
<i>Pachyramphus polychopterus</i>	Bécarde noire					◇
<b>Piprinae</b>						
<i>Chiroxiphia pareola</i>	Manakin tige	◇		◇		
<i>Pipra aureola</i>	Manakin auréole	◇		◇		
<i>Manacus manacus</i>	Manakin cassenoïsette	◇		◇		
<i>Pipra erythrocephala</i>	Manakin à tête d'or	◇		◇		
<b>Thamnophilidae</b>						
<i>Thamnophilus doliatus</i>	Batara rayé			◇		
<i>Sakesphorus canadensis</i>	Batara huppé	◇		◇		◇
<i>Hypocnemoides melanopogon</i>	Alapi à menton noir	◇				
<i>Thamnophilus nigrocinereus</i>	Batara demi-deuil					◇
<i>Myrmotherula axillaris</i>	Myrmidon à flancs blancs			◇		
<i>Myrmotherula guttata</i>	Myrmidon moucheté			◇		
<i>Myrmotherula surinamensis</i>	Myrmidon du Surinam					◇
<i>Thamnomanes ardesiacus</i>	Batara ardoisé	◇				
<i>Percnostola rufifrons</i>	Alapi à tête noire	◇		◇		
<b>Furnariinae</b>						
<i>Certhiaxis cinnamomea</i>	Synallaxe à gorge jaune	◇				◇
<i>Philydor ruficaudatus</i>	Anabate rougequeue	◇				
<b>Dendrocolaptinae</b>						
<i>Dendrocolaptes certhia</i>	Grimpar barré	◇		◇		
<i>Glyphorynchus spirurus</i>	Grimpar à bec en coin	◇		◇		
<i>Xyphorynchus picus</i>	Grimpar talapiot					◇
<i>Xyphorynchus pardolatus</i>	Grimpar flambé	◇				
<b>Turdinae</b>						
<i>Turdus leucomelas</i>	Grive à ventre pâle	◇				

		A	B	C	D	E
<b>Sturnidae</b>						
<i>Mimus gilvus</i>	Moqueur des savannes		◇			
<b>Troglodytinae</b>						
<i>Troglodytes aedon</i>	Troglodyte familier		◇			
<i>Donacobius atricapillus</i>	Troglodyte à calotte noire	◇				
<b>Poliophtilinae</b>						
<i>Poliophtila plumbea</i>	Gobe-mouche tropical				◇	
<b>Hirundinidae</b>						
<i>Tachycineta albiventer</i>	Hirondelle à ailes blanches	◇			◇	◇
<i>Stelgidopteryx ruficollis</i>	Hirondelle à ailes hérissées		◇		◇	
<i>Progne chalibea</i>	Progne chalibée	◇	◇			
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle des granges		◇		◇	
<b>Fringillidae</b>						
<i>Arremon taciturnus</i>	Arrémon furtif			◇		
<i>Volatinia jacarina</i>	Jacarini		◇			
<i>Sporophila plumbea</i>	Sporophile gris		◇			
<i>Sporophila americana</i>	Sporophile variable		◇			
<i>Sporophila castaneiventris</i>	Sporophile à ventre chatain		◇			
<i>Amnodramus humeralis</i>	Pinson des prairies		◇			
<i>Emberizoides herbicola</i>	Bruant à queue pointue		◇			
<i>Dendroica petechia</i>	Sylvette jaune				◇	
<i>Geothlypis aequinoctialis</i>	Sylvette masquée	◇		◇		
<i>Coereba flaveola</i>	Sucrier à ventre jaune			◇		
<i>Conirostrum bicolor</i>	Conirostre des palétuviers				◇	
<i>Phaeothlypis rivularis</i>	Sylvette aquatique	◇				
<b>Thraupinae</b>						
<i>Dacnis cayana</i>	Dacnis bleu	◇		◇		
<i>Chlorophanes spiza</i>	Grand sucrier à tête noire	◇				
<i>Euphonia cayannensis</i>	Euphone à épaulettes				◇	
<i>Euphonia violacea</i>	Euphone violet		◇	◇		
<i>Thraupis episcopus</i>	Tangara gris-bleu		◇	◇		
<i>Thraupis palmarum</i>	Tangara des palmes		◇	◇	◇	
<i>Tachyphonus rufus</i>	Tangara noir	◇	◇			
<i>Ramphocelus carbo</i>	Bec d'argent		◇	◇		
<b>Icterinae</b>						
<i>Agelaius icterocephalus</i>	Carouge à tête jaune			◇		
<i>Cacicus cella</i>	Cacique à croupion jaune	◇		◇		
<i>Molothrus bonariensis</i>	Molothre satiné	◇			◇	
<i>Psarocolius decumanus</i>	Grand cacique brunâtre	◇	◇		◇	
<i>Leites militaris</i>	Rouge-gorge		◇			
<i>Sturnella magna</i>	Sturnelle des prés		◇			

*Annexe 3 : Liste des espèces de poissons inventoriées dans le  
Grand Pripris de Yiyi*

	forêt inondable	Crique Yiyi	diverticule en savane	marais à cabomba	forêt marécageuse	Crique Canceler
<b>Anostomidae</b>						
<i>Leporinus friderici</i>	■					
<b>Auchenipteridae</b>						
<i>Parauchenipterus galeatus</i>	■	■		■		
<i>Tatia intermedia</i>	■				■	
<b>Aridae</b>						
<i>Arius couma</i>				■		
<b>Belonidae</b>						
<i>Potamorhaphis guianensis</i> *	■	■			■	
<b>Bunocephalidae</b>						
<i>Bunocephalus</i> sp.	■					
<b>Callichthyidae</b>						
<i>Callichthys callichthys</i>			■			
<i>Hoplosternum thoracatum</i>		■		■		
<b>Characidae</b>						
<i>Acestrorhynchus falcatus</i>	■	■		■		
<i>Acestrorhynchus microlepis</i>	■	■		■		
<i>Astyanax bimaculatus</i>	■	■		■		
<i>Bryconops</i> sp. 1	■	■				
<i>Bryconops</i> sp. 2		■				
<i>Charax gibbosus</i>		■				
<i>Hemigrammus</i> aff. <i>schmardae</i>	■	■		■	■	■
<i>Hemigrammus</i> cf. <i>boesemani</i>	■	■		■	■	■
<i>Hemigrammus ocellifer</i>	■	■				■
<i>Hemigrammus unilineatus</i>	■	■	■	■		
<i>Hyphessobrycon</i> aff. <i>sovichthys</i>	■	■	■	■	■	
<i>Moenkhausia collettii</i>	■	■			■	
<i>Moenkhausia comuna</i>	■	■				
<i>Moenkhausia oligolepis</i>	■	■				
<i>Poptella orbicularis</i>	■	■				
<i>Pristella maxillaris</i>	■	■				■
<i>Pseudopristella simulata</i>	■	■		■	■	■
<b>Cichlidae</b>						
<i>Aequidens</i> aff. <i>guianensis</i>	■	■		■		■
<i>Aequidens maronii</i>	■	■				
<i>Cichlasoma bimaculatum</i>	■	■		■	■	
<i>Crenicichla saxatilis</i>	■	■		■	■	
<i>Nannacara</i> sp.	■	■	■	■	■	

	forêt inondable	Crique Yiyi	diverticule en savane	marais à cabomba	forêt marécageuse	Crique Canceler
<b>Curimatidae</b>						
<i>Chilodus zunevei</i>	■			■		
<i>Curimatopsis crypticus</i>						■
<i>Cyphocharax spilurus</i>	■			■		
<b>Cyprinodontidae</b>						
<i>Rivulus agilae</i>			■			
<i>Rivulus geayi</i>	■					
<i>Rivulus holmiae</i>	■					
<i>Rivulus xiphidius</i>	■					
<b>Erythrinidae</b>						
<i>Erythrinus erythrinus</i>			■			
<i>Hoplerythrinus unitaeniatus</i>	■					
<i>Hoplias aimara</i>	■					
<i>Hoplias malabaricus</i>	■		■	■		■
<b>Gasteropelecidae</b>						
<i>Gasteropelecus sternicla</i>	■			■	■	
<b>Gymnotidae</b>						
<i>Gymnotus carapo</i>	■		■		■	
<b>Helogeneidae</b>						
<i>Helogenes marmoratus</i>	■		■			
<b>Lebiasinidae</b>						
<i>Copella cf. arnoldi</i>			■			
<i>Nannostomus beckfordi</i>				■	■	
<i>Pyrrhulina filamentosa</i>	■			■	■	
<b>Loricariidae</b>						
<i>Lasiancistrus sp.</i>		■				
<b>Megalopidae</b>						
<i>Megalops atlanticus</i>				■		
<b>Pimelodidae</b>						
<i>Pseudopimelodus raninus</i>	■					
<i>Rhandia quelen</i>	■				■	
<b>Polycentridae</b>						
<i>Polycentrus schomburgki</i>	■				■	
<b>Rhamphichthyidae</b>						
<i>Eigenmannia virescens</i>				■	■	
<i>Hypopomus beebei</i>				■	■	
<i>Sternopygus macrurus</i>		■			■	
<b>Serrasalminidae</b>						
<i>Metynnis lippincotianus</i>		■		■		
<b>Synbranchidae</b>						
<i>Synbranchus marmoratus</i>	■					
<b>Trichomycteridae</b>						
<i>Ochmacantus sp.</i>	■				■	
<i>Trichomycterus guianense</i>	■					

## Résumé

Le Grand Pripris de Yiyi constitue un ensemble naturel caractéristique du littoral guyanais. Sur environ 15000 ha, une très grande variété de formations végétales se succèdent entre les premiers contreforts du socle antécambrien au sud et la côte de l'océan Atlantique au nord. La crique Yiyi traverse successivement une forêt dense primaire de basse altitude au sud, divers types de savanes, une vaste zone de marais et de marécages, des forêts basses sur sables puis la mangrove. Au total, près d'une vingtaine de groupements végétaux très différents constitue une mosaïque originale regroupant les écosystèmes du littoral guyanais. Ces différents biotopes sont présentés avec la flore et la faune qui leurs sont associées. Le bilan écologique porte plus particulièrement sur la faune et la flore associées à la végétation aquatique et semi-aquatique ouverte, aux forêts marécageuses et à la mangrove.

Le Grand Pripris de Yiyi est particulièrement remarquable avec sa végétation aquatique et 96% des plantes d'eau douce de Guyane y sont représentées. La flore rassemble un peu plus de 200 espèces dont la plupart sont strictement inféodées aux marais. La mangrove, les savanes basses et les marais d'eau douce de la région de la Crique Yiyi paraissent également représentatifs de ces formations pour la Guyane. Plusieurs orchidées, dont *Habenaria pratensis*, *Habenaria longicauda*, une sagittaire, une Turneraceae, *Turnera guianensis*, une Cyperaceae, *Eleocharis variegata* et une Eriocaulaceae, *Syngonanthus leprieurii* se sont révélées parmi les plantes remarquables de ces sites.

La faune piscicole rassemble au moins 59 espèces dont certaines sont rares en Guyane.

L'avifaune compte au moins 213 espèces, réparties en groupements très spécifiques des différents écosystèmes.

Plusieurs sites se sont avérés particulièrement intéressants tels que :

- la Savane Rocheau et la Savane Garré : végétation de savane basse à *Byrsonima verbasifolia*; savane arbustive; savane marécageuse et groupement de lisière à palmiers bâches;
- le Grand Pripris en amont de l'îlot Corossony : végétation caractéristique des marais et des marécages de Guyane; radeau de plantes flottantes;
- le Grand Pripris au nord de Trou Poissons, en aval de la crique Yiyi : zone inaccessible servant de refuge à la faune et à la flore; présence de structures de végétation en cercle;
- la crique Canceler : passage graduel du marécage boisé à la mangrove, dynamique des rivages avec érosion.

**Mots clés :** Marais, Marécage, Mangrove, Flore, Faune, Végétation, Écologie, Guyane, Amérique du Sud, Aménagement.

(Maquette et illustrations D. LOUBRY, avril 1995)